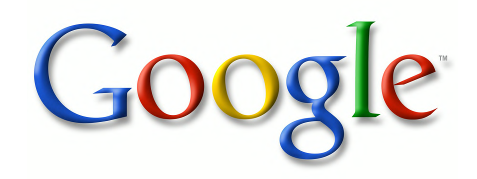
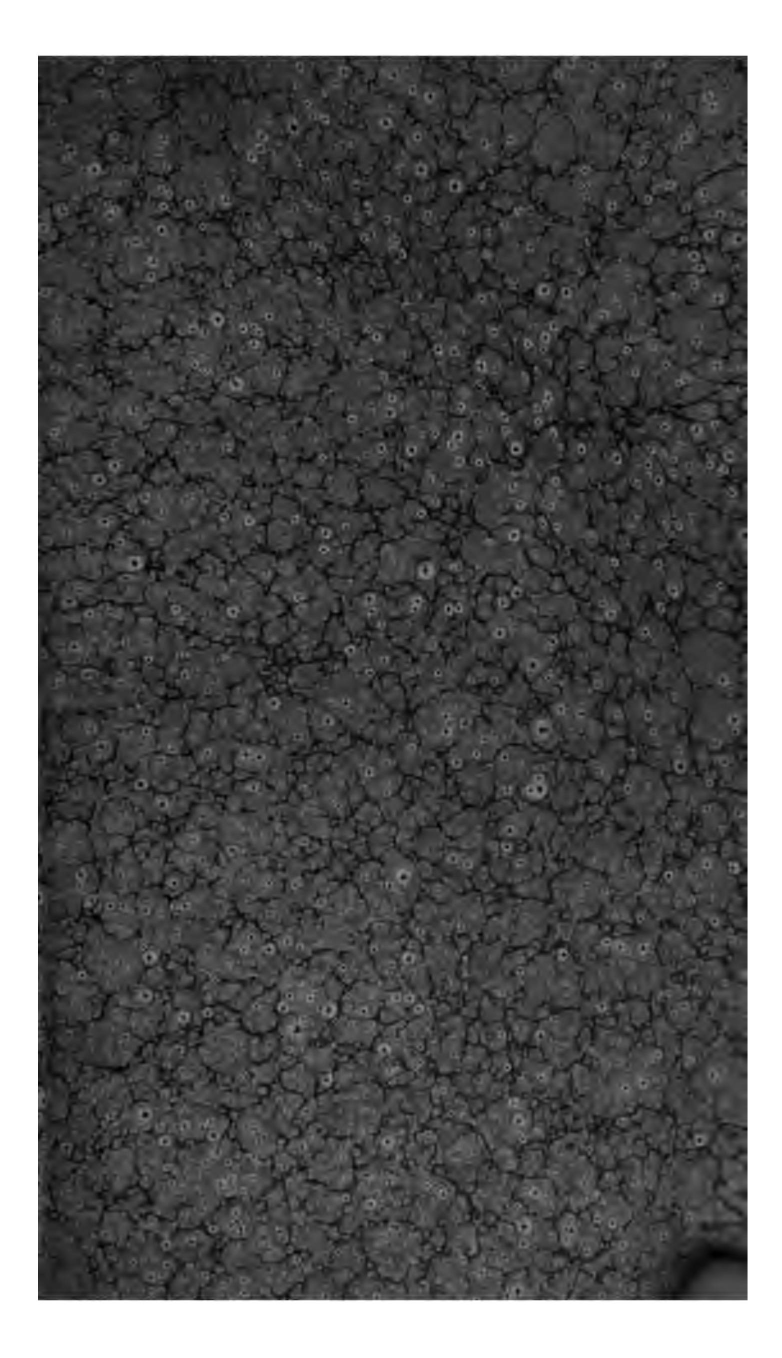





J'OSE & FAIS
EX LIBRIS




J'OSE & FAIS
TSCH · TSCH · TSCH
TSCH · TSCH · TSCH
EXLIBRIS



120* Réf. 701

HISTOIRE
DE L'IMAGE MIRACULEUSE
DE
NOTRE-DAME DE BON-ESPOIR,
DE SON CULTE,
ET
DE LA CONFRAIRIE ÉTABLIE EN SON HONNEUR, DANS L'ÉGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME DE DIJON;

PAR M. L'ABBÉ GAUDRILLET,
PRÊTRE MÉPARTISTE DE LA MÊME PAROISSE.

TROISIÈME ÉDITION,
Revue, corrigée et augmentée de notes explicatives.



A DIJON,
CHEZ NOELLAT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
Rue au Change, Piliers Notre-Dame.

1823.

DIJON, IMPRIMERIE DE NOELLAT.

APPROBATION.

NOUS Vicaire général capitulaire, le Siége vacant, *après avoir lu très-attentivement le livre intitulé* l'Histoire de l'Image miraculeuse de Notre-Dame de Bon-Espoir, conservée dans l'Église paroissiale Notre-Dame de Dijon, *et examiné avec soin les Réglemens de la Confrairie établie dans ladite paroisse, sous le titre de* Notre-Dame de Bon-Espoir, *en permettons la réimpression, invitant particulièrement les Associés de l'un et de l'autre sexe, à mériter de plus en plus, par la plus tendre piété envers la Mère de Dieu, les témoignages les moins équivoques de sa toute puissante intercession.*

Donné à Dijon, le 28 *Juillet* 1822.

L. COLLIN, *V. G. Capitulaire.*

AVIS DU NOUVEL ÉDITEUR.

L'AUTEUR de *l'Histoire de l'Image de Notre-Dame de Bon-Espoir* en fit paraître la première édition en 1733; cet ouvrage fut réimprimé en 1777, mais les exemplaires de cette seconde édition sont devenus si rares, qu'un grand nombre de personnes pieuses nous ont engagé à la réimprimer.

Nous n'avons rien retranché ni ajouté au texte ni à l'esprit de ce livre, mais nous avons jugé à propos d'y changer quelques expressions qui annonçaient des objets encore connus existans à l'époque de la première édition, et qui depuis ont disparu sur la fin du siècle dernier. Nous y avons également ajouté quelques notes pour la clarté du style, et dans la seule vue de le mettre à la portée d'un plus grand nombre de Chrétiens.

Pour pouvoir diminuer le prix de ce livre, nous y avons retranché le petit Recueil de Prières que l'on avait ajouté à la fin de la seconde édition, et qui ne ferait qu'un double emploi, puisque ces prières se trouvent déjà dans toutes les Heures que chacun a ordinairement chez soi.

La troisième édition que nous offrons aujourd'hui au Public est donc telle que l'a donnée l'auteur, sauf les modifications dans le style, exigées, comme nous l'avons dit, par le temps et les circonstances.

J.-B. NOELLAT, Éditeur.



HISTOIRE DE L'IMAGE

DE NOTRE-DAME DE BON-ESPOIR,

DE SON CULTE,

ET DE LA CONFRAIRIE ÉTABLIE EN SON HONNEUR, DANS L'ÉGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME DE DIJON.

DANS tous les lieux où Jésus-Christ a des Temples, des Autels et des Sacrifices, Marie sa très-sainte Mère a des fidèles Serviteurs, qui, pleins de respect pour elle, s'empressent de lui rendre un Culte particulier; Culte même qu'un zèle indiscret porte quelquefois au-delà des justes bornes que l'Église lui a si sagement prescrites, et sur lequel les Pasteurs ne peuvent trop veiller, pour empêcher les abus que l'ignorance ou la superstition ont coutume d'y introduire. Ce sont eux à faire connaître aux peuples ce qu'ils doivent à Dieu, ce qu'ils doivent à ses Saints; de crainte que, confondant la créature avec

le Créateur, ils ne rendent à la Mère de Dieu des honneurs qui ne sont dus qu'à son Fils, et qui facilement se changent en idolâtrie.

Il y a des endroits où la dévotion pour Marie est plus grande et plus animée ; ce qui vient sans doute, ou du caractère de ceux qui la révèrent, qui sont plus portés à la piété, qui ont un amour plus tendre, car tous n'aiment pas également ; ou des images dont il a plu au Seigneur de se servir, pour nous faire connaître avec plus d'éclat, l'amour qu'il porte à sa Mère, et combien lui sont agréables, et la dévotion que l'on a pour elle, et les prières qu'on lui adresse.

Telle est l'Image miraculeuse de Notre-Dame de Bon-Espoir, qui, dans la Paroisse qui lui est consacrée, attire tous les jours et à chaque instant, un si grand nombre de fidèles de l'un et de l'autre sexe, de tout état, de tout âge, qui regardent l'Autel sur lequel elle est élevée, comme le Trône d'où découlent les grâces et les miséricordes de son Fils ; ensorte que l'on peut dire qu'il y a peu de Sanctuaire dans cette Ville qui soit distingué par un plus grand concours de Peuple, où l'on offre plus de vœux, et qui produise plus d'exemples d'une véritable piété.

Cette dévotion n'est pas nouvelle : pour en trouver l'époque, il faut remonter jusqu'à des siècles très-éloignés ; et l'on a tout lieu de se persuader qu'elle n'est pas moins ancienne que l'Image qui en est l'heureuse source.

Tout montre en cette Image une vénérable antiquité. 1° La matière dont elle est faite : elle est d'un bois si usé, si caduc, qu'il est surprenant qu'elle subsiste. 2° Sa forme, qui est non-seulement très-imparfaite, mais très-grossière, fait juger qu'elle est du onzième, ou même du dixième siècle, pour ne pas remonter plus haut, temps auquel les Gots et les Barbares répandus dans la France, avaient tout infecté de leur goût rustique, et où l'on ne voyait plus aucun vestige de cette élégance où l'architecture et la sculpture avaient été portées dans les jours d'Auguste.

Ce qui peut autoriser ce sentiment, est la confrontation que l'on peut faire de l'Image de Notre-Dame de Bon-Espoir, avec la manière dont la Sainte Vierge est représentée sur des sceaux attachés à plusieurs chartres données par des Eglises anciennes dont elle est Patrone. On y remarque la même situation de Notre-Dame, la forme du visage longue, ayant la tête environnée d'une couronne sem-

blable à celle que les Rois portaient dans le dixième siècle, et différente de celle dont ils se servirent depuis.

Sa couleur même prouve son antiquité: elle est noire, et le peuple croit que c'est l'effet de la fumée des canons des Suisses qui assiégèrent Dijon au commencement du seizième siècle; erreur que je rougis de rapporter, mais qui est tellement répandue, même parmi des personnes très-sensées, que pour la détruire, j'ai été obligé de rechercher les véritables causes de cette couleur. Elle est donc noire, ou plutôt d'un brun foncé qui la fait paraître noire: c'est la couleur qu'elle a toujours eue. Les siècles pendant lesquels cette Image a été faite, attribuaient cette couleur à la Sainte Vierge. Toutes les Images que l'on en voit dans les plus anciennes Églises, la représentent ainsi. Nicephore, dans son Histoire ecclésiastique, dit, que la Sainte Vierge était d'une couleur très-basanée.

Ce qui a pu donner lieu à cette opinion, est l'explication littérale de ces paroles du Cantique des Cantiques, chap. 1, ℣ 4: *Nigra sum, sed formosa. Je suis noire, mais je suis belle*, que l'Eglise applique à la Sainte Vierge dans un Office qui lui est consacré. Il est vrai que telle est la couleur de presque toutes les per-

sonnes qui, comme Marie, sont nées dans la Palestine, où le soleil n'est pas moins brûlant que dans l'Afrique. C'est dans ces derniers siècles que les peintres ont épuisé tout leur art, pour la représenter avec toutes les grâces que la nature peut donner. Ils ont cru par-là flatter la dévotion des Peuples, qui s'imaginent qu'elle a été la plus belle de toutes les créatures, fondés sur ce que l'Eglise lui attribue encore ces paroles dont Salomon se sert dans son Cantique des Cantiques, pour relever les charmes de son épouse : *Tota pulchra es : Vous êtes toute belle ; vous êtes la plus belle d'entre toutes les femmes ; vous n'êtes pas moins éclatante que la Lune ; vous effacez les astres les plus brillans.* Ces expressions, et plusieurs autres que l'Eglise emploie pour louer Marie, ne doivent pas être entendues à la lettre, non plus que celle du roi Prophète, que la même Eglise attribue à Jésus-Christ. *Speciosus formâ præ Filiis hominum : Vous êtes le plus beau d'entre les enfans des hommes.* On veut nous faire comprendre par ces expressions, non leur beauté extérieure, qui n'avait rien d'extraordinaire, mais leur beauté intérieure, c'est-à-dire, la pureté, l'innocence, la sainteté et les admirables vertus qui ornent leur ame. Dieu a pris soin de nous en avertir par

son Prophète, qui nous assure que la beauté de Marie, figurée par la fille de ce Roi dont parle David, n'est qu'intérieure: *Omnis gloria filiæ Regis ab intus.*

L'antiquité de cette Image donne occasion de présumer qu'elle était dans la Chapelle jadis située dans le faubourg de l'ancien Dijon, et que l'on appellait la chapelle de Notre-Dame-du-Marché (1), parce qu'en effet elle était construite dans le marché public: elle servait de secours à l'église paroissiale de Saint-Jacques de Trémolois, ou comme on l'a appellée depuis, de Saint-Jacques-des-Vignes, dont on voyait encore les murs, avant la révolution, sur le chemin de Dijon à Chenove: on y célébrait encore la Messe sur la fin du siècle dernier (2).

Ce qui compose à présent la paroisse Notre-Dame, était un faubourg de l'ancien Dijon. Les Habitans de ce faubourg allaient dans la chapelle de Notre-Dame-du-Marché faire leurs prières: on y célébrait le saint Sacrifice de la Messe; mais

---

(1) *Cappella nostræ Dominæ à foro.*

(2) Tous les ans le jour de Saint Jacques, le 25 Juillet, le Curé de Notre-Dame était obligé d'y aller dire la Messe. Ce ne fut qu'en 1686 qu'il crut pouvoir se dispenser de cette obligation, parce qu'en effet cette église était réduite en un tel état, qu'on ne pouvait y célébrer avec décence.

il ne paraît pas que l'on y administrât les Sacremens, et qu'il y eût, ni des fonts baptismaux, ni des sépultures : et quoique les Bulles des souverains Pontifes et les Chartres des évêques de Langres ne parlent point de cette Chapelle avant le milieu du douzième siècle, cela n'empêche pas qu'elle n'ait été bâtie long-temps auparavant. Elle pouvait n'avoir eu jusques-là qu'un usage pareil à celui des chapelles particulières que l'on voit dans plusieurs Bourgs et Villages, où aucun Prêtre n'était attaché, parce qu'il n'y avait point de Services à y faire ; et comme environ ces temps-là on commença à y faire quelques fondations, et par conséquent à établir des Prêtres pour la desserte, et qu'il fallait que ces Prêtres dépendissent de quelque Supérieur, ce fut alors qu'on les soumit aux abbés de Saint-Etienne, dans le territoire desquels la Chapelle était construite, et qu'on commença à mettre cette même Chapelle au nombre des Eglises dépendantes de leur Abbaye.

Comment se persuader en effet, que des peuples, encore plus religieux qu'on ne l'est à présent, et aussi éloignés de leur église matrice qu'ils en étaient, puisqu'il y avait près d'une lieue de la chapelle de Notre-Dame à Saint-Jacques-des-Vignes,

eussent différé jusqu'au douzième siècle pour élever un Temple à la mère de Dieu. Dans tous les autres faubourgs il y avait des Eglises : celui-ci seul, en aurait-il été privé? Dira-t-on qu'il était près de Saint-Etienne? Mais ceux qui habitaient la paroisse Saint-Michel en étaient encore plus voisins : cependant ils avaient une Eglise qui touchait cette Abbaye.

La seule figure de l'Image de Notre-Dame de Bon-Espoir fait juger, que la chapelle du Marché doit avoir une date plus ancienne encore, que celle que lui donne l'Histoire de l'abbaye de Saint-Etienne de cette Ville.

Quoi qu'il en soit, la dévotion pour Notre-Dame de Bon-Espoir était déjà fervente, et il fallait qu'elle signalât son pouvoir dans cette Chapelle avec éclat, puisque les Peuples y accouraient de toutes parts avec tant d'empressement. Bientôt même, pour favoriser la piété des Etrangers et des Pélerins, on fonda prés de cette Chapelle un Hôpital (1) qui

---

(1) Cet Hôpital était élevé sur la place de la Charbonnerie, où sont aujourd'hui les bains nouveaux; on en voyait encore il y a quelques années la principale porte, au-dessus de laquelle on lisait cette inscription en caractères très-gothiques : *C'est ici l'Ouftau de Notre-Dame.*

portait le nom de Notre-Dame; car c'etait la coutume de bâtir des Hôpitaux près des lieux où il y avait quelque dévotion particulière: celle-ci attirait les Etrangers. Si nous en croyons l'histoire que je viens de citer, cet Hopital devait son établissement à la charité de quelques Chanoines réguliers de cette Abbaye, qui consacrèrent une partie de leurs revenus et de leur logement à l'hospitalité (1).

Il ne fut d'abord desservi et gouverné que par un seul Prêtre tiré du collège des Chanoines, auquel on donna le titre de Recteur; cependant comme le nombre des Pélerins et des Malades devenait chaque jour plus considérable, les fonds et les revenus augmentèrent aussi; on y fit de nouvelles fondations. Les abbés et les chanoines de Saint-Etienne envoyèrent quatre autres prêtres religieux pour aider le Recteur; ensorte que les cinq, composèrent un petit Monastère; l'Hôpital même ne fut plus appellé que le petit Monastère de Notre-Dame. Le Recteur

---

(1) Voyez l'Histoire de l'église Saint-Etienne de Dijon, 1 vol. in 4° Dijon, 1696. première partie, pag. 298 et 299. L'auteur y entre dans un grand détail touchant cet Hôpital. On y voit les différens changemens qu'il éprouva, les fondations qui y furent faites, et les bienfaiteurs de ces fondations.

était chargé de pourvoir aux besoins des quatre Prêtres qui desservaient avec lui (1); ils célébraient l'Office (2) en commun, dans une Chapelle, qui était dans l'enceinte de l'Hôpital, dédiée sous l'invocation de saint Martin, après que celle du Marché fut détruite; mais enfin, cette chapelle de Saint-Martin étant tombée par caducité, il fut permis au Recteur et aux quatre Prêtres ses confrères, de faire l'Office dans l'église Notre-Dame; ce qui arriva sur la fin du quinzième siècle, où ils furent incorporés avec les mépartistes de cette Eglise; et comme ils étaient d'une plus ancienne fondation, et qu'ils sortaient originairement du Collége de Saint-Etienne, on leur donna le premier rang, à l'exception du Curé, qui les précéda toujours, même lorsqu'il n'était que Vicaire amovible.

Mais soit que la chapelle de Notre-Dame-du-Marché fût trop petite par rapport à l'affluence des Peuples qui y venaient de toutes parts invoquer Marie, et lui pré-

---

(1) Il donnait à chacun 15 liv. pour sa nourriture et son entretien: ces 15 liv. feraient à présent, selon notre monnaie, la somme de 50 f. 80 c ils étaient outre cela logés.

(2) C'est-à-dire, tout l'Office canoniale, ils chantaient tous les jours une Grand'Messe.

senter leurs cœurs et leurs vœux; soit que la Chapelle fût si ancienne qu'elle menaçât d'une ruine prochaine ; soit que la piété augmentant chaque jour, on crut ne pouvoir en donner à la Sainte Vierge une preuve plus éclatante qu'en lui bâtissant une Eglise plus magnifique: on commença, au milieu du treizième siècle, d'élever l'église paroissiale Notre-Dame, sous la même forme que nous lui voyons à présent.

Pour la bâtir, on suivit le goût qui régnait alors, c'est-à-dire, le gothique : il avait été dépouillé de ce qu'il avait de plus grossier, par les soins et le génie des gens de l'art qui vivaient sous Philippe-Auguste, roi de France, prince qui s'était efforcé de rendre aux arts la délicatesse qu'ils avaient dans les plus beaux siècles; ensorte que ce goût, le plus matériel de tous, parut alors arrivé à son plus haut degré de perfection, et n'avoir acquis tant de richesses et de beautés que pour les épuiser dans la construction de l'Eglise Notre-Dame.

En effet, c'est un des plus beaux ouvrages que l'on puisse voir en ce genre, et les connaisseurs la regardent comme le chef-d'œuvre de l'art gothique. Rien de plus délicat que toutes ces galeries qui règnent dans la nef, dans les ailes,

de cette Ville, parce qu'il voyait dans le péristile de l'église Notre-Dame, la statue d'un Duc et celle d'une Duchesse, parmi les figures qui étaient à chaque côté de la porte de l'aile droite en entrant, il s'imaginait que c'étaient un Duc et une Duchesse qui avaient fait bâtir cette superbe Basilique, et voulait par là ravir à nos pères, la gloire d'une construction si somptueuse.

Mais on prouva à cet Abbé que l'Eglise avait été bâtie par la libéralité et par les efforts que fit la piété des Peuples qui habitaient le territoire de cette Paroisse; que les fondations qui composaient les bénéfices de cette Eglise furent faites, ou par des Prêtres de la même Eglise, ou par différens particuliers de la Paroisse; ou même par des ducs de Bourgogne et par des rois de France : on ne craignit pas aussi de reprocher à cet Abbé son ingratitude envers une Eglise qui s'était dépouillée en faveur de la sienne, et qui, pour réparer les cruels effets de l'incendie qu'avait autrefois souffert l'église Saint-Etienne, lui avait fait un don très-gratuit de tout le plomb dont la chapelle du Marché était couverte. Comme les prétentions de l'Abbé étaient dénuées de toutes preuves, il en fut débouté par une sentence du grand Bailli de Dijon,

rendue le 1er Février 1462, dans les Grands-Jours de Beaune, en faveur de l'église Notre-Dame. Cette sentence fut confirmée par un arrêt du Parlement de Paris, du 23 Juin 1464, qui conserve à notre Eglise la gloire d'avoir été bâtie par la libéralité de ses propres Enfans. Elle laissait aux fabriciens le droit de présenter, aux abbés de Saint-Etienne, des sujets pour remplir les Bénéfices de cette Eglise lorsqu'ils venaient à vaquer par mort ou par démission ; ensorte que les fabriciens présentaient et nommaient, et les successeurs des abbés de Saint-Etienne instituaient.

Mais soit que la délicatesse avec laquelle on conduisait le travail de cette Eglise, consommât un temps considérable : soit que l'ouvrage fût interrompu, tantôt par les croisades, tantôt par les guerres des rois de France, auxquels les ducs de Bourgogne étaient obligés de donner secours, comme premiers feudataires de la Couronne ; soit que les fonds manquassent, les Paroissiens ne se trouvant pas toujours en état de fournir aux frais d'une si vaste entreprise : il ne paraît pas que le travail de cette Eglise ait été terminé avant l'année 1334, quoiqu'on puisse dire qu'elle n'a jamais été achevée, par rapport au plan qui en avait été

formé ; car on voulait orner le portail de deux tours fort élevées, et faire un dôme de la tour où sont à présent les cloches. Ce dôme était déjà commencé, et comme il fallait une dépense considérable, on se flattait que la charité des enfans serait aussi ardente, aussi abondante que celle des pères, que les neveux acheveraient ce que leurs ancêtres avaient commencé avec tant de générosité ; mais la rareté de l'argent, les impôts dont les ducs de Bourgogne étaient obligés de charger leurs Sujets pour fournir aux frais des guerres, avaient beaucoup ralenti le zèle des Paroissiens et tari les ressources sur lesquelles on avait compté, pour donner à cette Eglise la perfection que s'étaient proposé ceux qui en avaient jeté les premiers fondemens : il faut avouer qu'ils avaient moins consulté leurs facultés que leur zèle pour l'honneur et la gloire de Dieu et de sa très-Sainte Mère.

Pour ranimer cette première ardeur, les Papes, en différens temps, accordèrent des Indulgences, et ouvrirent tous les trésors de l'Eglise à ceux qui contribueraient à achever cette fameuse Basilique ; mais il fallait que les finances fussent absolument épuisées, que tout l'argent eût été absorbé, et que les Peu-

ples n'eussent plus que de la bonne volonté, comme il arrive ordinairement dans les Etats fatigués par de longues guerres, puisque la foi aux Indulgences, qui n'a jamais été plus vive ni plus efficace que dans ces temps où elle n'avait pas encore trouvé de contradicteurs, ne put cependant rien obtenir de nos Concitoyens.

On s'efforça d'embellir ce qui était déjà fait, à la vérité, selon le goût qui régnait alors : on décora les portes par lesquelles on entre du péristile dans l'église, de toutes ces figures que l'on y voyait encore avant nos troubles : elles représentaient les Patriarches, les Prophètes, les Pontifes et les Rois de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui ont rapport avec Jésus-Christ; les uns, parce qu'ils l'ont figuré, les autres, parce qu'ils l'ont annoncé ; ceux-ci, parce qu'il descend d'eux selon la chair ; ceux-là, parce qu'ils ont défendu son Culte et sa Foi : tous les Mystères de Dieu fait Homme y étaient représentés aussi bien que toute l'histoire de la Sainte Vierge : chaque figure était accompagnée d'un emblême, ou de l'attribut, qui faisait connaître ce qu'elle représentait. Toutes les statues qui étaient dans les cintres étaient dorées : on y lisait beaucoup d'inscriptions en lettres très-gothi-

ques, toutes tirées de l'Ecriture: les unes étaient à la gloire de Jésus-Christ, les autres à l'honneur de sa Mère.

Parmi ces figures, on y voyait, comme je l'ai déjà remarqué, la statue d'un Duc et celle d'une Duchesse : selon toutes les apparences, c'était EUDES IV, avant dernier duc de Bourgogne de la première Race, et Jeanne de France son épouse, fille de Philippe-le-Long, roi de France; car c'est pendant leur règne que l'Eglise fut achevée.

Les Bouchers de cette Ville firent construire la Chapelle que l'on voyait à droite en entrant dans le même péristile: ils la consacrèrent à Saint Antoine, abbé, qu'ils choisirent pour leur Patron : les armes du duc de Bourgogne étaient attachées à la voûte de la Chapelle. Tel était l'amour qu'on avait pour ces Princes : on plaçait leurs armes par-tout : leurs personnes étaient encore plus fortement imprimées dans le cœur de leurs Sujets : jamais Souverains n'ont été plus chéris des Peuples que les ducs de Bourgogne. Le Vicomte-Maïeur, les Echevins et le Conseil de la ville se sont assemblés souvent dans cette Chapelle pour délibérer des affaires les plus importantes, surtout dans le seizième siècle; du moins voit-on plusieurs délibérations datées de ce lieu. Peut-être s'y

assemblait-on, parce que la tour gauche du portail était occupée par les chartres (1) de la ville, les Magistrats l'ayant choisie pour y déposer les titres de la commune de Dijon, convaincus de tout temps qu'ils ne pouvaient en conserver plus sûrement le trésor, qu'à l'ombre de la Sainte Vierge, dans un lieu qui lui est consacré, et qu'elle favorise d'une protection si particulière.

Philippe-le-Hardi, le premier des Ducs de la dernière Race, voulut aussi contribuer à l'ornement de cette Eglise. Il venait de châtier les rebelles de Flandre: Courtrai sur-tout, livré au pillage, consumé par le feu, avait appris aux autres villes le terrible sort qui les menaçait, si elles persistaient dans leur révolte contre leur Souverain. Il y avait dans cette ville une magnifique horloge: le duc de Bourgogne la fit démonter; il l'envoya avec le timbre à l'église Notre-Dame de Dijon, comme un monument et un trophée que sa reconnaissance érigeait à la Sainte Vierge: il fit placer cette horloge (2) à l'endroit où nous la voyons aujourd'hui.

---

(1) Ces chartres déposées dans cette tour depuis plusieurs siècles furent transférées en 1765, aux archives de l'Hôtel-de-Ville.

(2) Cette Horloge ainsi que les figures en fer

Quand Salomon eut achevé de bâtir le Temple du Seigneur, il y établit des Lévites pour chanter les louanges du Très-Haut, des Prêtres pour offrir des Sacrifices, des Docteurs pour expliquer la Loi; il assigna à chacun, des fonds et des revenus pour subsister; il y conduisit l'Arche du Seigneur, qu'il renferma dans le Sanctuaire; ensuite il fit la Dédicace du Temple avec cette magnificence qui est décrite dans le second Livre des Paralippomènes.

C'est ce que firent nos ancêtres avec un zèle auquel on ne peut donner trop de louanges : l'Eglise n'était pas encore achevée, que plusieurs avaient déjà consacré une partie de leurs biens pour y fonder des Prêtres, et au milieu du quatorzième siècle, le nombre des Bénéficiers était déjà très-considérable. L'abbé de Saint-Etienne envoya un Vicaire pour y faire les fonctions de Curé; Vicaire qu'il changeait quand il le jugeait à propos, parce qu'il en était le Curé primitif. Les Vicaires alors, et jusqu'à la fin du dix-septième siècle, n'étaient que des espèces d'Economes qui affermaient les revenus de la

battu, que nous voyons encore à présent, ne sont plus les mêmes, que celles qui furent amenées de Courtrai; il n'y a que la cloche qui n'a point été changée.

Cure; usage qui se pratiquait dans toutes les Paroisses où il y avait un Curé primitif.

Le 8 Mai 1334, le Dimanche dans l'octave de l'Ascension, cette Eglise fut enfin consacrée : la Dédicace en fut faite avec beaucoup de pompe par Hugues, Evêque de Thabaries (1) ou Thabories (2), Vicaire Général de Jean de Châlon, soixante-treizième évêque de Langres, assisté dans cette auguste cérémonie de (3) Ponse de Courbeton, douzième Abbé régulier de Saint-Etienne, Supérieur immédiat de la Paroisse Notre-Dame : elle fut dédiée à la Mère de Dieu, sous le titre de l'Annonciation ; mais comme cette solennité concourt souvent avec la Semaine-Sainte et les Fêtes de Pâques, on a depuis choisi l'Assomption pour la Fête principale de l'Eglise, parce que de tous les Mystères de

---

(1) Thabaries est un Evêché de la Palestine, suffragant de l'Archevêché de Nazareth, dans le Patriarchat de Jérusalem.

(2) Thabories est aussi un Evêché, suffragant du même Archevêché ; et c'est une Ville bâtie sur la montagne du Thabor.

(3) Robert, dans son *Gallia Christiana*, sur le titre des Evêques, s'est trompé dans le nom qu'il donne à cette abbé de Saint-Etienne ; il le nomme *Ponicardus*, c'est *Ponsardus* ; il dit qu'il était le 18e Abbé, et c'est le 12e ou le 25e, en confondant les Abbés réguliers avec les séculiers.

la Sainte Vierge, son entrée triomphante dans le Ciel est celui que l'Eglise célèbre avec plus de solennité ; c'est en effet la consommation des grandeurs de Marie. Sur le frontispice de la grande porte du portail, on grava sur un marbre noir ces paroles en lettres d'or et en caractères hébraïques, grecs et latins : *Lapidi primario Et Arcæ sanctificationis.* Ces deux mots, *Lapidi primario*, sont en caractères hébraïques : ils sont tirés du prophête Zacharie, chap. 4, ℣ 7, *Et* en caractères grecs ; *Arcæ sanctificationis*, en caractères latins, tirés du pseaume 131, ℣ 8 ; toutes ces paroles signifient que cette Eglise est consacrée à Jésus-Christ, qui est la pierre fondamentale de l'Eglise, et à Marie sa très-Sainte Mère ; cette Arche de la Nouvelle Alliance, plus excellente et plus éclatante de gloire que la première, puisqu'elle a renfermé dans son sein, non les Tables de la Loi, mais l'Auteur même de la Loi, le Verbe de Dieu auquel elle a donné un corps.

Cette Eglise fut en même temps honorée du titre de Paroissiale; elle devint même la première Paroisse de la ville, par préférence à celle de Saint-Jean, où était le Doyen de la chrétienté (1), et dont il est

---

(1) Nous ne trouvons de mention du Doyenné de la Chrétienté de Dijon dans les chartres, que

fait mention dans le huitième siècle; à celle de Saint-Michel, qui déjà dans le neuvième portait le glorieux titre de Basi-

---

depuis le XIII[e] siècle ; l'Ecclésiastique qui était revêtu de ce titre, se nommait *Decanus christianitatis Divionensis*. Le premier que l'on connaisse avoir pris ce titre, *Aubry Albericus*, était Chanoine de la chapelle du Duc. En 1435 ou 1436, Jacques Bertheau, Curé de l'église Saint-Jean, depuis quelques temps érigée en Paroissiale, obtint la réunion à sa cure, du Doyenné de la Chrétienté et c'est depuis cette réunion que ses successeurs se qualifièrent Doyen Curé.

Il est de tradition ancienne que l'église Saint-Jean fut dans son origine une Chapelle baptismale devenue aussi Chapelle sépulcrale par sa situation dans le cimetière de l'ancien Dijon, appelé *Castrum Divionense*. C'était le lieu de la sépulture commune de cette Ville et de ses dépendances. C'est par cette raison que les corps de plusieurs évêques de Langres, morts à Dijon, ou qui avaient désiré y être inhumés, notamment ceux des saints évêques, Urbain, Grégoire et Tétrique, furent conduits à ce cimetière par le Clergé de la Ville, et par distinction, déposés dans sa chapelle même. Saint Tétrique trouvant que cette Chapelle, quoique qualifiée Basilique par Grégoire de Tour, était trop resserrée pour ces différens usages, et pour contenir l'affluence des Fidèles qui venaient prier au tombeau de Saint-Grégoire de Langres, l'avait fait considérablement agrandir. Cette chapelle était le Baptistère du Peuple des campagnes voisines de Dijon. On administrait le baptême à ceux de la Ville dans un autre Baptistère attenant à son Eglise primitive, seule Paroisse de Dijon et de ses

lique; à celle de Saint-Médard, qui comprenant tout l'ancien Dijon, paraissait devoir jouir du premier rang; à celle de Saint-Nicolas et à celle de Saint-Pierre qui existaient dans le dixième siècle; enfin, à celle de Saint-Philibert, qui croit pouvoir faire remonter son origine plus haut. On ne peut attribuer cette primauté, dont la paroisse Notre-Dame est en possession depuis le quatorzième siècle, qu'à la dévotion que tous les peuples ont pour la mère de Dieu, qui tient le premier rang parmi tous les Saints et les Anges, comme étant leur Reine, et à la reconnaissance qu'excitait dans tous les cœurs le souvenir des

---

dépendances. La Chapelle Saint-Jean renfermée depuis dans l'enceinte de Dijon, est devenue une grande église où se réunissait une nombreuse Paroisse et qui par suite des événemens de nos divisions politiques fut convertie en une Halle aux foires, et où l'on a établi depuis, le bureau des Poids Publics.

Ce qui dépose encore en faveur de cette tradition est l'usage où l'on a été pendant quelques siècles, de faire dans l'Eglise Saint-Jean le premier sermon de Carême, qui s'appellait le sermon des *Aubrez*, par corruption du mot *Aubains*, *Alibi nati*. Les gens du dehors qui avaient reçu le Baptême à Saint-Jean, s'y représentaient ce jour là, en témoignage de leur persévérance dans la foi, pardevant le Doyen, qui leur imposait les cendres, et ils assistaient au sermon des *Aubrez*, qui se faisait principalement en leur faveur.

bienfaits que répandait par-tout Notre-Dame de Bon-Espoir.

On plaça son Image, dès que l'Fglise fut achevée, dans le même endroit où on la voit actuellement, avec cette différence qu'elle était enfermée dans une Chapelle voûtée. haute de vingt pieds: la voûte était couronnée d'une galerie qui regnait autour de la Chapelle; là on plaçait des flambeaux que la piété des Fidèles consacrait à Marie comme un symbole de l'ardeur de leur dévotion; le dedans et le dehors de la Chapelle étaient ornés d'une grande multitude de tableaux qui représentaient les grâces différentes obtenues de Jésus-Christ par l'intercession de sa Mère; on y voyait des jambes, des bras, des pieds de cire, d'argent, de bois, des béquilles sans nombre, monumens des guérisons qu'elle avait opérées: aux colonnes qui soutenaient la voûte, comme à la tour de David, étaient suspendus des boucliers, des écus, des épées, des armes de toutes éspèces, des étendarts consacrés à la Sainte Vierge par des Héros et des ducs de Bourgogne, comme des trophées que lui érigeait leur reconnaissance.

Cette chapelle était très obscure, parce qu'elle ne recevait de jour que par la porte, c'est pourquoi il y avait deux lampes qui ne cessaient de brûler le jour et la nuit : cette

obscurité rendait ce Sanctuaire plus respectable. Le recueillement qu'elle favorisait, une vénération particulière qu'elle inspirait, augmentaient et soutenaient la dévotion; mais sur la fin du dernier siècle, comme on crut que cette voûte faisait un mauvais effet dans l'Eglise, on la démolit, et l'Autel fut construit comme il est à présent. Les monumens de piété qui avaient été respectés par les années, furent dispersés : les familles qui crurent en avoir besoin, ou pour prouver l'antiquité de leur origine, ou la piété de leurs ancêtres, les demandèrent, et on les leur accorda avec trop de facilité; car dans nos Eglises on conserve avec soin les titres qui sont utiles, tandis que l'on néglige entièrement ceux qui ne sont qu'honorables, sur-tout les anciens monumens érigés, ou par nos pères à la Religion, ou par la Religion à nos pères; ou du moins ne les conserve-t-on qu'autant qu'ils intéressent les familles qui existent sous nos yeux; et c'est un abus dont se plaint Guichenon dans son Histoire de Savoie, à l'occasion d'un superbe mausolée d'une duchesse de Bretagne, qu'il prétend avoir été démoli par un motif d'intérêt dans une Eglise de cette Ville.

Quoi qu'il en soit, cette Chapelle voûtée, dans laquelle était conservée l'Image

de Notre-Dame de Bon-Espoir, ne fut pas plutôt détruite, que la dévotion des Fidèles parut ralentie; et c'est ce qui est arrivé dans toutes les Eglises: depuis qu'elles ont été rebâties dans un goût plus moderne, plus élégant et plus délicat, le goût de la piété a diminué: depuis que les Fidèles se sont appliqués à orner les Temples avec cette magnificence que l'on admire partout, les Chrétiens se sont moins appliqués à s'orner eux-mêmes de vertus evangéliques, eux qui sont les Temples du Saint-Esprit, où Dieu veut être adoré en esprit et en vérité. Jamais nos Eglises n'ont été plus magnifiques et plus somptueuses, et jamais elles n'ont été moins respectées et même moins fréquentées: le grand jour que l'on y a admis bannit le recueillement et occasionne la dissipation: on est souvent plus attentif à admirer la magnificence des ornemens que la grandeur et la sainteté des Mystères que l'on y célèbre: au lieu que l'obscurité qui y régnait autrefois, et cette noble simplicité qui en était toute la parure, saisissaient les Fidèles d'une sainte horreur, et les pénétraient d'une crainte respectueuse, qui, tempérée par l'amour, les rendait plus attentifs à ce qui s'y passait.

Les soins que l'on a eus jusqu'à présent de conserver l'Image de Notre-Dame de

Bon-Espoir, malgré sa forme grossière et sa couleur, montrent qu'elle a toujours été l'objet d'un Culte particulier, et que dans tous les temps elle a été regardée et révérée comme un canal de grâces : c'est ce qui lui avait fait donner le nom de *Notre-Dame de Bon-Rapport*, qu'elle a porté jusqu'au commencement du seizième siècle, époque à laquelle on lui donna celui de Notre-Dame de Bon-Espoir.

Elle n'était pas seulement l'objet de la confiance des Habitans de cette Ville ; par toute la Province on l'invoquait ; les Rois mêmes et particulièrement Jeanne de Boulogne, reine de France, à qui notre Ville doit son agrandissement, firent connaître la dévotion qu'ils avaient pour elle, soit par des fondations qu'ils firent dans cette Eglise, soit en se relâchant des amortissemens qui leur étaient dus, pour témoigner, disaient-ils, leur piété et leur reconnaissance envers notre Sainte Vierge.

Pénétré de tels sentimens, Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, l'an 1462 fonda un salut (1), c'est-à-dire, l'Antienne

---

(1) Comme qui dirait la salutation à la Sainte Vierge; le mot de salut vient de celui de *salve*, qui commence cette prière, qui signifie en français je vous salue : ce Salut qu'on dit le soir, et que les Latins appellent *vespertina oratio*, prière

Salve Regina, qui, chaque jour à l'entrée de la nuit, était chantée par les Prêtres de cette Eglise, devant l'Autel de Notre-Dame de Bon-Espoir ; le Duc, et Isabelle de Portugal son épouse assistaient régulièrement à ce Salut (1).

Pour seconder plus efficacement les bonnes intentions de ce Prince, les Evêques de Langres, d'Autun, de Châlon, de Mâcon, de Nevers, de Troyes, de Soisson, les Archevêques de Lyon, de Sens, de Vienne, d'Aix, deux Souverains Pontifes, Pie II et son successeur Paul II,

---

du soir, est fort ancien dans l'Eglise, dit Saint-Bernard, elle a été composée et instituée par des Saints, et il n'y a que des âmes pleines de piété et d'amour qui puissent dignement la chanter, parce qu'elle ne peut être comprise que par des Saints : Saint Bernard s'exprime ainsi dans le premier Sermon qu'il a fait sur cette prière.

(1) Ils avaient fait construire une Chapelle au-dessus de celle des-Boisseau, à présent dite de Barjon, et dans laquelle ils se plaçaient quand ils venaient dans cette Eglise : il y avait dans cette Chapelle un Autel sur lequel ils faisaient célébrer la Messe, une cheminée vis-à-vis l'Autel, deux fenêtres qui regardaient dans l'Eglise ; leurs armes étaient encore à la clef de la voûte de cette Chapelle, et de la porte par laquelle on y monte : on voit de semblables Chapelles dans toutes les Eglises dont les ducs de Bourgogne sont Fondateurs, et dans celle où leur dévotion les conduisait souvent.

accordèrent des Indulgences à tous le: Fidèles qui assisteraient à ce Salut et à l'Antienne *Inviolata*, que l'on chante encore tous les dimanches et Fêtes avant d commencer la Grand'Messe (1).

La fondation de ce Salut a subsisté, e a été acquittée avec exactitude, quoiqu les revenus fussent réduits au quart de c qu'ils étaient dans leur origine, jusqu'à cet orage, aussi cruel qu'imprévu, qui en 1720 renversa, dissipa les fortunes les plu brillantes du Royaume, n'épargna pa même les biens de l'Eglise : le zèle que l clergé de Notre-Dame, a montré dans tous les temps, le respect que nous conservons toujours pour la mémoire d'un Prince aussi religieux et aussi dévot à Marie que l'était Philippe-le-Bon, firent employer toutes sortes de précautions pour conserver ce que la piété de ce Prince avait consacré, dans l'intention de perpétuer sa fondation : on représenta les titres, on employa toutes sortes de moyens, afin de soutenir un si saint usage : ce fut en vain ; et les Peuples on vu avec regret

(1) Ces Indulgences avaient été accordées à la sollicitation de Joseph Gardillet, Doyen de la Chapelle aux Riches, et en même temps Mépartiste de Notre-Dame. Elles nont plus lieu, le Salut étant supprimé.

et avec douleur cesser une prière qui faisait leur consolation et leur joie.

Comme les petits se font un devoir d'imiter les grands, et ceux-ci les Princes, les tendres sentimens qu'avaient les ducs de Bourgogne pour la Sainte Vierge, passèrent bientôt dans le cœur de ceux qui composaient leur Cour.

Animé, soutenu par cette confiance, Pierre de Beaufremont, comte de Charny, chevalier de l'Ordre de la Toison-d'Or, Conseiller et grand Chambellan de Philippe-le-Bon, fit publier dans les deux Bourgognes, dans la Flandre et les Pays-Bas, dans tous les lieux sujets à l'obéissance du Duc, par toute la France, en Savoie, en Italie, en Allemagne, qu'il commencerait un Tournoi le 11 Juillet 1443, et que pendant six semaines de suite, avec treize Gentilshommes (1) les plus distingués parmi ceux qui composaient la Cour du Duc, ils tiendraient

---

(1) Savoir, Guillaume de Beaufremont, baron de Sey et de Sombernon, Pierre de Beaufremont son frère; le comte d'Albert, sieur de Valengin; Guillaume de Chamdivers, Guillaume de Vaudrey; Antoine de Vaudrey, son frère; Amé Rabutin; Guillaume de Vienne; Thibaut de Rougemont; Jean de Rup; Jean de Creon; Jean de Chaumermis, premier écuyer du duc de Bourgogne; Jean de Saillans.

contre tous venans le pas d'armes, en l'honneur de Dieu et de sa très Sainte Mère : on voyait les armes de tous ces Seigneurs, avec celles du duc de Bourgogne, peintes au-dessus de la porte de l'Hôpital du Saint-Esprit.

Ils avaient choisi leur champ de bataille à une lieue de Dijon, sur le chemin de Nuits, dans un lieu appellé la Place de Charlemagne, peut-être parce que cet Empereur allant en Italie pour secourir le Pape Adrien I[er], qui était alors fort inquiété par Didier, roi des Lombards, passant en Bourgogne, fit camper son armée en cet endroit ; là se trouvait un arbre d'une extrême grosseur, qui, par la hauteur de sa cime et la multitude de ses branches, mettait à l'ombre une grande partie de la place ; il s'appellait l'arbre de Charlemagne : à cet arbre étaient suspendus deux écus ; l'un noir semé de larmes d'or ; l'autre violet semé de larmes noires : le violet était pour ceux qui combattaient à pied, le noir pour ceux qui combattaient à cheval dans ce Tournoi (1).

---

(1) Le Tournoi est un exercice militaire que faisaient les anciens Chevaliers, pour montrer leur adresse et leur bravoure : on appelle cet exercice le Tournoi, parce que les Combattans tournent de côté et d'autres, dit Ménage ; ils sont fort anciens.

La Noblesse la plus distinguée des pays où le Tournoi fut annoncé, se rendit dans cette place : le Duc et la Duchesse honorèrent les combattans de leur présence. Le duc de Savoie, le comte de Genève, et plusieurs autres Princes vinrent exprès pour être les témoins de la valeur que faisaient paraître, et ceux qui attaquaient, et ceux qui défendaient. Toutes ces Puissances furent les juges de la victoire, et les distributeurs des palmes et des couronnes. Jamais Tournoi n'avait été plus beau et plus magnifique, soit par rapport aux dépenses immenses qui y furent faites, soit par rapport au concours extraordinaire de toutes sortes de personnes qui s'y trouvèrent, soit par rapport aux fêtes différentes que les Seigneurs qui tenaient le pas d'armes inventaient et exécutaient chaque jour, soit enfin par rapport à la valeur que tous firent paraître.

---

l'Abbé de Choisy en attribue l'invention à Geoffroy II, comte d'Anjou, et seigneur de Preuilly en 1066, sous le règne de Philippe I; et c'est de de France que cet usage a passé en Allemagne, en Angleterre et en Grèce même, dit l'Histoire Bizantine : ils étaient autrefois fréquens dans ce Royaume; mais Henri II ayant été blessé dans un Tournoi d'un coup de lance, dont il mourut, ces sortes de fêtes et d'exercices ont été négligés et enfin entièrement abandonnés.

Le Tournoi ne fut pas plutôt fini, que le comte de Charny, avec les douze Chevaliers qui lui étaient associés, couverts de gloire, portant en mains les marques de leur victoire, précédés de leurs Hérauts et Rois d'armes, accompagnés de la Noblesse, et de tous ceux qui avaient été les spectateurs et les juges du combat, avec une magnificence et une pompe telles que l'on peut se les représenter en pareille occasion, vinrent à Notre-Dame, où, après avoir fait célébrer une Grand'Messe dans la chapelle de Notre-Dame de Bon-Espoir, tous à genoux, offrirent à la Sainte Vierge leurs écus, qui avaient servi de montre dans le Tournoi : il les appendirent eux-mêmes à la voûte de la Chapelle, pour être un éternel monument de leur reconnaissance, pour apprendre à la postérité qu'ils étaient redevables à Notre-Dame de Bon-Espoir, de la gloire qu'ils venaient d'acquérir dans ce magnifique Tournoi.

Mais qui ressentit plus efficacement les heureux effets de la puissante protection de cette incomparable Vierge que Philippe Pot, seigneur de la Roche-Nolay (1) ?

---

(1) Il était Grand Chambellan de Bourgogne, Chevalier de la Toison d'or : il avait été tenu sur les Fonts baptismaux par Philippe-le-Bon, Prince dont il fut très considéré, aussi bien que de son

Pour faire connaître la confiance qu'il avait en Notre-Dame de Bon-Espoir, et les secours particuliers qu'il en avait reçus, il avait choisi pour devise ces mots : *Tant L vaut*; devise qu'il fit graver autour de ses armes (1).

Le zèle de la religion, l'amour de la

---

fils Charles, le dernier des Ducs, et de Louis XI, roi de France, qui l'honora de l'Ordre de Saint Michel qu'il avait institué ; il le fit encore le premier Chevalier d'Honneur du Parlement de Bourgogne. Philippe Pot en effet réunissait dans sa personne tout ce qui peut rendre un homme de sa naissance et de son rang estimable et aimable ; c'était le plus beau, et le Cavalier le mieux fait de son temps ; il avait un courage et une valeur qui lui méritèrent les plus belles charges de l'armée ; il avait l'esprit si juste, et parlait avec tant d'éloquence, qu'on le nommait la bouche de Cicéron ; mais sa grande piété l'a rendu encore plus recommandable. Les Charges dont il était revêtu, les négociations différentes ne l'empêchèrent jamais de remplir tous les devoirs d'un parfait Chrétien ; zèlé pour le service de son Prince, plus zèlé encore pour la gloire et le service de son Dieu ; grand par sa naissance, plus grand par les qualités et les actions que le monde encense, mais infiniment plus grand par les vertus que Dieu couronne.

(1) On voit cette devise en lettres d'or dans tous les châteaux qu'il a occupés, dans toutes les chambres, sur toutes les cheminées, sur tous les vitreaux, sur-tout à Châteauneuf qu'il a fait bâtir et qui appartenait en 1777, à M. le Marquis de Vivienne.

gloire si naturel aux âmes nobles, l'envie de plaire à son Prince et de mériter son affection, l'empressement de signaler cette valeur invincible, ce courage héroïque qu'il avait reçu comme par héritage de ses ancêtres, l'exemple de tant d'autres Seigneurs qui quittaient tout par les mêmes motifs, firent voler Philippe Pot au secours de Constantinople assiégée, et fortement pressée par les Turcs.

La fortune ne seconda point la valeur de ce jeune Héros, où plutôt sa valeur fut inutile contre une nombreuse troupe de Janissaires dont il se vit tout-à-coup environné et accablé; il combattit cependant long-temps avec une intrépidité qui charmait ses ennemis mêmes, il succomba enfin sous l'effort de la multitude: on l'arrêta prisonnier, mais il leur vendit bien cher sa liberté.

Les Janissaires crurent qu'ils ne pouvaient mieux témoigner leur zèle à Mahomet II, leur Empereur, qu'en lui conservant un prisonnier tel que Philippe: ils racontèrent au Sultan la manière dont il avait combattu et défendu sa liberté et sa vie. Ce Prince admira l'air noble, et sur-tout la valeur de son nouvel Esclave, et conçut en même temps l'espérance de pouvoir l'attirer à son service. Croyant

réussir dans ce dessein, il ordonna que Philippe serait séparé des autres Esclaves, qu'il serait traité plus doucement, chargé de chaînes moins pesantes, et dispensé des travaux auxquels ces barbares emploient ceux qui tombent dans leurs fers. Les promesses les plus magnifiques, les caresses les plus sensibles, les espérances les plus flatteuses furent vainement mises en usage. On fit succéder les menaces les plus effrayantes, les peines les plus humiliantes, enfin les traitemens les plus cruels; mais rien ne put ébranler Philippe : et quelque fureur que Mahomet fit éclater contre lui, il n'en fut que plus ferme dans sa foi; enfin, lui dit le Sultan, si tu peux vaincre l'ennemi que je t'opposerai; je te promets la liberté, et je te renverrai dans ta patrie.

Mahomet, tout inhumain qu'il était, aimait la valeur, parce qu'il en était lui-même rempli; et jamais Prince ottoman n'a étendu si loin ses conquêtes, et porté à un plus haut degré la gloire de cet Empire que Mahomet II. Ainsi il ne put jamais se résoudre à faire mourir un jeune homme en qui il connaissait tant de vertus et de bravoure. Cette proposition combla de joie Philippe. Appuyé sur la confiance qu'il avait en Notre-Dame de Bon-Espoir, dont il portait l'image sur lui, il se pré-

pare au combat, il en attend le momen avec impatience.

Le jour destiné pour ce spectacle arrivé, Philippe est conduit dans une espèce de cirque, où le Sultan était avec toute sa Cour. L'ennemi qu'on opposa à Philippe était un lion affamé. A la vue d'un tel ennemi, notre Héros saisit un sabre qu'on lui avait donné pour se défendre, et levant les yeux au Ciel, il s'écrie avec un ton qui répondait de la victoire, *Tant L vaut.* Le lion, avec des yeux étincelans, approche et s'élance sur Philippe, qu'il regardait déjà comme sa proie; mais Philippe, d'un coup de sabre, coupe les deux pieds de devant du lion: l'animal tombe, écume, effraie tous les assistans par ses rugissemens, excepté Philippe, qui s'élance à son tour sur son ennemi, et d'un autre coup il lui enlève la langue, et lui perce enfin le cœur. Plein de joie et de reconnaissance, il s'écrie à l'instant: *Tant L vaut*, publiant par-là, que ce n'était qu'à celle qu'il avait invoquée, qu'il était redevable d'un si heureux succès.

Charmé d'un tel courage et d'une si grande adresse, Mahomet descend dans le cirque, embrasse le vainqueur, se dépouille du baudrier d'où pendait son cimeterre, le met lui-même au col de Philippe, et après l'avoir honoré des éloges

ue méritait un si grand courage, il lui endit la liberté, et lui accorda la permision de retourner dans sa patrie.

Philippe n'y fut pas plutôt arrivé, que our perpétuer les marques de sa reconaissance, il fit peindre Notre-Dame de on-Espoir sur un tableau (1), il y est présenté à genoux aux pieds de la Vierge, devise *Tant L vaut* sortant de sa bouche. côté on lit cette Hymne en rondeau :

Mère de Dieu, très glorieuse,
Belle, plaisante et saicoureuse:
Zaphis qui jamais fut sur terre,
Très-humblement je viens requerre
Ta sauve-garde précieuse.
Tu m'a préservé jusques ici
L'honneur, la vie et la santé,
Sous l'espoir de ta grand merci,
Je me rends à ta volonté.
Sauve-moi, Dame glorieuse,
De la prison tant rigoureuse
Où l'on ne voyait que cruauté;
Garde-moi d'y être bouté,
Car à chacun tu es piteuse,
Mère de Dieu!
Tant L vaut et a valu
A celui qui a recouru
A celle pour qui dit ce mot,
Te suppliant, Philippe Pot,
Qui de tout mal l'a secouru.
TANT L VAUT.

(1) Ce tableau était à Notre-Dame; il n'y a e soixante-six ans environ qu'il n'y est plus :

Mais Notre-Dame de Bon-Espoir fut encore plus favorable à la ville de Dijon, assiégée par les Suisses en 1513; tous leurs Cantons, excités par les ennemis de la France, croyaientprofiter, et de l'éloignement des troupes du Roi; et de l'impossibilité où Louis XII se trouvait de secourir la Bourgogne, pour venir fondre sur cette Province, la désoler, la piller et la réduire sous leur obéissance. Ils se hâtèrent de lever une armée considérable, qui fut bientôt grossie par les secours que leur donnèrent, et l'Empereur et les Comtois.

Le Roi, informé de leurs desseins dès

---

il était à Barbirey, chez madame de Santaucours, qui l'avait demandé, parce qu'elle descendait de ce grand homme. C'est cette dame qui a communiqué l'histoire de cette action, décrite par un Religieux de Cîteaux, contemporain de Philippe Pot qui mourut au mois de Septembre de l'an 1494, et fut inhumé à Cîteaux, dans la chapelle de Saint-Jean, où il était représenté sur un beau mausolée que lui érigea sa famille, et sur lequel on lisait une épitaphe de quarante-huit vers élégiaques, composée par le même Religieux, qui fit un Mémoire de sa vie, conservé dans les archives de cette Abbaye, jusqu'au moment où elles ont été dispersées au commencement de nos troubles. Le mausolée de Philippe Pot a été transféré à Dijon, et se trouve aujourd'hui rétabli au Musée lapidaire de M. Richard de Vesvrotte.

les premiers jours du mois de Juillet de la même année, en donna avis à sa bonne ville de Dijon par une lettre adressée aux Maire et Echevins. Il les avertit du danger où était la Bourgogne, principalement cette Ville; et après leur avoir marqué la confiance que lui donnaient la fidélité et le zèle reconnu des Dijonnais pour le service de leurs Souverains, il leur ordonne de se tenir en défiance, pour n'être pas surpris; de s'armer de courage et de fermeté, leur promettant de son côté tous les secours qu'il pourra leur donner.

Cette nouvelle ne fut pas plutôt répandue dans toute la Bourgogne, que la frayeur fut universelle: les Dijonnais, peu accoutumés à voir leur pays servir de théâtre aux fureurs de la guerre, se regardaient déjà comme des victimes prêtes à être dévorées. Cette frayeur cependant fut beaucoup diminuée par l'arrivée de Louis de la Trimouille, Gouverneur de cette Province. Il était au-delà des monts; le Roi le fit revenir, et l'envoya dans cette Ville, comme le plus fort rempart qu'il pouvait opposer à ses ennemis. Il passait en effet pour le plus grand Capitaine de son temps: Paul Jove l'appelle le Chevalier sans reproche, l'ornement de la Monarchie, l'appui du Trône, l'âme des conseils du Roi, la gloire de son siècle. C'est

la justice que lui rendent aussi tous les autres historiens.

A peine fut-il arrivé dans cette Ville, qu'il s'occupa à lui procurer toute la sûreté qu'elle pouvait attendre, il la pourvut de tout ce qui était nécessaire pour soutenir un siège tel qu'était celui dont on était menacé. Pendant qu'on amassait toutes sortes de provisions, on fabriquait des armes de toute espèce, on remplissait les magasins. Il y avait plusieurs brèches que la vétusté avait faites à nos murs, on les rétablit, il n'y avait pas assez de tours, on en fit construire de nouvelles ; les fossés n'étaient pas assez profonds, on les fit creuser ; le derrière des murs n'était pas comblé, ce qui les rendait faibles et hors d'état de résister au canon, et de contenir les troupes nécessaires pour défendre la Ville, on les combla ; il n'y avait point de parapets, les murs en furent garnis. Tous ces ouvrages furent faits avec une promptitude incroyable : on les commença dans le milieu de Juillet, ils furent achevés sur la fin d'Août. Il n'en faut pas être surpris ; l'amour de la liberté, la crainte de perdre ce qu'on a amassé avec beaucoup de peine, l'appréhension d'une mort cruelle, en de pareilles occasions : donnent de l''ardeur et du courage aux plus lâches, raniment les faibles et soutiennent les forts.

Le Roi envoya six mille hommes de troupes réglées; car quelqu'ardent que fut le zèle des citoyens, ils n'avaient pas assez de force et d'expérience pour soutenir eux seuls l'effort d'une armée aussi considérable que celle des Suisses. On se hâta de faire la revue de tous les habitans capables de porter les armes, et le commandement en fut donné au grand Gruyer. On nomma des officiers pour conduire les habitans de chaque paroisse, et chaque jour ces nouvelles troupes étaient exercées. La Trimouille fit assembler le Conseil de guerre et celui de la Ville: il y fut résolu que l'on mettrait le feu dans tous les faubourgs, pour les rendre inutiles à l'ennemi; et en conséquence de l'ordre qui en fut donné le 4 Septembre, le feu fut mis impitoyablement dans toutes les maisons et bâtimens qui étaient dans le faubourg Saint-Nicolas; l'Eglise paroissiale fut épargnée; elle était située du côté de septentrion, à l'extrémité de la rue que l'on nommait autrefois le Four de Bèze: elle s'étendait sur le glacis de l'enceinte moderne de cette Ville, et couvrait par sa hauteur le rempart qui est à présent le bastion de Saulx. Elle n'était pas moins belle, dit-on, que celle de St-Bénigne; et c'est apparemment par cette raison qu'elle ne fut pas démolie: cependant on en

transporta le Saint Sacrement, les Vases sacrés l'argenterie, et tout ce que l'on put déplacer, dans la chapelle de Noidant, qui était dans le même endroit où était l'église Saint-Nicolas, dont il ne reste plus que la Tour pour y conserver *l'horloge*, qui est encore aujourd'hui le *régulateur* du quartier de cette ville.

Les autres faubourgs subirent le même sort : celui de Saint-Pierre fut brûlé le 5, au grand regret des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui y avaient de très-belles maisons : leur Eglise fut aussi réservée (1). Le 6 on vit le même embrasement dans celui de la Porte-Neuve. Le 7 celui d'Ouche fut pareillement réduit en cendres, excepté l'église et l'hôpital du Saint-Esprit; et telle est la triste nécessité où se trouve une ville assiégée ; elle est contrainte, pour sa propre sûreté, de détruire et de brûler tout ce qui pourrait servir de retraite à ses ennemis.

Pendant ce temps-là les Suisses com-

(1) On appellait cette Eglise le Temple, parce qu'elle avait autrefois appartenu aux Chevaliers du Temple, que l'on nommait les Templiers; mais cet Ordre ayant été supprimé en 1309, leurs biens, leurs maisons, leur Eglise, et tout ce qu'ils possédaient par-tout, fut donné aux Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, auxquels enfin ont succédé les Chevaliers de Malthe.

mandés par le duc Ulrich de Virtemberg et par Guillaume de Vergy (1), comme

---

(1) On est sans doute surpris de voir à la tête des ennemis de la France et de Dijon, Guillaume de Vergy, sur-tout lorsque l'on se rappelle que la famille de ce Seigneur est originaire du Duché de Bourgogne : Charles, le dernier de nos Ducs, l'avait honoré des charges les plus distinguées, et d'une confiance si grande, qu'il ne pouvait en être séparé un seul instant. Pour l'attirer à son parti, le roi Louis XI l'avait fait Grand-Chambellan ; il lui avait donné, pour lui et les siens, le Château et la Seigneurie de Vergy, Terre qui était demeurée unie au domaine des Ducs, depuis le mariage d'Alix de Vergy avec Eudes III, duc de Bourgogne, il lui avait remis plusieurs autres Terres vendues et aliénées à Charles VII, roi de France et d'autres encore qui ne venaient point de la famille des Vergy, mais qui étaient avenues à la Couronne de France par des confiscations. Charles VIII, qui succéda à Louis XI, n'avait pas moins favorisé Guillaume de Vergy ; il lui avait donné la Charge de Grand Sénéchal de Bourgogne. Cependant comblé de tant de bienfaits de la part de la France, Guillaume de Vergy passe tout-à-coup au service de Maximilien ; il prend la conduite d'une armée contre la France ; il vient lui-même porter le feu dans Dijon, qu'il pouvait regarder comme sa patrie et le berceau de son enfance : les motifs de ce changement dans un si grand Capitaine, qui avait d'ailleurs de si grandes vertus, et qui se glorifiait plus que tout autre de soutenir cette magnifique devise de sa famille : *Sans varier*, furent l'aversion que toute la Noblesse avait conçue contre Louis XI, et l'amour que tous les Peuples ressentaient pour les

un torrent furieux, descendaient avec impétuosité de leurs montagnes; l'Empereur leur ouvrit un passage sur ses terres; ils traversèrent une partie du comté de Bourgogne. Mais en entrant dans le Duché, quelles hostilités n'y firent ils pas? Tout ce qui se trouva sur le passage fut désolé et ruiné; ils pillèrent les maisons; ils deshonorèrent les femmes; violèrent les vierges; ils mirent tout à feu et à sang: et les campagnes, par où cette terrible armée passa, furent changées en affreux déserts, où, l'on ne trouvait plus que des cendres: elle marchait sur deux colonnes, pour ne pas s'incommoder dans la marche, et pour désoler plus de pays. Depuis Besançon, l'une avait pris le chemin de Gray, et l'autre celui d'Auxonne. Ils arrivèrent enfin devant Dijon le 7 Septembre

---

ducs de Bourgogne, dont on chérissait les restes précieux dans la personne de Marie, fille unique de Charles, qui, après la mort de son père, épousa Maximilien d'Autriche, qui fut depuis Empereur d'Allemagne: cette princesse, par ces grandes qualités, retint à son service les plus distingués de ce Duché, qui, pour la suivre, abandonnèrent cette Province. Le roi Louis XI essaya en vain de les faire rentrer dans son obéissance; ils demeurent fidèles à Marie, rien ne put les en détacher.

Ces principales familles sont les Vergy, les Seigneurs de Sombernon, de Sey, et la plus grande partie de la Maison de Châlon.

1513, investirent en même temps toute la Ville. Le 8 le siège fut formé et la tranchée ouverte : leur artillerie ne cessait de faire un feu terrible, et nos murs en furent bientôt ébranlés.

Ils battaient la Ville avec tant de violence, leur armée était si nombreuse, leurs forces si supérieures aux nôtres, que l'on comprit dès-lors qu'il y aurait de la témérité à résister ; ensorte que le 10 du même mois, il fut résolu dans le Conseil, que l'on chercherait le moyen de capituler ; et dès le même jour le grand Gruyer de Bourgogne, le grand Bailli de Dijon, le premier Président du Parlement, et J. de Maizière, lieutenant-général du Gouverneur, entrèrent dans le camp des ennemis : leur négociation n'eut aucun effet ; ils se retirèrent dans la Ville sans avoir rien pu gagner sur l'esprit des commandans Suisses. Au contraire, ce jour-là même, la Ville fut battue avec plus de fureur, et de deux côtés en même temps.

Ils n'avaient d'abord dressé qu'une batterie de canon du côté de la Porte-Neuve, profitant d'une élévation qui est sur le chemin de Mirande, et qui commande la Ville (1) ; mais le jour de la négociation,

(1) Aujourd'hui le creux d'Enfer et la fontaine des Suisses, du nom des assiégeans.

après que nos Envoyés furent rentrés, ils dressèrent une autre batterie sur les carrières de la Chartreuse, où M. de Vergy fut même se loger.

Ils attaquèrent Dijon avec tant de violence, que le 11, nos Députés retournèrent en négociation; ils furent plus heureux que le jour précédent, car ils obtinrent une trève, on défendit tous actes d'hostilité de part et d'autre jusqu'à nouvel ordre. Les assiégeans étaient déjà si près de nos murs, qu'ils s'entretenaient avec nos soldats qui étaient sur les parapets; mais les généraux Suisses firent des propositions auxquelles on ne put répondre, tant elles étaient extraordinaires et injustes.

Ils demandaient le duché de Bourgogne et tous les pays adjacents, les châteaux de Milan et de Crémone, Gènes, le comté d'Asti, quatre cent mille écus d'argent comptant, et qu'en outre le Roi eût à reprendre dix mille Suisses à son service, et à en payer trois mille cinq cents pour trois mois dont ils feraient montre.

Quelles que soient ces propositions, on ne doit pas en être surpris, quand on considère quels étaient les Suisses, la multitude de leurs combattans qui montaient à près de cinquante mille hommes, les secours qu'ils attendaient d'Allemagne,

l'appui que leur promettait le roi d'Espagne, et le souverain Pontife lui-même Jules II, qui n'aima jamais la France; royaume néanmoins qui a toujours été le plus ferme appui du saint Siège et l'asyle ordinaire des Papes persécutés : d'un autre côté, la faiblesse de nos remparts, le petit nombre de nos soldats, l'éloignement de l'armée du Roi, la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité où il était de nous secourir, relevaient le courage de nos ennemis : ils se croyaient déjà maîtres de la Bourgogne, ils s'imaginaient qu'on ne pouvait leur résister.

Le seigneur de la Trimouille, aussi intrépide que les Suisses étaient présomptueux, répondit à leurs propositions par un coup de canon : ce fut là, pour ainsi-dire, le signal de la rupture de la trève qui n'avait duré que huit heures : on recommença à battre la Ville avec plus de fureur; le feu fut égal de part et d'autre pendant toute la nuit, et les assiégés firent paraître une constance et un courage qui étonnaient les assiégeans.

Mais nos murs s'affaiblissaient, ils étaient même ouverts de tout côté, et le 12 les ennemis se préparaient à donner un assaut général : déjà les soldats étaient au pied des brèches, pour leur en défendre le passage : chacun de nos com-

battans eut eu besoin de l'intrépidité de ce fier et généreux Romain, qui lui seul défendit le passage d'un pont contre une armée entière qui venait attaquer Rome ; de tels miracles de valeur seraient inutiles à présent, depuis la fatale invention des armes à feu : aussi la Trimouille ne se confiant plus dans le courage des assiégés, ne pouvant néanmoins se résoudre à céder si facilement la Ville, hasarda une troisième députation ; il demanda une conférence, elle lui fut accordée : les généraux Suisses arrêtèrent l'avidité de leurs soldats, qui déjà partageaient en idée nos dépouilles et nos celliers, le bruit du canon ne fut plus entendu, ni dans le camp, ni dans la Ville ; un profond silence régnait des deux côtés ; les uns et les autres étaient attentifs aux succès de cette conférence qui devait décider du sort, non-seulement de Dijon, mais de toute la Province.

C'est ce que comprirent les Dijonnais, persuadés qu'ils ne pourraient plus échapper à un si grand péril que par une espèce de miracle, et qu'il n'y avait plus que la toute puissance de Dieu qui pût les délivrer ; ils mirent leur confiance, non plus dans leurs forces qui etaient épuisées, mais dans les miséricordes du Seigneur : les momens de tranquillité que donna la

trève qui dura tout le jour furent employés à implorer le secours du Dieu des armées et de la paix, par l'intercession des Saints dont cette Ville a le bonheur de posséder les précieuses Reliques (1).

---

(1) Ces reliques sont le corps de Saint Bénigne martyr et l'apôtre de cette Ville, qui est tout entier dans l'Abbaye qui porte son nom, et qui est le lieu de son tombeau : on y voit encore les corps de Saint Eustade, premier abbé de Saint-Bénigne; de Saint Tranquille, second abbé du même lieu; de Sainte Paschale, vierge et martyre, qui avait été baptisée par Saint Bénigne; de Sainte Floride; de Sainte Léonille, qui inhuma le corps de Saint Bénigne; de Saint Hilaire, qui était sénateur dans cette Ville, et de Sainte Quinte son épouse, tous deux convertis à la Foi par Saint Bénigne.

De Saint Urbain, sixième évêque de Langres, qui avait d'abord été inhumé dans l'église de Saint-Jean; mais l'an 1524, Michel Boudot, dix-huitième évêque de Langres, fit la translation, d'une partie des reliques de ce Saint dans l'abbaye de Saint-Bénigne, où l'abbé du Charmes les renferma dans une châsse d'argent.

De Saint Médard, quatorzième évêque de Noyon: l'église de Saint-Etienne avait l'avantage de posséder les reliques de ce Saint évêque depuis l'an 901, par les soins d'Aimar, comte de Dijon, qui les enleva à des habitans de Soissons, qui fuyaient avec ce précieux dépôt, pour le dérober à la fureur des Normands, qui ravageaient toute la France.

De Saint Grégoire, et de son fils Saint Tétric, tous deux successivement évêques de Langres, tous deux inhumés dans l'église de Saint-Jean; leurs chefs ont été transférés à Langres.

Les maisons, les rues, les places publiques étaient désertes, mais les Temples étaient remplis ; au lieu du bruit épouvantable du canon et des armes, on n'entendait que prières et que vœux, et parce que de tous les Saints, la bienheureuse Marie a un accès plus favorable auprès de son Fils, tous les habitans se réunissaient dans l'église Notre-Dame, et environnaient cette chapelle où est placée l'Image de Notre-Dame de Bon-Espoir.

La Trimouille, qui joignait les vertus d'un parfait chrétien à celles d'un grand capitaine, sacrifiait à la prière les momens qu'il eût pu consacrer au repos qui lui était si nécessaire : il avait une si grande confiance en Notre-Dame de Bon-Espoir, que sans cesse il l'invoquait, et qu'il assurait nos concitoyens que dans peu elle leur ferait sentir les heureux effets de la puissance qu'elle a auprès de son Fils.

Un exemple si touchant fut suivi par toute la Ville, tous levaient les mains et les yeux au Ciel, tous conjuraient la divine Marie, tous par leurs bonnes œuvres s'efforçaient de mériter, que Dieu qui change les cœurs, et les tourne comme il lui plaît, disposât les généraux de l'armée ennemie à accepter les propositions que nous leur faisions, et à nous accorder la paix que nous désirions.

Pour se rendre la Mère de Dieu plus favorable, le clergé de cette église fit une Procession (1), où l'Image de Notre-Dame fut portée avec toute la pompe qui fut possible dans les conjonctures, où l'on se trouvait : toutes les Cours y assistèrent avec le seigneur de la Trimouille, tous les officiers de l'armée, tous les soldats, et un concours extraordinaire de peuple. Tous portaient un flambeau à la main, et tous faisaient paraître une piété, un recueillement, une foi propres à confondre ces esprits forts, ces chrétiens qui se font un système de foi selon leur goût, et qui, méprisant ces actes de religion, croient qu'ils ne sont inventés que pour amuser le menu peuple.

Des gémissemens si universels, des prières si ardentes eurent les heureux ef-

---

(1) Cette procession est réprésentée dans une tapisserie longue de huit aunes : on y voit la Ville dépeinte telle qu'elle était alors, le camp des ennemis, leurs tentes, les lieux où leurs batteries de canon étaient posées; l'Eglise Notre-Dame, ses tours, la Chapelle, l'Image de Notre-Dame de Bon-Espoir y sont dépeintes; on y voit M. de la Trimouille à genoux au pied de l'Autel de la Sainte-Vierge; la Procession, qui fait la principale action de la tapisserie, y est représentée telle qu'elle est ici décrite. Ce monument curieux est aujourd'hui dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville et le dessin qui en a servi de modèle est dans la bibliothèqne du Roi.

fets que l'on espérait de l'intercession de la Sainte Vierge. Dès ce moment les ennemis devinrent plus traitables ; à mesure que nos vœux montaient au Ciel, leurs cœurs s'amolissaient, et à peine la Procession fut-elle finie, que les Suisses acceptèrent les mêmes propositions que deux jours auparavant ils avaient rejetées avec le mépris le plus dédaigneux.

Sur les dix heures du soir nos Députés rentrèrent, et nous apportèrent la paix qu'ils venaient de conclure avec les ennemis ; la Trimouille signa le traité, et ratifia tous les articles au nom du Roi.

Mais ce qui surprit, et ce qui fera même l'étonnement des siècles futurs, c'est que ces mêmes Suisses qui demandaient tant de choses deux jours auparavant, se contentèrent alors de la remise du château de Milan, du Comté d'Asti, et de quatre cent mille écus d'argent ; ils ne demandèrent même que vingt-cinq mille livres avant que de lever le siège (1), se contentant de quatre personnes qu'on leur

(1) L'argent était si rare en ce temps-là, que pour payer cette somme, il fallut puiser dans toutes les bourses de la Ville : le Clergé et toutes les Compagnies nommèrent des commissaires qui allèrent pendant la nuit de porte en porte recevoir les sommes que chacun voulut bien s'imposer : le 14 on paya les Suisses.

donna; et qu'ils emmenèrent dans leur Pays en ôtage (1), pour sûreté du reste de la somme que la Trimouille s'engagea, au nom du Roi, à leur payer dans un an. En conséquence de ce traité, ils levèrent le siège le 13 Septembre.

Par-là furent confondus les desseins chimériques de ceux qui, jaloux de la puissance et de la gloire de la France, voulaient lui enlever ses plus riches Provinces. Dieu se montra en cette occasion, et plus que jamais, le Dieu de la France. Il l'a toujours favorisée d'une protection particulière; mais elle n'en avait jamais reçu

(1) Les ôtages furent M. de Maizières, neveu de M. la Trimouille; Jean de Rochefort, grand Bailli de Dijon; Philibert Godran, chanoine de la Sainte-Chapelle; Benigne de Cirey, vicomte-Maïeur, Jean Noël, échevin; ils furent seize mois en ôtage parce que le Roi ne se pressait pas de payer : ils furent obligés de se racheter eux-mêmes : M. de Maizières paya dix mille écus soleil; M. de Rochefort six, et les autres chacun mille. Louis XII les dédommagea tous, et les récompensa.

C'est de l'argent en bonnes espèces sonnantes que l'on donna aux Suisses, et non pas de la monnaie de corne et de cuir, ainsi que l'ont pensé quelques auteurs; comme si l'on pouvait soupçonner que les Commandans Suisses eussent été assez stupides pour se contenter de corne et de cuir au lieu d'argent. On n'était pas si simple en ce temps-là : il était réservé à notre siècle seulement, de croire que du papier valait mieux que de l'or.

de preuves plus sensibles : car si Dijon eût été forcé d'ouvrir ses portes aux Suisses, c'était, disent tous les Historiens de ce temps-là, un torrent qui se serait répandu par-tout le Royaume (1). Louis XII n'aurait pu opposer aucune digue à des ennemis si puissans, ses forces étant toutes occupées en Italie.

Et c'est ainsi que le doigt de Dieu a mis des bornes à la cupidité des princes, comme aux flots de la mer, auxquels il a défendu de passer les limites qu'il leur a prescrites dès le commencement du monde. Quand, portés sur les ailes de leur ambition les Rois veulent étendre trop loin leurs conquêtes, alors son bras les arrête, prenant, pour ainsi dire, lui-même le soin de conserver ce qui appartient à chacun, et se plaisant à dissiper les projets ambitieux de ceux qui (nont content de ce qu'ils possèdent) voudraient détrôner leurs voisins, et s'emparer de leurs Etats. C'est ce qu'éprouvèrent les Puissances qui animaient les Suisses ; et tous les siècles fournissent des exemples de cette vérité.

---

(1) C'est ce que, bien mieux que Louis XII, François Ier comprit. En considération des services que les Habitans de Dijon rendirent pendant le siège des Suisses, il donna aux Roturiers mêmes de cette Ville, et à leurs successeurs à perpétuité, le pouvoir de posséder des Fiefs nobles.

N'avons-nous pas vu, sur la fin du siècle qui vient de s'écouler, les plus grandes Monarchies de l'Europe sur le point d'être détruites ; les Trônes, qui paraissaient les mieux affermis, prêts à être renversés ; les Rois les plus puissans à la veille d'être dépouillés de leurs Etats? Mais Dieu qui ne permet ces terribles revers que pour humilier les Princes, lorsqu'ils s'élèvent trop haut, et leur apprendre que c'est par lui qu'ils règnent, qu'il est le maître de diviser leurs Etats, ou de les leur conserver, se laisse enfin fléchir par les prières des Saints qui s'intéressent pour la conservation des Villes et des Royaumes, change, tout-à-coup, le sort des armes, rappelle la victoire, lorsqu'on la croyait très-éloignée, et rend en un instant, aux Princes qui paraissaient les plus malheureux, souvent plus qu'ils n'avaient perdu pendant plusieurs années de calamité et de disgrâce, pour faire encore comprendre et aux Rois et aux Sujets, qu'il est le Dieu des armées, des batailles et de la paix, et que tous lui doivent rapporter la gloire des succès les plus heureux.

La ville de Dijon le comprit. Heureusement, et comme par miracle, délivrée du siège des Suisses, elle se hâta d'en témoigner sa reconnaissance à Dieu et à la divine Marie. On la regardait, et nous la recon-

naissons encore aujourd'hui comme la médiatrice puissante d'un si grand bienfait.

En effet, l'armée ennemie ne fut pas plutôt dissipée, les troubles qui agitaient les Peuples calmés, et la Ville rétablie dans sa première liberté, qu'on pensa moins à s'abandonner à ces marques de joie que donnent les Peuples dans ces occasions (1), qu'aux sentimens et aux actions de piété qu'inspirait la reconnaissance dans tous les cœurs.

On ne se contenta pas d'une Procession générale qui fut faite incontinent après la levée du siège, où l'Image de Notre-Dame de Bon-Espoir fut portée en triomphe; mais afin de perpétuer cette reconnaissance, on recueillit plusieurs gros boulets de canon dont les Suisses avaient battu cette Ville, et à la fin de la Procession, on les plaça dans la Chapelle, où on les voyait encore, avant la révolution, comme un monument qui devait apprendre à tous les siècles notre délivrance miraculeuse. Il fut outre cela délibéré que chaque année, et à perpétuité, le même jour que les Suisses ont levé le siège, il serait fait une Pro-

---

(1) On fit en ce temps-là le quatrain qui suit :

Tenez voilà, dit la Trimouille,
Pour retourner en vos pays,
De bons écus quatre cent mille;
Le Roi n'est-il pas votre ami?

cession générale et solennelle de tout le Clergé séculier et régulier de cette Ville, où l'Image de Notre-Dame de Bon-Espoir serait portée par les prêtres de l'Eglise oú elle est conservée, accompagnée des Chefs de Saint Etienne, de Saint Bénigne et de Saint André; que le Clergé serait précédé des habitans de cette Ville, tous un flambeau à la main, et suivi de tout le corps de la Magistrature en robe de cérémonie; qu'à côté de l'Image miraculeuse, douze sergens de la Ville porteraient chacun une torche armoriée des armes de Dijon; qu'au lieu de la station il serait prononcé un discours où le sujet de la solemnité serait expliqué, et que ce jour déstiné à la reconnaissance que nous devons à Dieu et à la Sainte Vierge, serait férié et les boutiques fermées comme les Dimanches.

Cette Procession, de la manière qu'elle avait été prescrite, fut continuée jusques vers le milieu du siècle dernier. Nous ne connaissons pas les motifs qui ont pu la faire cesser. Cependant le temps qui use tout, jusqu'à la piété, ne diminuera jamais la reconnaissance que toute cette Ville doit avoir pour un bienfait, dont, par un vœu solennel et authentique, elle s'est reconnue redevable à la Sainte Vierge. Ces sentimens de gratitude et de dévotion à Notre-Dame de Bon-Espoir continueront

dans cette Eglise, où l'on s'efforcera de les faire éclater par les marques les plus sensibles. Nos ancêtres nous les ont transmis, et nous nous efforcerons, autant qu'il nous sera possible, d'imiter leur zèle et leur piété. Tous les ans en effet on consacre, le dimanche dans l'octave de la Nativité de la Sainte Vierge, à perpétuer la mémoire de la délivrance que nos pères obtinrent dans ces jours-là par l'intercession de Marie, dont on portait pour cela l'Image précieuse en Procession; Procession où l'on remarquait toujours une très-grande affluence de peuple, tant la dévotion de Notre-Dame de Bon-Espoir est grande. Tous les siècles en produisent des exemples éclatans.

En 1603, une sécheresse extraordinaire pendant plusieurs mois affligeait l'Auxois, pays ordinairement sec et aride: Flavigny souffrait encore plus que les autres lieux, par rapport aux montagnes où ses terres, et surtout ses vignes, sont situées. Le Clergé et le peuple de cette Ville, après avoir long-temps imploré la protection des saints Martyrs, dont l'abbaye de Flavigny conserve les précieuses Reliques, et qui ont autrefois arrosé ces heureuses contrées de leur sueur et de leur sang, mirent enfin leur confiance dans la Reine des Martyrs. L'Image de Notre-Dame de

Bon-Espoir, les bienfaits dont elle est l'heureux mémorial, les attirèrent à Dijon; ils y vinrent en Procession. Les prêtres de Notre-Dame et le corps des Magistrats allèrent au devant d'eux jusques sur le milieu du chemin de Talant. On les reçut d'une manière proportionnée à la dévotion dont ils venaient de si loin donner des preuves.

Quelques jours après, on vit, sur les mêmes traces, arriver les habitans de Saint-Seine, conduits par leur pasteur et les religieux Bénédictins de l'Abbaye qui était dans ce lieu. Ils vinrent avec la même confiance et pour le même sujet, implorer la puissance médiatrice de Notre-Dame de Bon-Epoir.

En 1693, on était déjà sur la fin du mois de Mai, et l'on ne voyait cependant aucune espérance de récolte, parce que depuis six mois les pluies ne cessaient de tomber avec une abondance extraordinaire. La terre était tellement réfroidie, qu'elle n'avait encore rien produit; les rivières paraissaient avoir abandonné leur lit, et après avoir renversé, brisé les ponts, les digues, les chaussées, les levées. elles inondaient toutes les prairies qui paraissaient elles-mêmes des fleuves, ou plutôt une mer, dont la seule vue effrayait. Toutes les campagnes étaient désolées; le bétail languissait et mourait; enfin, on

ne voyait par-tout que les tristes apparences d'une cruelle famine. Prières continuelles , jeûnes rigoureux, processions particulières et générales ; tout avoit été mis en usage pour fléchir la colère de Dieu ; mais il continuait toujours à appesantir sa main vengeresse sur nous, quand tout-à-coup, les prêtres qui composaient le clergé de Notre-Dame dirent entr'eux : nous avons l'avantage de posséder dans notre Eglise un fonds immanquable de miséricorde , une source intarissable de secours et de grâces, une Médiatrice puissante que nos pères n'ont jamais invoquée en vain, la protectrice de cette Ville. Son Image miraculeuse, gage précieux de sa tendresse pour nous, sera à jamais un mémorial consolant de cette multitude infinie de bienfaits qu'elle nous a mérités dans tous les temps : mettons donc notre confiance en elle, hâtons-nous d'aller nous prosterner au pied de son Trône.

Ils dirent, et aussi-tôt il fut délibéré, que le lendemain 27 du mois de Mai, l'on descendrait l'Image de Notre-Dame de Bon-Espoir pour la porter en Procession. Les Magistrats, comme représentant tous leurs concitoyens, furent invités d'augmenter la pompe de cette procession par leur présence : ils y assistèrent en robe de cérémonie. Le peuple fut averti de cette

dévotion par le carillon de nos cloches et par le son des trompettes qui la veille l'annoncèrent par toutes les rues. L'église des Ursulines fut choisie pour le lieu de la station. Ceux qui assistèrent à cette Procession paraissaient des pénitens, qui, par leur extérieur négligé et mortifié, faisaient connaître la componction de leur cœur. Leurs soupirs et leurs gémissemens se faisaient entendre plus que leur voix.

Aussi dès ce moment, Dieu parut attendri et fléchi : il fit paraître ce signe qu'il avait donné à Noé, pour marque de sa reconciliation avec les Enfans des hommes. Le soleil, dont on ne connaissait plus le disque riant et favorable, commença à se montrer, et ses rayons éclatans réchauffèrent tout-à-coup la terre : un vent favorable (1), que l'on nomme le nourricier de la Bourgogne, dissipa ces nuages qui ne renferment que des pluies et des orages, purifia l'air, chassa les eaux de dessus la terre, et renferma les rivières dans leurs lits en moins de six jours. La nature parut toute renouvelée, la face de la terre changée ; nos espérances ranimées : les blés, que les eaux avaient resserrés et cachés dans le sein

---

(1) La Bise.

de la terre, se relevèrent et rejouirent le laboureur par les épis qu'ils se hâtèrent de produire : les vignes que l'on avait cru mortes, jettèrent des bourgeons en abondance ; les prairies fleurirent, et leur émail répandit partout l'allégresse.

Un si grand prodige fut attribué à Notre-Dame de Bon-Espoir. Les Magistrats vinrent aussi-tôt remercier les prêtres de cette Eglise d'avoir inspiré et animé par leur exemple une dévotion dont toute la Province ressentait les heureux effets. Mais pour témoigner à Dieu et à sa très-Sainte Mère la reconnaissance dont tous les cœurs étaient pénétrés, le 4 du mois de Juin on célèbra dans chaque église de la ville, une grand'Messe solennelle de la trés-Sainte Trinité en actions de grâces : et comme Notre-Dame de Bon-Espoir était regardée comme l'instrument des faveurs qui faisaient l'objet de la gratitude publique, son Image fut exposée pendant neuf jours sur le tabernacle du grand autel de cet Eglise, pendant lequel temps toutes les autres églises de la Ville, vinrent, ou célébrer une grand'Messe, ou faire une Station, ainsi qu'il avait été ordonné dans une assemblée générale du Clergé. Les pères de la Société de Jésus, les prêtres de la Congrégation de l'Oratoire, ceux des Missions y vinrent tous

offrir le saint sacrifice de la Messe : les Communautés des religieuses envoyèrent leurs directeurs et leurs aumôniers présenter à la Sainte Vierge leurs actions de grâces particulières. Mais un des plus touchans spectacles, fut de voir cette multitude presqu'innombrable de pauvres nourris et entretenus par les différens Hôpitaux de cette Ville, qui vinrent en Procession, ou plutôt qui se traînèrent jusqu'à Notre-Dame, conduits par ceux et celles qui étaient préposés pour les gouverner. Chaque jour le concours de peuple augmentait : l'Eglise Notre-Dame n'était pas assez grande pour contenir cette affluence ; on ne cessait d'y reconcilier les pénitens ; on ne pouvait suffire à tous ceux qui se présentaient à la Sainte Table ; on ne cessait d'y prier et d'y chanter.

Cette neuvaine fut terminée par une Procession que fit le Clergé de cette Eglise : elle fut annoncée, comme la précédente, par le carillon de toutes les cloches et par le son des trompettes. Pendant la Procession, les portes de la Ville et les boutiques furent fermées : elle sortit de Notre-Dame à huit heures du matin. Elle commençait par plus de mille Confrères du Saint Sacrement, tant de cette Paroisse que des autres, tous un flambeau à la main ; ils

étaient suivis des écoliers que les Jésuites mettaient sous la protection de la Sainte Vierge, et qu'ils assemblaient les Dimanches et Fêtes pour chanter ses louanges, et leur inspirer l'amour et l'imitation de ses vertus; ils avaient tous un cierge à la main, aussi bien que leurs professeurs qui les conduisaient

Ensuite marchait une grande multitude d'enfans habillés comme on représente les Anges; ils étaient divisés en neuf troupes qui représentaient les neuf chœurs. Ils en avaient à leur tête, un qui, plus grand que les autres, figurait Saint Michel; il les conduisait, tenant un étendard où était peinte l'Image de Notre-Dame de Bon-Espoir. Tous ces Anges portaient, ou des emblèmes consacrés à la Sainte Vierge; ou une devise à son honneur; ou un de ses mystères; ou une de ses vertus représentées sur le tableau; ou une des sentences de l'Ecriture Sainte que l'Eglise applique ordinairement à cette Reine des Anges.

Les deux Séminaires, les Clercs de toutes les paroisses marchaient sous la Croix de de Notre-Dame, avec le Clergé de cette paroisse, qui fut encore honoré de la présence de plusieurs prêtres des autres Eglises, qui se firent une gloire d'aug-

menter par leur nombre, mais sur-tout par leur modestie, la pompe de cette cérémonie.

L'Image de la Sainte Vierge, portée par les deux plus anciens prêtres de cette Eglise, était encore précédée par une autre troupe d'anges qui ne cessaient de répandre des fleurs, dont l'odeur mêlée avec la fumée des parfums les plus précieux, embaumait toutes les rues, et s'élevait avec les prières du Clergé et du peuple jusqu'au Trône des miséricordes, comme un sacrifice agréable à Dieu.

Sur le brancard où était posée l'Image miraculeuse, on avait élevé une espèce de dais composé de fleurs, dont le dessus formait une couronne fermée, Elle était environnée de douze torches ardentes armoriées des armes de la Ville. La Procession était terminée par tout le Corps de la Magistrature, et par une si grande multitude de peuple, que l'on n'avait jamais rien vu de semblable.

Le lieu de la station était aux Bénédictins, lesquels en chape, et un flambeau à la main, allèrent hors de leur portail recevoir la Sainte Vierge. La magnificence éclatait de toutes parts dans leur Eglise; la grand'Messe y fut chantée par tout ce que l'on put réunir de musiciens.

Après la Messe on se remit en marche

dans le même ordre. Les R. P. Jésuites avaient demandé que l'on procurât à leur Eglise l'avantage de recevoir la Sainte Vierge: on se fit un plaisir de seconder leur zèle et leur dévotion. Enfin, on rentra dans l'église Notre-Dame, où, après avoir donné la Bénédiction au peuple, on remit l'Image dans la chapelle qui lui est consacrée.

Ainsi finit la neuvaine; ainsi l'on s'efforçait de rendre à Marie la gloire qui lui étoit due, puisqu'elle avait triomphé des rigueurs des saisons, et rendu son Fils favorable à nos vœux; ainsi dans ces temps, on l'invoquait d'une manière qui méritait d'être exaucée, c'est-à-dire, avec cette foi vive, cette pureté d'intention, cette humilité, cette persévérance sans lesquelles les prières sont inutiles.

En 1718, où les besoins étaient pressans, on lui rendit les mêmes honneurs qu'en 1693; on lui adressa les mêmes vœux avec les mêmes cérémonies et les mêmes solennités: si cependant on ne fut pas exaucé, ce n'est pas que le pouvoir de la Sainte Vierge soit diminué, ce n'est pas qu'elle ait moins de tendresse pour cette Ville qu'autrefois, c'est qu'elle trouve dans ceux qui la prient, des oppositions aux bienfaits qu'elle voudrait nous procurer.

En 1758, tous les biens de la terre dépérissant par les pluies qui tombaient continuellement depuis un mois, on fit une neuvaine à Notre-Dame de Bon-Espoir, pour obtenir un temps favorable, par l'intercession de cette Mère pleine de tendresse et de miséricorde. Les grands-vicaires, doyen et Chapitre de la Cathédrale y invitèrent les fidèles par un mandement fait à ce sujet. En conséquence l'Image de Notre-Dame de bon-Espoir fut exposée sur le maître Autel, le dimanche 23 Juillet avant la grand'Messe. L'ouverture de la neuvaine se fit par une Procession solennelle, qui, à l'issue des Vêpres, alla à la Cathédrale. Les neuf jours suivans, l'Image fut pareillement exposée; et pendant ce temps, toutes les paroisses de la Ville, le Chapitre de la Sainte-Chapelle, celui de la Chapelle-aux-Riches, et les religieux Bénédictins, vinrent chanter des grand'Messes, et les différentes Communautés faire des Stations devant l'image de la Sainte Vierge. Le mardi 1er Août, la neuvaine fut terminée par une Procession des plus solennelles, qui se fit à l'église de la Sainte-Chapelle, n'ayant pu être faite le lundi 31 Juillet, à cause du mauvais temps. Les vœux des Fidèles furent encore exaucés cette fois; et quoique la saison fut avancée, on fit une récolte assez abondante:

gine jusqu'à Jessé, frère de David, dont Joseph dans ses antiquités fait un portrait magnifique, qui étaient des parfaits imitateurs des Prophètes, et qui ont servi de modèles à ceux des premiers Chrétiens, qui ont embrassé et donné des règles de la vie catholique, montrent que dans tous les temps il y a eu des personnes qui s'associaient et qui suivaient des règles particulières pour servir Dieu d'une manière plus parfaite que les autres.

Mais rien ne ressemble mieux à nos Confrairies, que ces personnes que la charité associait pour s'occuper au soulagement des pauvres, à la visite des malades, et à d'autres œuvres de miséricorde dont le roi Prophète parle si souvent dans ses Pseaumes, et auxquels il donne de si grands éloges.

Non-seulement la Synagogue a eu des associations et des espèces de Confrairies; mais combien n'en voyons-nous pas chez les Païens ?

Les Egyptiens avaient établi une Confrairie en l'honneur de leur Dieu Seraphis. Plutarque rapporte que Lycurgue avait partagé le peuple en différentes Confrairies, qui avaient aussi différens usages; qu'il y en avait, qui se distinguaient surtout par une plus grande union entr'eux, par une amitié plus étroite: qu'il y en avait

qui étaient obligés de manger tous ensemble une fois le mois. Dans ces repas régnait la sobriété, et on y conduisait les enfans comme dans une école, pour apprendre la tempérance, la pureté, la politesse, la discrétion, la prudence : mais sur-tout combien de différentes Confrairies chez les Romains? Romulus institua celle des Arvales et celle des Lupercales. Toutes les professions de Rome furent rangées sous autant de Confrairies par Numa, qui donna à chacune un patron, pris entre les dieux du paganisme. Les Romains augmentèrent ces Confrairies à mesure qu'ils subjugaient de nouvelles Nations, parce qu'ils en embrassaient les cultes différens et les religions. Ils en établirent même en l'honneur de chaque Prince, dont ils fesaient l'apothéose; et on les appellait du nom de ceux à la gloire desquels elles étaient consacrées : telles étaient les Augustales, les Flaviales, les Auréliennes, les Antoniennes.

Tertullien nous apprend que les premiers Chrétiens, qui étaient tous, ou Juifs, ou Païens d'origine, retinrent ce goût qu'ils avaient pour les Confrairies et les sociétés particulières; qu'ils en établirent de nouvelles, qu'ils rejetèrent avec indignation ce qu'il y avait de mauvais dans les anciennes, et qu'ils en con-

servèrent ce qui n'était pas incompatible avec les maximes de l'Evangile.

On ne pouvait en effet rien imaginer de plus sage que leurs constitutions : elles regardaient particulièrement la charité envers le prochain; ils mangeaient souvent en commun, les riches avec les pauvres, et c'est ce que l'on appellait les Agapes, c'est-à-dire, les repas de charité: ils s'obligeaient de s'avertir mutuellement de leurs fautes : la correction était faite avec douceur et reçue avec soumission; ils vivaient dans une concorde parfaite : si quelques différens s'élevaient et troublaient l'union, on s'en rapportait au jugement de l'assemblée, et jamais ils ne se traduisaient les uns les autres devant les Tribunaux des Juges : ils faisaient entr'eux des collectes qui étaient employées, ou à délivrer les Chrétiens emprisonnés, ou à soulager ceux qui souffraient pour la Foi, ou à nourrir les pauvres, ou à doter des filles, qui manquant de biens ne pouvaient trouver un établissement, ou à secourir les veuves et à défendre les orphelins. Ils se fesaient une obligation d'ensevelir les Martyrs et les pauvres qui n'avaient laissé aucun bien pour se faire inhumer (1); ils assistaient

(1) La manière dont on inhumait les premiers

à leurs funérailles, de même qu'à celles de ceux qui leur étaient unis dans la même Société. Ils avaient des jours mar-

---

Chrétiens était très dispendieuse ; les aromates dont on embaumait les corps (et on les embaumait tous, ceux des pauvres comme des riches), coûtaient beaucoup. On gardait le corps du défunt pendant sept jours dans sa maison, soit pour qu'il n'y eût aucun doute sur la vérité de sa mort, soit pour donner le temps de préparer le deuil, et tout ce qui était nécessaire pour la cérémonie des obsèques : pendant ce temps on ne cessait de brûler des parfums autour du corps. Deux prêtres ne le quittaient point : ils priaient tout le jour et toute la nuit. On appellait ces prêtres, *custodes cadaverum*. Quoique cet usage ait été introduit par les Païens, l'Eglise l'a retenu comme une pratique très-salutaire aux morts. On portait un grand nombre de torches aux enterremens ; on faisait des aumônes, et le saint Sacrifice de la messe était souvent réitéré en leur faveur. Paradin nous assure, dans son Livre *de antiquo statu Burgundiæ*, c. 12, pag. 241 que de son temps, c'est-à-dire, au commencement du seizième siècle il a vu dans l'Hôpital de Beaune des Libitinaires, c'est-à-dire, gens qui fournissaient des aromates et les parfums pour embaumer les corps ; des Pollincteurs, ceux qui embaumaient les corps morts et les plaçaient dans la bière ; des Sandapilaires, qui portaient les morts dans les sépulcres : ce qui fait voir que la manière des anciens pour inhumer étaient encore en usage : *Belna reviso, valetudinariumque, in quo sunt vespiliones, Sandapilarii, Pollinctores, Libitinarii quos sacræ humationis jus est.*

qués dans l'année où ils jeûnaient, d'autres où ils se donnaient la discipline; d'autres où ils assistaient en commun à des prières particulières qu'ils adressaient à Dieu pour l'accroissement de la Foi, pour l'union entre les Princes, pour la prospérité des Etats, pour les supérieurs spirituels et temporels, pour la conservation des biens de la terre.

Mais bientôt le désir d'une plus grande perfection enleva au monde quantité de Chrétiens, qui crurent ne pouvoir opérer leur salut plus efficacement que dans les déserts. A peine les Paul, les Antoine, les Basile, les Benoît, les Bernard en eurent-ils frayé les chemins, que leur exemple et leur règle enfantèrent une multitude innombrable de Disciples, qui, selon le conseil de l'Evangile, quitèrent tout pour suivre Jésus-Christ, et pour pratiquer une sainteté dont le siècle ne leur paraissait pas susceptible: voilà l'origine des Ordres monastiques.

Il y en avait d'autres qui voulaient se sanctifier, mais qui tenaient au monde par des liens trop fort pour pouvoir les rompre, ou qui ne sentaient pas en eux assez de vertus pour s'ensevelir dans des solitudes, ni assez de courage pour embrasser un genre de vie si austère; mais ils priaient les Solitaires de les asso-

cier à leurs prières, à leurs pénitences, et à toutes les bonnes œuvres que l'on pratiquait dans leurs communautés. On voyait encore de pareilles associations dans l'ordre des Chartreux (1).

D'autres plus zélés s'unissaient et formaient une Société particulière, pour pratiquer en commun certaines mortifications, réciter certains Offices propres à des ordres religieux, qu'ils prenaient pour modèles, dont ils recevaient des réglemens auxquels ils s'engageaient par une promesse solennelle, dont ils portaient l'habit, du moins en partie; ils se faisaient même inhumer avec cet habit monastique. C'est ce qui était très-commun dans les Xe, XIe et XIIe siècles, parmi le peuple, mais encore plus parmi les grands du monde, qui croyaient souvent, après une vie toute criminelle, que couverts de cet habit, ils n'avaient rien à craindre lorsqu'ils se présenteraient devant le Tribunal du Juge souverain des vivans et des morts : et c'est apparemment ce qui a donné lieu à cet adage, *l'habit ne fait*

(1) Le Prieur de la grande Chartreuse, comme général de son ordre, donnait de ces lettres d'association aux personnes dont la piété lui était attestée par un Prieur d'une des maisons de son ordre.

pas le moine. C'est de là que viennent les Confrairies des pénitens, que l'on voyait par toute la France, excepté dans cette Province; Confrairies dans lesquelles on a vu des personnes de tous les états, sans distinction; des Prélats, des Princes qui n'ont pas dédaigné de s'y associer; des Rois mêmes qui ne croyaient pas avilir leur caractère en cachant toutes les marques de la dignité royale sous un sac que portent ordinairement les Pénitens lorsqu'ils paraissent en public, dans les Processions, ou lorsqu'ils assistent un criminel que l'on conduit à la mort.

Pour ce qui est des Confrairies érigées en l'honneur de la Sainte Vierge, il n'est pas facile d'en fixer l'époque. Le zèle que tous les peuples ont toujours fait paraître pour la Mère de Dieu, et la confiance avec laquelle elle a toujours été invoquée dans toute l'Eglise, nous donnent lieu de présumer que pour instituer des Confraíries et des Associations en son honneur, on n'a pas différé jusqu'au IX[e] siècle, temps auquel il y a des Auteurs qui ont fait remonter l'institution du Rosaire, voulant ravir à saint Dominique la gloire de cette invention.

Quoi qu'il en soit, la Confrairie de Notre-Dame de Bon-Espoir est très-ancienne, et on a tout lieu de croire qu'elle

ne l'est pas moins que l'Image miraculeuse qui en est l'heureuse occasion.

En effet, en 1361, les personnes qui composaient cette Confrairie, représentèrent à Guillaume de Poitiers, évêque de Langres, que depuis un temps immémorial cette Confrairie avait été instituée du consentement et sous l'autorité des Evêques ses prédécesseurs, qui leur avaient accordé des indulgences et fait des réglemens; que ces réglemens étaient perdus, et qu'ils ne subsistaient plus que dans le cœur de ceux qui les pratiquaient: que tous leurs titres avaient eu le même sort; et qu'ainsi elles le suppliaient de leur accorder de nouvelles Indulgences, et de leur faire de nouveaux Statuts. Ce Prélat accorda tout ce qu'on lui demandait, et sa chartre est datée du mois de Janvier, le vendredi avant la Saint Hilaire 1361. Il paraît par ce titre, que le lundi après la Saint Martin était une des principales Fêtes de la Confrairie, du moins c'était un jour d'assemblée générale, et qui était célébré avec plus de solennité que les autres fêtes de la Sainte Vierge; apparemment en mémoire de quelques bienfaits dont la connaissance n'est pas venue jusqu'à nos siècles, afin de se rendre Marie plus favorable, ils avaient encore choisi Sainte Anne pour protectrice de la Confrairie.

Cependant cette Confrairie, quoiqu'ancienne, appuyée de l'autorité épiscopale favorisée de grâces et d'indulgences, n subsistait déjà plus sur la fin du XV[e] siècle

En effet, comme les meilleures chose peuvent dégénérer en abus, les Confrairies, quelque pures qu'elle fussent dans leurs motifs, quelque saintes qu'en fussent les pratiques, occasionnèrent enfin beaucoup de désordres, et même de grands scandales. Les repas que l'on y faisait, commencèrent à y donner lieu; la charité les avait établis; l'intempérance les corrompit. Cet abus n'était pas nouveau; Saint Cyprien s'en plaignait déjà de son temps: la superstition, l'erreur, l'esprit de cabale, s'y glissèrent dans la suite. L'Église se vit enfin obligée de s'armer de ses foudres, et les princes de leur glaive, pour discipliner et réformer ces confrairies, qui devenaient pernicieuses à l'Eglise et à l'État. Enfin, dans le XV[e] siècle, on fut contraint de les abolir entièrement: ce ne fut cependant pas pour long-temps; car dès les commencement du seizième on obtint permission d'en ériger de nouvelles.

En conséquence, les prêtres, chapelains perpétuels de cette Eglise, auxquels était uni un nombre très-considérable de personnes de l'un et de l'autre sexe, en 1514,

exposèrent à Michel Boudet, quatre-vingt-huitième évêque de Langres (1), que toute la Ville se reconnaissait redevable de la

(1) Le siége de Langres a eu peu d'évêques d'un mérite aussi distingué que Michel Boudet. J. Dumont lui dédia son édition des œuvres de saint Grégoire le Grand; et un abbé de saint Victor, celle de Hugues de saint Victor. C'est lui qui a institué la procession que l'on faisait dans cette Ville le jour de la saint Georges, le 24 avril. La station était autrefois dans l'église du Prieuré de Larrey; puis ensuite sur un Autel portatif que l'on dressait à l'extrémité du faubourg d'Ouche: et celle du premier jour de maï, dont la station était jadis dans l'église des Pères Feuillans à Fontaines; mais depuis plusieurs années, on n'allait que jusqu'à la croix de la Charmote, où l'on fesait des prières et les exorcismes qu'il a composés lui-même contre les insectes et tout ce qui peut nuire aux biens de la terre. Le Peuple mal instruit donne à ces exorcismes le nom d'excommunication, mais mal-à-propos, il n'y a que des hommes vivans qui puissent être excommuniés, c'est-à-dire, séparés de la communion de l'église, et retranchés du corps des fidèles. Ce que l'on appelle communément excommunier les souris, les mouches, et autres insectes qui nuisent aux biens de la terre, est un exorcisme, c'est-à-dire, une conjuration que les ministres de l'église, revêtus de son autorité, et au nom de Dieu, font contre le Démon et ces animaux qui désolent les campagnes. Le prêtre qui les exorcise leur ordonne, de la part de Dieu leur Créateur, d'obéir à sa voix, d'abandonner nos climats et de se retirer dans des lieux où ils ne puissent nuire.

levée du siège des Suisses, à la puissante médiation de Notre-Dame de Bon-Espoir. Pour perpétuer la mémoire et la reconnaissance que mérite un si grand bienfait, ils le supplièrent de consentir à l'établissement d'une Confrairie en l'honneur de Dieu et de sa très-Sainte Mère, dans l'église paroissiale Notre-Dame. Il y consentit en effet, et le 2 septembre 1515, il fit publier un mandement pour l'érection de cette Confrairie. Les motifs de ce nouvel établissement y sont rapportés, et il en dressa lui-même les Statuts.

On y admettait toutes sortes de personnes de quelque condition et de quelqu'âge qu'elles fussent; pourvu que leurs mœurs fussent édifiantes. La Fête principale de la Confrairie était le dimanche dans l'octave de la Nativité de la Sainte-Vierge, Fête qui était célébrée avec la même solennité que la Résurrection de Notre Seigneur; parce que ce jour rappellait comment la Ville avait été délivrée des horreurs et de la crainte de la mort, dont les Suisses menaçaient nos pères. En mémoire de cette délivrance, on avait composé un Office en l'honneur de la Sainte Vierge, dont il ne nous reste que les leçons que l'on chantait à Matines: elles ne contenaient qu'une histoire assez simple de l'évènement merveilleux qui fait le sujet de la Fête.

On choisissait un bâtonnier pour chaque année (1); on portait chez lui en procession le Bâton, qui était, comme à présent, une représentation de l'Image de Notre-Dame de Bon-Espoir. Il assistait, à la tête de tous les Confrères, à la Procession générale que l'on faisait ce jour-là : il avait un habillement qui le distinguait des autres Confrères. L'évêque de Langres, par ses statuts, avait expressément défendu de porter un habit ecclésiastique, c'est-à-dire, surplis et chappe; car, avant cette défense, tel était l'usage dans toutes les Confrairies. Un des statuts de la Confrairie du Saint-Sacrement érigée dans la ville de Montbard, l'an 1259, porte que chaque Confrère aurait un surplis à lui appartenant, pour s'en servir toutes les fois qu'il assisterait aux assemblées.

Le jour de la Fête, les Confrères, ou du moins la plus grande partie, dînaient ensemble. Pendant le dîner, un Prédicateur étalait l'histoire des merveilles et des bienfaits obtenus par l'intercession de Notre-Dame de Bon-Espoir : les restes du repas étaient donnés aux pauvres. Dans

---

(1) Le premier bâtonnier qui fut choisi était M. Jean Laverne, lieutenant-général du bailliage de cette Ville. M. de l'Abergement, conseiller au parlement, descendait de cette famille.

ces repas, qui représentaient si bien les Agapes de l'Eglise naissante, la frugalité dominait; car chaque Confrère pour son dîner ne donnait que deux sols.

Le son d'une cloche que portait un homme par toute la ville, annonçait les solennités, les jours d'assemblée, la mort et les obsèques d'un Confrère, les services que l'on faisait faire pour le repos de l'âme des défunts, les grand'Messes que chaque samedi de la semaine on célébrait dans la chapelle de la Sainte Vierge.

Chaque personne en s'associant était obligée de promettre par serment d'observer les statuts de la Confrairie, dont on lui faisait lecture, puis elle les signait. On donnait en entrant ce que l'on jugeait à propos; mais on était obligé de reconnaître sa Confrairie chaque année, et ceux qui manquaient à ce devoir étaient retranchés du nombre des Confrères. La Confrairie avait permission de recevoir des fondations, des legs, et de faire des acquisitions.

Ce nouvel établissement fut bientôt si favorisé du Ciel, qu'on venait de toute part se faire inscrire; le nombre des Confrères augmentait chaque jour, et par rapport aux sentimens de reconnaissance envers la Sainte Vierge qu'inspirait le bienfait qu'elle venait de nous procurer, et

par rapport aux indulgences que l'on y trouvait.

Mais comme le temps use tout, même jusqu'à la piété, à mesure que l'on commença à s'éloigner de ces jours, où nos pères se trouvèrent en danger de perdre les biens, la liberté et la vie, on commença aussi à perdre de vue les bienfaits, et la reconnaissance que l'on s'était engagé de témoigner, diminua. A mesure que la Confrairie s'éloigna de sa source, elle vit ralentir la ferveur que l'on avait admirée dans sa naissance : et quelque précaution qu'on prît pour la perpétuer, elle avait déjà cessé avant la fin du dernier siècle.

Lorsque, pour se venger des prévarications des enfans de Jacob, Dieu permit qu'ils fussent emmenés captifs à Babylone; que la ville de Jérusalem fut détruite, et le Temple qu'avait fait bâtir Salomon consumé par le feu, la plus grande partie des Juifs fléchirent le genoux devant les idoles des Babyloniens; mais le vrai Dieu se conserva un petit nombre d'adorateurs, qui, toujours fidèles à sa Loi, n'abandonnèrent jamais son alliance et son culte.

Ainsi, quoique la confrairie de Notre-Dame de Bon-Espoir parut abolie, Dieu conserva toujours à Marie des ames véritablement pieuses, qui s'unirent ensem-

ble, quoique sans chefs et sans réglemens pour continuer une dévotion si ancienne dans cette Paroisse. Elles avaient un soin particulier de l'autel où est l'Image miraculeuse : elles consacraient une partie de leurs biens et de leurs temps pour la décoration de cette Chapelle; on les y voyait communier tous les jours elles ne cessaient de prier et de faire des vœux pour le rétablissement de cette Confrairie.

Leurs vœux ont été exaucés. En 1726, on forma le projet d'une nouvelle Association. Pour la rendre plus stable, on s'adressa au souverain Pontife Benoît XIII, qui la confirma et accorda des Indulgences, telles qu'on pouvait les désirer. Sa Bulle est datée du 28 Juin 1726, la troisième année de son Pontificat. M. le grand-vicaire de ce Diocèse mit son attache à cette Bulle le 28 novembre de la même année.

Le 2 février de l'an 1727, jour auquel l'Eglise célèbre le mystère de la Purification de la Sainte Vierge, la Confrairie prit naissance (1). La Bulle du Pape fut fulminée par M. l'abbé Gagne, à cette

---

(1) Par les soins de M. Delarue, chapelain perpétuel de cette église, promoteur et syndic du clergé, qui fut le premier directeur de cette Confrairie.

époque, doyen de la Cathédrale, vicaire-général et official de ce Diocèse. Il voulut avoir la gloire d'être le premier Confrère; son nom était en effet à la tête du tableau d'inscription et se trouve également à la suite de la Bulle suivante.

Cet exemple au même moment fut suivi par tout le clergé de cette Paroisse, et par une multitude infinie de toutes sortes de personnes qui venaient en foule se faire inscrire, ne cessant tous de louer, de glorifier, de remercier Dieu de ce qu'il avait inspiré et favorisé par sa grâce un établissement si glorieux à sa très-sainte Mère, et si avantageux aux Chrétiens qui s'y associent.

BULLE

DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE BENOIT XIII,

Pour l'établissement de la Confrairie de Notre-Dame de Bon-Espoir, dans l'église paroissiale Notre-Dame de Dijon.

L'original de cette Bulle, qui est en latin, fait partie des archives de la Confrairie.

Benoît, Pape treizième de ce nom, pour servir de mémoire à la postérité, ayant été informé qu'une pieuse et dévote Con-

frairie des fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui n'est pas néanmoins pour composer un corps d'art ou métier particulier, a été ou doit être érigée sous le nom de *Notre-Dame de Bon-Espoir*, dans l'église paroissiale Notre-Dame de Dijon, diocèse de Langres, et ceux qui sont et seront de cette Confrairie, s'appliquent et veulent s'appliquer à l'exercice de piété et de charité. Nous, dans la vue que cette Confrairie fasse de jour en jour de plus grands progrès, pleins que nous sommes de confiance en la miséricorde de Dieu tout puissant, et au pouvoir des bienheureux Apôtres Pierre et Paul, accordons Indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés à tous les Fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui y sont associés, ou qui s'y associeront.

Premièrement, au jour de leur entrée ou engagement, pourvu néanmoins qu'ils aient une sincère douleur de leurs péchés, qu'ils s'en soient confessés, et qu'ils aient reçu le très-saint Sacrement de l'Eucharistie.

Secondement, nous leur accordons pareille Indulgence, à l'article de leur mort, à condition qu'ils se repentent de leurs péchés, qu'ils s'en confessent et reçoivent la sainte Communion, ou bien s'ils ne peuvent la recevoir, à condition qu'ils

formeut un acte intérieur de contrition, et qu'ils invoquent de bouche ou de cœur le saint Nom de Jésus.

Troisièmement, nous accordons encore à ces mêmes Fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui sont associés à cette même Confrairie, ou qui à l'avenir s'y associeront, pareille Indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés au jour de leur Fête principale qu'ils choisiront une fois pour toujours, sans pouvoir y apporter de changement, et qui sera approuvé par l'Ordinaire, à condition qu'en ce jour, véritablement repentant de leurs péchés, confessés et communiés, ils visiteront l'église, la chapelle ou l'oratoire de leur Confrairie, et dans ce lieu prieront avec ferveur pour la paix entre les princes Chrétiens, pour l'extirpation des hérésies, et pour l'exaltation de la sainte Eglise leur Mère.

Nous accordons de plus, à ceux et celles qui sont et seront de ladite Confrairie, sept ans et sept quarantaines d'Indulgences qu'ils gagneront quatre fois l'année, aux jours, soit fériés ou non fériés, soit dimanches ou autres, que la Confrairie choisira une fois pour toujours, sans pouvoir les changer, et fera approuver par l'Ordinaire; et à chacun des susdits quatre jours ils gagneront les susdits sept

ans et les susdites sept quarantaines d'Indulgences, à condition que, pénitens, confessés et communiés, ils visiteront l'église, la chapelle ou l'oratoire de la Confrairie, et feront les prières aux mêmes intentions que dessus.

Nous remettons aussi à ces mêmes Confrères et Sœurs, reçus ou à recevoir, soixante jours de pénitences qui leur auraient été imposées, ou desquelles, de quelque manière que ce soit, ils se trouveraient redevables, selon la forme accoutumée, dans l'Eglise, toutes les fois qu'ils assisteront aux Messes, ou aux Offices divins, qui seront célébrés ou récités dans l'église, chapelle ou oratoire de leur Confrairie; comme encore, toutes les fois qu'ils seront présens aux assemblées, soit publiques, soit particulières qu'ils tiendront, en quelque lieu que ce soit; comme aussi toutes les fois qu'ils reconcilieront ou contribueront à reconcilier des personnes ennemies; toutes les fois qu'ils recevront charitablement les pauvres en leurs maisons; toutes les fois qu'ils assisteront aux obsèques des Confrères et Sœurs, ou autres personnes décédées; toutes les fois qu'ils se trouveront aux Processions faites de l'autorité de l'Ordinaire; toutes les fois qu'ils accompagneront le Saint-Sacrement lorsqu'il est

porté processionnellement aux malades, ou en quelqu'autre lieu et de quelque manière que ce soit, ou en cas qu'ils en soient empêchés par quelqu'occupation, qu'ils diront entendant le son de la cloche, le *Pater* et l'*Ave*, ou qu'ils diront cinq fois le *Pater* et l'*Ave* pour le repos des âmes des Confrères et Sœurs décédés; comme encore toutes les fois qu'ils auront ramené dans la voie du salut quelques-uns de ceux qui s'en sont écartés; qu'ils auront enseigné aux ignorans les Commandemens de Dieu, et ce qui regarde le salut; et enfin, toutes les fois qu'ils exerceront quelques actes de piété ou de charité. A chaque fois, pour chacune desdites bonnes œuvres, nous leur remettons soixante jours de leur pénitence qui leur aurait été enjointe, ou de laquelle ils se trouveraient redevables à Dieu, selon la forme accoutumée dans l'Eglise.

Ces présentes données pour être en vigueur et valoir à perpétuité.

Or, nous voulons que si quelques autres Indulgences avaient été accordées à perpétuité, ou pour un temps qui ne serait pas encore expiré, aux Confrères et Sœurs de cette Confrairie, pratiquant les bonnes œuvres susdites, ces présentes demeureraient sans force et sans effet.

Nous voulons pareillement que si ladite

Confrairie était déjà unie ou dût être unie dans la suite à quelque Confrairie supérieure, ou qu'elle soit réunie et changée, en quelque manière et pour quelque raison que ce soit, que les Bulles et les grâces apostoliques accordées précédemment, ne puissent leur servir, et demeurent nulles dès ce moment.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du pécheur, le 28 Juin 1726, dans la troisième année de notre Pontificat.

† *Signé*, OLIVERIUS.

Le sceau apposé sur le dos en cire rouge.

ANTOINE-BERNARD GAGNE, prêtre, docteur en théologie, doyen de l'église insigne et collégiale de Saint-Etienne, vicaire-général et official de Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Pierre de Pardaillan de Gondrin d'Antin, évêque, duc de Langres (1), pair de France. Vu la

---

(1) Cette Ville était encore sous la juridiction des évêques de Langres. Les obstacles qui retardaient l'érection d'un évêché à Dijon, n'étaient pas encore surmontés. Cet établissement, si avantageux et si glorieux à la Ville, qui depuis plusieurs siècles était l'objet de tous les vœux, auquel

Bulle de notre très-saint Père le pape Benoît XIII, pour l'établissement d'une Confrairie de Notre-Dame de Bon-Espoir, dans l'église paroissiale Notre-Dame de Dijon, et les indulgences accordées par cette Bulle aux personnes qui s'engageront dans cette Confrairie, nous leur en permettons la publication dans notre Diocèse; et nous conformant aux intentions de Sa Sainteté, nous assignons par ces présentes le Dimanche dans l'octave de la Nativité de la Sainte Vierge, qui est la principale fête de la Confrairie; la fête de la Purification, celle de la Visitation, celle de l'Assomption, pour mériter les Indulgences que le Saint Père accorde dans sa Bulle.

---

on avait souvent travaillé, mais toujours sans succès, fut enfin consommé le 9 avril 1731, jour auquel M. Jean Bouhier, qui dès le commencement de l'année 1726, avait été désigné par le Roi pour être le premier évêque de Dijon, fut proclamé par le pape Clément XII. La Bulle et les Lettres-Patentes de Sa Majesté ayant été vues, lues et registrées en plein parlement, le 8 août de la même année 1731; publiées à l'audience publique le 9. Le 13 il prit possession de l'évêché de Dijon dans l'église Saint-Etienne, qui dès ce moment fut érigée en cathédrale, et l'a été jusqu'en 1792, puis transférée depuis, en l'église paroissiale Saint-Bénigne. L'église Saint-Etienne ne sert plus aujourd'hui qu'à former la Halle au Blé.

Donné à Dijon, sous notre seing et celui de notre Secrétaire, avec le sceau de mondit Seigneur évêque de Langres, le 27 Novembre 1726.

Signé, GAGNE, *vicaire-général.*

Et par Ordonnance,

Signé, FLORY, *secrétaire.*





RÉGLEMENS
ET
PRATIQUES DE PIÉTÉ

Pour les personnes qui sont dans la Confrairie de Notre-Dame de Bon-Espoir.

I.

LA Sainte Vierge est la Mère de Dieu, et en même temps celle des hommes, puisqu'elle nous adopta tous, au pied de la Croix, lorsque son Fils, avant d'expirer, lui dit, en lui montrant le Disciple bien aimé : *Femme, voilà votre Fils.* Ainsi, tous les Chrétiens ayant droit de recourir à Marie, comme à leur mère, tous les Chrétiens seront aussi admis dans cette Confrairie, les riches, les pauvres, les grands, les petits, sans aucune distinction, parce que nous sommes tous égaux devant Dieu, et que Jésus-Christ nous à appris à ne faire acception de personne. On y recevra les pécheurs, et même les plus grands pécheurs, avec la même joie que les justes. Marie imite son Fils ; elle

est pénétrée des mêmes sentimens ; elle lui a entendu dire, pendant qu'il conversait parmi les hommes, qu'il n'était pas venu chercher les justes, mais les pécheurs, mais les malades ; les personnes saines n'ayant pas besoin de médecin. Elle se souviendra à jamais que c'est pour les pécheurs qu'elle a été comblée de tant de grâces, élevée à une gloire si éminente, qu'elle leur est redevable de sa dignité de Mère de Dieu ; que s'il n'y avait jamais eu de pécheurs, elle n'eut jamais été Mère de son Dieu. De-là, par une reconnaisance qui n'a rien que de juste, elle se sent obligée d'intercéder pour eux, d'être leur médiatrice, leur refuge. C'est donc principalement en faveur des pécheurs que cette Confrairie est établie ; parce qu'ils ont plus besoin de grâces pour se convertir ; parce que pour obtenir ces grâces de conversion, ils ne peuvent s'adresser à une médiatrice qui ait plus de tendresse pour eux et plus de pouvoir auprès de J.-C.

Les justes ne doivent pas avoir moins d'empressement pour s'associer dans cette Confrairie, parce que plus ils seront justes, plus ils seront agréables à Marie; plus elle aura de plaisir à les présenter à son Fils ; plus elle se trouvera pressée de leur obtenir l'heureux don de la persévérance. On y recevra les enfans, quel-

que jeunes qu'ils puissent être ; on ne peut trop tôt les mettre sous la protection de la Sainte Vierge. C'est dès la plus tendre jeunesse qu'il faut les exercer dans la pratique des vertus ; c'est dès leurs premiers ans qu'ils devraient être consacrés à Marie, comme Marie elle-même fut conduite au Temple par ses parens, pour y être consacrée à Dieu. Les étrangers y seront aussi reçus. Ne sommes-nous pas tous étrangers dans cette vallée de larmes ? N'étions-nous pas tous étrangers à l'égard des promesses de Jésus-Christ ?

II.

Toutes les personnes qui voudront se mettre de la Confrairie, viendront la veille ou le jour de la Fête de Notre-Dame de Bon-Espoir, au portail de cette église, où il y aura des personnes qui les inscriront. Si cependant, pressé par sa dévotion et par une plus grande ardeur de grossir le nombre des serviteurs de Marie, quelqu'un ne veut pas attendre le jour de la Fête, il pourra, quand il le jugera à propos, s'adresser en tout temps au Directeur de la Confrairie, qui l'inscrira et lui indiquera ce qu'il faut faire. C'est ainsi que saint Paul fut envoyé à Ananie, pour apprendre comment il devait se con-

duire dans la nouvelle milice où il venait d'etre engagé par Jésus-Christ même.

III.

Comme la Confrairie est chargée de beaucoup de dépenses, qu'elle a des messes à faire célébrer, des offices à payer, une lampe à faire éclairer pendant le jour, un luminaire à fournir, un autel à décorer, des linges à entretenir, des pauvres à soulager, et beaucoup d'autres frais qui sont à sa charge, et qu'il serait trop long de détailler; comme, d'un autre côté, cette Confrairie n'a d'autre fonds que le zèle et la charité des Confrères et Sœurs; comme enfin toutes ces dépenses ne tendent qu'à la gloire de Dieu et de sa sainte Mère, et au salut des ames, chaque personne en se faisant inscrire donnera ce qu'elle jugera à propos, ce que sa dévotion lui suggérera, ce que ses facultés lui permettront. Si vous avez beaucoup, donnez beaucoup, disait Tobie à ses enfans; si vous avez peu, donnez peu. Ce n'est pas l'abondance du don qui en fait le mérite devant Dieu, c'est le cœur que Dieu considère. Cette pauvre veuve de l'Evangile qui n'avait mis qu'une obole dans le tronc, tandis que les riches y mettaient des sommes considé-

rables, mérita seule tous les éloges de Jésus-Christ, qui parut ne faire aucune attention aux grands dons que faisaient les riches et les puissans de Jérusalem. Un denier donné par un chrétien qui ne peut donner davantage, mais donné avec foi, avec humilité, avec amour, vaut plus aux yeux de Dieu, que des millions donnés par un cœur peu chrétien. La charité relève, ennoblit, grossit, multiplie les plus petites choses consacrées à Dieu.

IV.

Il faut aussi chaque année reconnaître sa Confrairie. Les personnes qui, pendant cinq ans, auront manqué à ce devoir, qu'elles se sont volontairement imposé, seront censées s'être retirées de la Société; elles seront effacées du tableau d'inscription; elles seront aussi privées des prières et des suffrages que l'on fait pour les Confrères décédés, et l'on ne dira point de Messes pour elles: on ne les oubliera que parce qu'elles-mêmes auront oublié la Confrairie qui les avait reçues avec tant de joie. Il est juste, disent les lois, que celui qui ne veut pas porter les charges d'une Société dans laquelle il s'était engagé, ne participe point aux avantages que procure cette Société.

V.

La Confrairie sera gouvernée par M. le Curé de Notre-Dame, supérieur immédiat de toutes les Confrairies et Associations qui sont dans sa Paroisse, et par un Directeur, qui ne pourra être autre qu'un prêtre de l'église, au choix de M. le Curé. C'est ce Directeur qui présidera à toutes les assemblées, qui fera les exhortations, ou qui aura soin d'y pourvoir; qui dira toutes les Messes qui sont à la charge de la Confrairie; qui, avec les principales personnes de cette Société chrétienne, déterminera ce qu'il y aura à faire pour l'utilité ou pour les besoins de la Confrairie.

VI.

M. le Curé et M. le Directeur proposeront, dans une assemblée, les personnes qu'ils croiront être plus capables de remplir les places de Supérieure, d'Assistante, et de Trésorière, lesquelles seront en même temps élues à la pluralité des suffrages. Dans le choix, on n'aura égard qu'à la plus grande piété.

On se souviendra que Jésus-Christ ne donna pas les premières charges de son Eglise à des riches et à des puissans du

siècle, mais qu'il leur préféra des pauvres pêcheurs. Ainsi pour remplir ces places, on ne choisira que les personnes dans lesquelles on aura remarqué une humilité plus sincère, une innocence de mœurs plus reconnue, une plus grande dévotion pour la Sainte Vierge, un zèle plus ardent pour son culte, une charité plus parfaite. Cependant lorsque toutes ces vertus se trouveront dans une personne que la naissance et la dignité rendent déjà respectable, il faudra la préférer, parce que l'exemple se trouvant joint aux qualités que le monde estime, il a plus de force sur les esprits; c'est un torrent qui entraîne et auquel on ne peut résister.

VII.

La Supérieure et l'Assistante se souviendront qu'elles ne sont à la tête des autres que pour les animer par leur exemple : ainsi elles auront soin de se trouver dans toutes les assemblées, d'assister à toutes les Messes que l'on célébrera à la dévotion de la Confrairie. Il faut que l'on connaisse qu'elles sont Supérieures, moins par le choix que l'on a fait d'elles, que par une grande humilité. Que celui qui est le plus grand, disait Jésus-Christ à ses Disciples, devienne et paraisse

comme celui qui est le moindre : que celui qui gouverne soit comme celui qui sert. C'est pour en donner une preuve, qu'elles ne feront rien, qu'elles n'entreprendront rien, sans en avoir conféré avec le Directeur, qui à son tour les consultera en tout, afin que par ce concert harmonieux, et cette communication mutuelle d'idées et de sentimens, la conduite des uns et des autres puisse être sans reproche, et que tous coopèrent unanimement au bien de la Confrairie.

VIII.

On choisira pour Trésorière une personne sage, prudente, fidèle, entre les mains de laquelle les fonds de la Confrairie ne puissent être exposés à aucun danger. C'est elle qui recevra tout ce qui sera donné. Elle paiera tout ce qui sera à la charge de la Confrairie : elle ne paiera cependant rien qu'à vue d'un mandat signé par le Directeur et par la Supérieure. Elle ne pourra, sans leur avis, disposer en aucune manière des fonds qu'elle aura entre les mains. Chaque année elle rendra ses comptes en présence de M. le Curé, du Directeur, de la Supérieure, de l'Assistante, et de deux autres personnes choisies par la Confrairie, afin que cha-

n soit instruit des charges, des revenus, de l'usage que l'on aura fait des fonds.

IX.

La décoration de l'autel et de la chaelle de Notre-Dame de Bon-Espoir, est n de ces objets qui doivent exciter les oins de la Confrairie, et l'attention des ersonnes qui la gouvernent. Le Directeur hoisira donc, de concert avec la Supéeure, six Sacristines. Celles-là seules ront choisies, qui sont les plus simples ns leurs manières, les plus modestes ns leurs habits, les plus éloignées du onde et de ses maximes, les plus réseres en leurs paroles, les plus recueillies x pieds des Autels, les plus douces, s plus irréprochables, les plus pénétrées amour de Dieu, les plus dévotes à la inte Vierge; les plus exactes aux assemées; et comme elles sont destinées à rvir la Reine des Vierges, et que leur nploi les admet sans cesse dans un Sancaire, dont celui de Salomon n'était ue la figure, où le grand Prêtre seul ait le droit d'entrer, encore n'était-ce 'après s'être purifié par une infinité de ières, de cérémonies, de sacrifices: mme elles environnent un Tabernacle repose réellement le Saint des Saints,

Jésus-Christ notre Dieu, elles imiteront autant qu'elles pourront cette crainte respectueuse dont les Anges dans le Ciel sont si pénétrés, qu'ils se couvrent de leurs ailes en présence du Trône de l'Agneau qu'ils environnent. Elles imiteront le silence dans lequel les Puissances, les Dominations, les Vertus des cieux, adorent le Très-Haut; cet amour dont sont embrasés les Chérubins: ils ne sont si ardens que parce qu'ils ont le bonheur d'approcher de plus près de la source du véritable amour et de la parfaite charité. Elles imiteront ces sentimens d'allégresse, et d'admiration, que font éclater ces mêmes Anges, en comtemplant, en servant Marie; elles se pénétreront du zèle avec lequel Marie servait Jésus-Christ dans les jours de sa chair; elles se rappelleront cette magnificence avec laquelle Dieu s'est appliqué à orner, à embellir Marie, pour la rendre, et plus digne d'être la Mère de son Fils, et en même temps plus respectable aux enfans des hommes. Tels sont les modèles sur lesquels les Sacristines se formeront pour rendre leurs services plus agréables à Jésus-Christ et à Marie plus utiles pour le salut de leurs ames. Afin cependant que les services qu'elles voudront bien rendre dans la chapelle de la Sainte Vierge ne les détournent pas

considérablement de leurs occupations ordinaires, elles ne serviront qu'un mois deux ensemble alternativement. Elles ne se réuniront que lorsque le service des deux sera nécessaire. Elles auront chacune une clef des armoires où sont les meubles de la Chapelle; elles ne confieront cette clef à personne; elles ne prêteront aucune chose sans la permission du Directeur ou de la Supérieure. Les deux qui pendant le mois sont de service, viendront l'une ou l'autre, ou plutôt viendront encore alternativement tous les matins pour découvrir l'Autel, et faire tout ce qui est de leur obligation; l'une viendra le matin, l'autre à midi, afin de partager la peine. Elles auront grand soin que la lampe soit toujours allumée, et que les nappes de Communion ne manquent jamais; qu'elles soient toujours propres, et qu'il y ait toujours une étole et un cierge pour le prêtre qui donne la Communion. Elles entretiendront sur l'Autel, dans la Chapelle, une propreté telle que l'exige la majesté de Dieu qu'elles servent, et qui remplit ce Sanctuaire de son auguste présence; elles allumeront elles-mêmes et éteindront les cierges les jours qu'elles doivent en mettre sur l'Autel; elles s'instruiront mutuellement de leurs obligations; elles ne se parleront jamais

qu'avec douceur ; elles éviteront avec soin ces promptitudes, ces vivacités d'humeur, ces tons aigres, ces airs chagrins et inquiets qui affligent, qui rebutent. Elles se préviendront toutes mutuellement, selon le conseil de l'Apôtre; et comme les mêmes fonctions les réunissent, elles seront encore plus unies par les liens de la même charité.

X.

Le principal objet de la Confrairie est de louer Dieu, de le glorifier et de l'adorer. Or, nous ne pouvons lui offrir un hommage, une adoration plus digne de lui, et plus avantageuse pour nous, que le Sacrifice de son propre Fils. La Confrairie fera donc célébrer le saint sacrifice de la Messe dans la chapelle de Notre-Dame de Bon-Espoir en

Janvier, le jour de la Circoncision, 1.
Le jour de l'Epiphanie, 6.
Février, le jour de la Purification, 2.
Mars, le jour de l'Annonciation, 25.
Le jour de Pâques.
Mai, le jour de l'Ascension.
Le jour de la Pentecôte.
Juillet, le jour de la Visitation, 2.
Août, le jour de l'Assomption, 15.
Septembre, le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, 8.

Le jour de Notre-Dame de Bon-Espoir, Fête principale de la Confrairie : ce jour on dira la Messe sur le Maître-Autel au chœur, parce que l'Image y sera exposée.
Novembre, le jour de la Commémoraison de Fidèles trépassés, 2.
Le jour de la Présentation de la Sainte Vierge, 21.
Décembre, le jour de l'Immaculée Conception de Marie, 8.
Le jour de Noël, à minuit, 25.

Outre ces jours, le second Samedi de chaque mois, on dira ordinairement la Messe à huit heures. Les personnes de la Confrairie sont invitées, non-seulement d'y assister, autant qu'elles le pourront, mais encore d'y communier, afin que Dieu soit plus glorifié et la Paroisse plus édifiée : et pour les engager à donner cet exemple de piété, elles se souviendront que l'Eglise leur accorde quarante jours d'Indulgences toutes les fois qu'elles assisteront aux Messes et aux assemblées de la Confrairie.

XI.

Jésus-Christ nous assurant dans l'Evangile qu'il se trouvera au milieu de ceux qui s'assembleront en son nom, c'est-à-dire, qu'il répandra au milieu d'eux et

sur eux son esprit, ses dons, ses grâces; connaissant, d'un autre côté, l'efficacité de la prière faite en commun, qui pénétre plutôt les Cieux, qui fait en quelque sorte, ou, si on ose le dire, une espèce de violence à Dieu pour obtenir tout ce qu'elle demande : la Confrairie s'assemblera donc en

Janvier, le jour de l'Epiphanie.
Février, le jour de la Purification.
Mars, le jour de l'Annonciation.
Mai, le jour de l'Ascension.
Juillet, le Dimanche avant la Visitation.
Août, le premier Dimanche de ce mois.
Septembre, le jour de la Nativité de la Sainte Vierge.
Novembre, le jour de la Toussaint.
Décembre, le jour de la Conception.

Ces assemblées auront lieu devant l'Autel de Notre-Dame de Bon-Espoir, à une heure un quart. Pendant que l'on s'assemblera, afin que l'esprit n'ait pas occasion de se dissiper, et que l'ennemi de notre salut ne trouve aucun moment qui ne soit occupé par la piété, une des Sacristines alternativement, fera une lecture de dévotion; ensuite on demandera les lumières de l'Esprit-Saint; on prêchera; on recommandera aux prières des Confrères et Sœurs les personnes de la Confrai-

rie qui seront malades, ou qui seront décédées depuis la dernière assemblée, et on dira en même temps pour elles les prières qui conviennent. Il y aura des personnes préposées pour recevoir ce que chacun pourra donner pour subvenir aux besoins de la Confrairie. Dans les premiers siècles de l'Eglise, jamais les Fidèles ne s'assemblaient qu'ils ne missent dans des troncs, ou entre les mains de ceux qui qui étaient chargés de recevoir les collectes, ce que leur charité leur suggérait de consacrer aux besoins de l'Eglise et au soulagement des pauvres. Dans ces heureux temps, quand il fallait donner à l'Eglise et aux pauvres, les Chrétiens consultaient moins leurs facultés que leur charité.

Nous donnons autant que nous pouvons, mais souvent plus que nous ne pouvons, disait Tertullien. Ils étaient persuadés que de donner quelque chose à Dieu, c'est lui prêter à usure, et que la cupidité a bien fait des Pauvres, mais que la charité n'a jamais appauvri pesonne. O que les Chrétiens de nos jours sont éloignés d'une charité si parfaite! L'on ne vient presque plus aux assemblées de piété, parce que l'on croît qu'il ne serait pas de la bienséance d'y venir et de ne pas donner quelque chose. Ne vous as-



semble-t-on que pour extorquer vos aumônes ? A Dieu ne plaise que ce soit là les motifs des assemblées de piété ; on sait assez qu'une aumône forcée est sans mérite auprès de Dieu. Nous ne vous assemblons que pour vous instruire, nous édifier mutuellement, vous faire participer aux bénédictions que Dieu répand sur ceux qui s'assemblent en son nom, pour rendre nos prières plus efficaces par l'union de tous ceux qui prient, pour vous faire connaître les malades, afin qu'ils soient visités, afin que l'on prie pour eux, et pour vous annoncer ceux qui vous ont précédés, dans l'éternité, afin qu'ils soient aidés par les suffrages de leurs Frères qui restent sur la terre. Si on n'est pas en état de donner, il ne faut pas pour cela se priver des avantages que les assemblées procurent, on ne fera aucune attention aux personnes qui donneront, ni à ce qu'elles donneront ; on ne remarquera point celles qui ne donneront rien.

Cependant si la cupidité et l'avarice retiennent la main et la resserrent : si l'on accorde au monde, au luxe, à la vanité, aux plaisirs, aux douceurs et aux commodités de la vie, ce que l'on refuse à la charité, c'est une ingratitude envers un Dieu qui s'est donné tout à nous, de qui seul nous tenons tout ce que nous

possédons; et l'ingratitude, a dit Saint Bernard, est un vice très-abominable devant Dieu, et même devant les hommes.

XII.

Marie, la divine Marie, a été exposée à toutes les afflictions les plus sensibles: elle a ressenti pendant sa vie entière les peines les plus cuisantes: son ame a toujours été plongée dans une mer de douleurs; le même glaive qui perça le Fils pénétra aussi la Mère. Tel est le motif qui l'engage à s'interresser puissamment en faveur de ceux qui souffrent, ayant éprouvé elle-même des douleurs plus vives que tout ce que nous pouvons souffrir ici bas, et par ce motif l'Eglise l'appelle la Consolatrice des affligés. C'est donc à Marie particulièrement que les malades doivent recourir: car, quels besoins n'ont-ils pas alors d'une intercession aussi puissante que celle de la Sainte Vierge? Combien de grâces leur sont alors nécessaires? Grâces de patience, pour que nos souffrances, qui dans les desseins de Dieu sont déja des grâces, ne deviennent pas inutiles à notre salut par ces murmures, ces plaintes, ces impatiences qui enlèvent à l'ame les mérites que la patience lui eût procurés. Grâces de tranquillité, de

silence, de douceur, qui nous aident à nous vaincre nous-mêmes, et à surmonter ces humeurs chagrines, cet esprit inquiet, et encore plus inquiètant, ces tons vifs, ces reproches amers, qui sont à la vérité des suites et des effets de la maladie, mais qui affligent, qui rebutent, qui tourmentent ceux qui environnent un malade, bien plus que les services qu'ils lui rendent. Grâces de retour à Dieu et de conversion: combien attendent le moment de la mort pour se convertir, temps auquel la conversion est si difficile, où les véritables pénitences sont si rares, puisque l'Ecriture ne nous montre qu'un seul exemple d'un pécheur converti à la mort, encore était-ce parce qu'il mourait à côté et tout couvert du sang de Jésus-Christ? Grâces de la persévérance finale, grâces que Dieu ne doit à personne, et qui est des plus gratuites, que nous savons avoir été refusées à des Martyrs au milieu des étangs glacés, à des solitaires qui avaient vieilli sous le joug de la plus austère pénitence, que nous doutons avoir été accordées au plus sage de tous les hommes. Grâces enfin de componction, de douleur, de détachement du monde, d'amour pour Dieu, de résignation à sa sainte volonté, qui nous

fasse accepter, et les douleurs de la maladie, et la dissolution de notre corps, et la séparation de nos proches, la mort enfin, quelque cruelle qu'elle puisse être, avec cet esprit de pénitence, de sacrifice de soumission, d'amour que Jésus-Christ fit paraître, lorsque, pour expier nos péchés et pour nous mieux témoigner sa tendresse, il accepta le Calice amer de sa Passion, et qu'il se soumit jusqu'à la mort infâme de la Croix. Combien d'autres grâces nécessaires aux approches de la mort, pour triompher des ennemis de notre salut, qui ne sont jamais, ni plus formidables, ni plus furieux, que dans ces derniers moments? Or, tant de grâces ne s'accordent qu'à la prière la plus humble et la plus fervente.

Mais les malades ont-ils la force de prier? Ils ne sont occupés que de ce qu'ils souffrent, leurs infirmités, leurs langueurs, leur ôtent la liberté d'esprit et de cœur, nécessaire pour penser à tous leurs besoins spirituels, et les demander à Dieu; leur sort serait donc bien malheureux, si personne n'avaient la charité d'interresser la divine miséricorde en leur faveur. Mais tel est l'avantage des personnes de cette Confrairie. Lorsqu'elles seront malades, si elles ne peuvent prier, leurs Frères et leurs Sœurs intercéderont pour

elles. Des Maries et des Marthes courront avec empressement aux pieds de Jésus-Christ dans son saint Temple, le prier de venir promptement au secours de ce malade, de ce moribond. Ce divin Sauveur en sera en même temps sollicité, pressé par sa très-Sainte Mère, à laquelle il ne peut rien refuser. C'est dans ces momens décisifs de notre salut éternel, que Marie se montrera notre protectrice, et qu'elle intercèdera avec plus d'ardeur pour ceux qui ont mis leur confiance en elle. C'est pour se procurer ces secours si puissans et si nécessaires, que les malades ou les personnes qui les environnent, feront avertir le Directeur de la Confrairie; il ira aussi-tôt les visiter; il les recommandera aux prières des Confrères et des Sœurs; il nommera des personnes pour aller chaque jour devant l'autel de Notre-Dame de Bon-Espoir implorer sa médiation; d'autres iront faire auprès de leur lit des lectures saintes, pour les entretenir dans la piété. On leur rendra même tous les secours, tous les services temporels dont on sera capable, et dont elles auront besoin.

XIII.

Les malades qui auront été guéris, dès qu'ils seront en état de sortir, viendront

glorifier Dieu dans son saint Temple, et en témoigner leurs plus humbles actions de grâces à Marie, leur libératrice. Mais pour rendre leur reconnaissance plus agréable à Dieu et à sa très-sainte Mère, ils se purifieront de leurs péches en se plongeant dans la piscine de la pénitence et par le repentir. Comme ils sont faibles, ils se fortifieront comme Elie, en se nourrissant du pain des Anges: ils iront aussi remercier le Directeur qui les aura visités, et les personnes dont ils auront reçu des services. Dieu dans l'ancienne Loi avait ordonné à ceux qui avaient recouvré la santé après une maladie dangereuse, d'offrir en reconnaissance une Hostie proportionnée à leur faculté. Quoique nous soyons déchargés du poids de toutes ces observations légales auxquelles les Juifs étaient assujettis, devons-nous paraître moins reconnaissans des grâces que nous obtenons de Dieu? Un cœur doit-il différer d'un moment à témoigner sa gratitude après un bienfait reçu? Le défaut de reconnaissance éloigne les dons de Dieu: au contraire, reconnaître une faveur, en témoigner de sincères actions de grâces à celui qui en est l'auteur, c'est en mériter de nouvelles et de plus grandes.

XIV.

Ce n'est pas seulement pendant la vie, et à l'heure de notre mort, que la Sainte Vierge peut nous être utile et favorable; elle fait particulièrement sentir les effets de sa puissance aux ames, qui, retenues dans les flammes vengeresses du Purgatoire achèvent de se purifier dans ce lieu de tourmens. Par ces mérites et par sa médiation, elle abrége leurs peines. C'est pourquoi, lorsque l'Eglise prie pour ses Bienfaiteurs, et pour tous ceux qui lui étaient unis, elle invoque la Sainte Vierge préférablement à tous les autres Saints. Quelle doit donc être la confiance des personnes qui sont de notre Société? Marie s'engage à intercéder pour elles jusqu'au delà du trépas. Si leurs plus proches, si ceux qui se disent leurs amis, si ceux qu'elles ont comblés de bienfaits, les oublient après leur mort, ce qui n'arrive que trop souvent, elles pourront se flatter qu'il n'en sera pas ainsi des personnes avec lesquelles cette Confrairie les unissait. Tant que cette Société subsistera, on se souviendra d'elles, on priera pour elles, elles auront part à toutes les bonnes œuvres qui s'y feront, elles en recueilleront le mérite. Ainsi, dès qu'une personne de la Confrairie sera décédée, ses parens au-

ont soin d'en donner avis au Directeur, ou aux sacristines, qui le diront au Directeur: on fera savoir l'heure de l'Enterrement et des Services, on y invitera les Confrères et les Sœurs, qui se souviendront que ceux qui y assistent obtiennent quarante jours d'Indulgences. Le Directeur, le plutôt qu'il le pourra, dira une Messe de mort pour chaque Confrère décédé; on invitera à cette Messe les parens du défunt. Toutes les personnes de la Confrairie devraient y assister: mais les Officières particulièrement y sont obligées, parce qu'elles représentent toute la Société; elles sont invitées d'y communier, parce que rien n'est plus utile aux morts qu'une bonne et sainte Communion. Alors ce n'est pas nous qui prions, c'est Jésus-Christ qui est et qui vit en nous qui prie lui-même: il est toujours exaucé quand il prie.

Dans la prochaine assemblée, le Directeur recommandera aux prières de toute la Confrairie l'ame de celui ou de celle qui sera décédé: tous les Confrères et Sœurs seront obligés de dire les sept Pseaumes Pénitentiaux, ou l'office des Morts: celles qui ne savent pas lire réciteront leur chapelet. Mais ce qui est infiniment plus utile aux âmes de nos Frères que la mort nous enlève, c'est de communier,

de jeûner, de se mortifier en quelque chose, de se priver d'un plaisir que l'on pourrait prendre, de répandre en leur intention quelques aumônes dans le sein des pauvres. A l'égard des personnes qui auront fait du bien à la Confrairie, ou donné un legs, si ce legs passe la somme de 30 francs, on fera un Service solennel pour elle, qui sera annoncé au Prône de la messe paroissiale. On en usera de même à l'égard des Supérieurs, Directeurs, et des autres principaux chefs de la Confrairie, lorsqu'ils décéderont: il est juste de reconnaître leurs services et leurs bienfaits par des prières plus solennelles.

XV.

Quand on s'engage dans cette Confrairie, et avant de se faire inscrire, chacun demande quelles en sont les obligations? Quelles prières on doit faire chaque jour? A quelles marques les personnes de la Confrairie doivent se faire distinguer? Nous ne portons aucune marque extérieure qui soit propre à cette Société. Nous n'imposons aucune prière particulière et journalière, parce que nous sommes convaincus que ce n'est pas l'habit, ni toutes ces marques extérieures qui sanctifient: *Ce ne sont point non plus tous ceux qui disent sans cesse: Seigneur, Seigneur,*

qui entreront dans le royaume des Cieux : Ceux-là seuls y seront reçus qui auront fait la volonté de mon Père céleste, dit Jésus-Christ. Ainsi, la principale obligation que contractent les personnes qui entrent dans cette Confrairie, est de se former le plan d'une vie plus régulière, d'avoir une plus grande conformité aux volontés de Dieu, aux exemples de Jésus-Christ, aux maximes de son Evangile; car c'est là l'unique moyen de mériter la protection de la Sainte Vierge.

C'est ce que cette tendre Mère disait aux Epoux des noces de Cana; Ils s'apperçurent tout-à coup, que le vin manquait: ils s'adressèrent à Marie, ils la prièrent d'intercéder auprès de son Fils, afin que par sa toute-puissance il pourvût à leurs besoins : *Allez*, leur dit-elle, *faites tout ce que mon Fils vous ordonnera, et alors espérez tout de sa bonté.* Elle ne leur promet rien, mais elle leur fait tout espérer, en leur marquant elle-même les moyens de rendre son intercession efficace; elle s'engage donc à n'employer son crédit auprès de Dieu pour les hommes, qu'à condition qu'ils travailleront à accomplir la loi de Dieu.

Cependant tel est l'abus que l'on fait de la dévotion à la Sainte Vierge, sous prétexte d'honorer et d'aimer Marie, on

n'aime point Dieu. Or, quel aveuglement de croire que l'amour que l'on a pour Marie puisse nous tenir lieu de l'amour que nous devons à Dieu? Elle ne peut fouffrir qu'on l'aime préférablement à Dieu: un tel culte lui est abominable. Commencez donc, vous dit-elle, à aimer Dieu, et à l'aimer comme il veut être aimé, c'est-à-dire, d'un amour de préférence qui lui consacre tout votre esprit, tout votre cœur, toute votre ame. Telle est la loi que vous impose Jésus-Christ; tandis que vous observerez cette loi, assurez-vous de la protection de sa Mère.

Comment pouvez-vous vous glorifier d'être serviteurs de Marie? Et quels avantages espérez-vous de votre dévotion? Vous qui n'avez aucune charité pour votre prochain, aucune condescendance pour les faibles, aucune compassion pour ceux qui souffrent; vous dont le cœur est rongé par l'envie; vous dont la langue indiscrète et légère publie par-tout les défauts, les faiblesses, les chûtes de vos frères, et qui goûtez un plaisir malin de percer des traits de la médisance et de la calomnie tout ce qui a le malheur de vous déplaire, n'épargnant souvent ni parens, ni amis, ni votre propre chair, ni tout ce qu'il y a pour vous de plus respectable; vous qui jugez toujours mal; vous qui condamnez

tout; vous qui ne pardonnez pas, et qui portez la haine et l'esprit de vengeance jusqu'aux pieds des Autels, jusque dans le tombeau. Vous aimerez votre prochain comme vous-même; vous ne jugerez pas, parce qu'à Dieu seul appartient le jugement; vous ne condamnerez personne, de peur d'être vous-même condamné; vous ne vous vengerez pas, car Dieu s'est encore réservé la vengeance; vous pardonnerez à ceux qui vous auront offensé jusqu'à sept cents fois sept fois; vous prierez pour ceux qui vous persécutent; vous aimerez vos ennemis, et vous ferez du bien à ceux qui vous feront du mal, vous les préviendrez même: voilà ce que nous ordonne Jésus-Christ; et si vous ne vous soumettez pas à toutes ses lois, ne comptez pas, vous dit Marie, sur ma médiation.

Sous prétexte de Confrairie, d'Association, de Conférence, de Dévotion, d'Indulgence, de Fêtes, de Solennités établies pour glorifier Marie, on abandonne la Paroisse, on néglige, on méprise les instructions que l'on y tait, on trouve mille fausses raisons pour se dispenser de la loi absolue qui ordonne de préférer sa Paroisse pour tous les exercices de la Religion à toute autre Eglise, parce que votre Paroisse est le centre de la Communion, les autres Eglises ne le sont pas

pour vous : quand vous êtes dans votre Paroisse, vous êtes dans l'ordre ; voilà la loi : observez donc la loi, avant que d'embrasser la pratique des conseils. Dieu ne veut point de sacrifice au préjudice de l'obéissance que nous lui devons : les devoirs d'un bon Paroissien sont préférables aux pratiques de piété auxquelles on s'engage dans les Confrairies ; et si l'on ne se sent pas assez de vertu, ou si l'on n'a pas le temps de satisfaire aux unes et aux autres obligations, il faut absolument donner la préférence aux premières. La plus ancienne, la plus nécessaire, la plus efficace de toutes les Confrairies, c'est votre Paroisse ; et tandis que vous l'abandonnerez pour courir à des dévotions étrangères, votre dévotion pour Marie n'étant pas selon les règles que la Foi vous prescrit, vous n'en tirerez pas les fruits que vous pouviez en attendre. Sous prétexte que l'on a de la dévotion pour Marie ; que l'on est dans ses Confrairies ; que l'on porte ses livrées ; que l'on récite chaque jour les prières qui lui sont consacrées ; et parceque saint Bernard a dit qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, qu'un véritable serviteur de Marie périsse : parce que l'on sait qu'elle aime les pécheurs, qu'elle est toute puissante auprès de son Fils, on abandonne

l'ouvrage du salut, on s'en repose entièrement sur elle, on se livre aux désirs corrompus; on satisfait les passions, on s'endort au milieu du péché; on ne fait aucun fruit de pénitence: parce que l'on se flatte que la Sainte Vierge appaisera son Fils quand nous le voudrons, et que son intercession nous mettra à couvert de tous les traits de la colère de Dieu.

Ainsi les Juifs se flattaient que le Temple du Seigneur leur servirait d'asyle et de refuge contre les Idolâtres, tandis qu'il le profanaient eux-mêmes par de fréquentes idolâtries. Ainsi, l'Arche qu'ils avaient au milieu d'eux leur donnait une telle confiance, qu'ils croyaient qu'elle les défendrait contre Dieu même, dont ils ne cessait d'exciter la colère. Marie est pleine de miséricorde pour nous, c'est ce qui doit exciter notre confiance, et non pas notre présomption. Par son intercession, elle nous aidera à détruire en nous le péché, mais non à l'entretenir; elle appaisera la colère de Dieu, à condition que nous ne la provoquerons point par de nouveaux péchés; elle nous obtiendra les grâces qui nous sont nécessaires pour opérer notre salut, à condition que, fidèles à la grâce, nous travaillerons avec la grâce puisque Dieu qui nous a créés sans nous, ne peut nous sauver sans nous. Elle nous

procurera une mort d'ouce, une mort sainte, à condition que nous n'attendrons pas le moment de la mort pour nous convertir; à condition que, par de dignes fruits de pénitence, nous nous disposerons à mériter cette grâce que Dieu ne doit à personne, qu'il refuse sans qu'on le puisse accuser d'injustice, et qui ne dépend que de sa bonté. Demandez à Marie tout ce que vous voudrez, Elle vous l'obtiendra, à condition qu'elle vous verra dans une sincère disposition de pratiquer la loi de son Fils, et de vivre conformément aux maximes de l'Evangile.

L'imitation des vertus de Marie est la seconde obligation que s'imposent les Confrères de Notre-Dame de Bon-Espoir; les Fêtes que l'Eglise institue à l'honneur des Saints, les Sociétés qu'elle établit et qu'elle forme sous leur nom, ne sont autre chose que des exhortations pressantes à les imiter. Honorer les Saints, sans les imiter, c'est les flatter par des mensonges, disent les Pères. La fin de tout culte religieux, dit Saint Augustin, est d'imiter ce qu'on adore et ce qu'on honore. En vain donc nous empressons-nous d'entrer dans les Confrairies de la Sainte Vierge, si nous ne nous efforçons en même temps de marcher sur ses traces.

Il est des Saints qu'il n'est pas donné

à tous de pouvoir imiter: il y en a que Dieu a destinés pour servir de modèles à certains états particuliers; mais telle est l'incomparable Marie: il n'est point d'état, point de sexe, point d'âge auxquels elle ne puisse servir de modèle. C'est pour cela que Dieu l'a sanctifiée par les voies les plus communes, si nous en exceptons le privilège de son immaculée Conception. Nous ne voyons pas en effet dans la vie de la sainte Vierge de ces actions extraordinaires et éclatantes que nous admirons en d'autres Saints, et dont tous les Chrétiens ne sont pas capables. Dans Marie tout est imitable; pas une de ses vertus qui ne doive, qui ne puisse être imitée par tous les Chrétiens, et sur-tout par ceux qui s'engagent dans ses Confrairies. Ce n'est qu'à ceux dont la vie sera conforme à la sienne, ou qui désireront sincèrement l'imiter, qu'elle promet, qu'elle assure sa puissante médiation.

APPROBATION.

NOUS Ant.-Bernard GAGNE, prêtre, docteur en théologie, doyen de l'église Cathédrale, vicaire-général et official de Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Jean Bouhier, premier évêque de

Dijon. Ayant lu et examiné avec soin les Réglemens qui nous ont été présentés par les Directeurs de la Confrairie érigée dans l'église paroissiale Notre-Dame de cette Ville, en l'honneur de la très Sainte Vierge, sous le titre de *Notre-Dame de Bon-Espoir*, confirmée par la Bulle de notre saint Père le pape Benoît XIII, en date du 28 Juin 1726. Nous avons approuvé et approuvons lesdits Réglemens contenus en quinze articles, avec d'autant plus de joie et de consolation, qu'ils nous ont paru propres à régler en effet cette solide dévotion, et à inspirer, à tous ceux qui composent cette édifiante Société, ou qui y entreront dans la suite, le désir d'imiter les vertus de l'auguste Mère de Jésus-Christ : nous invitons nos chers Concitoyens à mériter, par un redoublement de piété et de confiance pour l'Image de cette tendre et puissante Mère, la protection et les secours que nos pères ont tant de fois éprouvés.

Donné à Dijon, sous notre seing, celui du Secrétaire de mondit Seigneur Evêque, et le contre-scel de ses armes, ce 20 Décembre 1732.

Signé, GAGNE, *vicaire-général.*

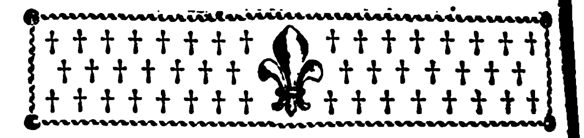
Et par Ordonnance,

Signé, Mathieu, *secrétaire.*

AVERTISSEMENT.

C'est la Prière qui est le fondement, le lien et la force des Sociétés établies pour servir Dieu et le glorifier dans ses Saints. Vainement s'engage-t-on dans nos Confrairies, si l'on ne vient jamais prier avec ceux qui en sont Membres, et si l'on ne prie pas les uns pour les autres; quoique nous n'imposions l'obligation d'aucunes Prières particulières et journalières, cependant il est facile de se représenter les grands avantages, les secours puissans dont on se prive, lorsque l'on néglige un moyen aussi nécessaire au salut que la Prière.

Nous ne nous associons dans les Confrairies, nous ne nous assemblons souvent que pour réunir nos vœux, nos suffrages, nos Prières, afin de les rendre plus efficaces, puisque Jésus-Christ nous assure que la Prière publique pénétre plutôt dans les Cieux. Si deux d'entre vous, *nous dit-il*, s'unissent ensemble sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, il leur sera accordé par mon Père qui est dans le Ciel. *Matthieu, chap.* 18.



PRIÈRES

A L'USAGE DES PERSONNES QUI SONT DE LA CONFRAIRIE DE N.-D. DE BON-ESPOIR.

Les jours que l'on s'assemble, avant l'Exhortation.

Veni Sancte Spiritus, et emitte cœlitus, lucis tuæ radium.

Venez Esprit Saint, et du haut des Cieux répandez sur nous quelques rayons de votre lumière.

Veni Pater pauperum, veni dator munerum, veni lumen cordium.

Venez Père des pauvres, venez, accordez-nous vos dons et vos grâces, venez, vous qui êtes la lumière des cœurs de vos fidèles.

Consolator optime, dulcis hospes animæ, dulce refrigerium.

Source intarissable de toutes consolations, Epoux divin de nos ames, qui leur faites goûter des douceurs ineffables, venez établir votre demeure en nous, et par l'abondance de vos saintes délices, éteignez les ardeurs de nos convoitises.

In labore requies, in æstu temperies, in fletu solatium.

Vous êtes ce repos, ce délassement, ce rafraîchissement après lequel nous soupirons sans cesse, vous seul pouvez essuyer les larmes que le besoin de vos dons nous fait répandre.

O lux beatissima, reple cordis intima tuorum fidelium.

O bienheureuse, ô divine lumière, remplissez, absorbez tous nos cœurs, et pénétrez toutes les puissances de nos ames.

Sine tuo numine, nihil est in homine, nihil est innoxium.

Sans vous l'homme n'a rien, l'homme n'est rien, sans votre puissant secours l'homme juste ne peut conserver son innocence.

Lava quod est sordidum, riga quod est aridum, sana quod est saucium.

Purifiez ce qui est corrompu dans nous, rendez fertiles en bon désirs les cœurs secs et arides, guérissez les blessures que le péché a faites à nos ames.

Flecte quod est rigidum, fove quod est frigidum, rege quod est devium.

Abaissez les hauteurs de ceux que l'orgueil enfle et élève, embrâsez du feu de votre amour les cœurs froids et insensibles pour vous; faites rentrer dans les voies de la vérité ceux qui s'en sont écartés, et soyez à jamais leur guide.

Da tuis fidelibus, in te confidentibus, sacrum septenarium.

Donnez à ceux qui croient et qui ont mis leur espérance en vous, tous ces dons que vous avez promis à votre Eglise.

Da virtutis meritum, da salutis exitum, da perenne gaudium. Amen.

Donnez à nos vertus ce qui leur est nécessaire pour mériter quelque chose auprès de vous ; donnez-nous une mort douce et sainte, afin que nous puissions espérer qu'après cette vie vous nous donnerez ces joies éternelles dont vous êtes la source et la plénitude. Ainsi soit-il.

OREMUS.

Deus, qui corda fidelium Sancti Spiritûs illustratione docuisti, da nobis in eodem spiritu recta sapere, et de ejus semper consolatione gaudere. Per Christum Dominum nostrum.

O Dieu, qui avez instruit vos Fidèles, en remplissant leurs cœurs des lumières du Saint-Esprit; faites que cet Esprit nous fasse aimer et goûter la justice, pratiquer la sainteté, et qu'il soit toujours lui-même, notre consolation et notre joie. Par notre seigneur Jésus-Christ qui vit et qui règne dans tous les siècles des siècles.

Prières après l'Exhortation.

Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei genitrix, deprecationes nostras ne despicias in necessitatibus nostris, sed à péri-

Nous recourons à vous très-sainte Mère de mon Dieu, nous implorons votre puissante protection, ne rejetez point les prières que nous vous adressons dans nos besoins, ô Vierge toute éclatante de gloire, bénie entre toutes les fem-

culis cunctis libera nos semper Virgo gloriosa et benedicta.

Succurre miseris; juva pusillanimes; refove flebiles; ora pro populo interveni pro Clero; intercede pro devoto fœmineo sexu; sentiant omnes tuum juvamen, quicumque celebrant tuam sanctam Solemnitatem.

mes, délivrez-nous de tous les dangers où nos ames et nos corps sont continuellement exposés.

Intercédez pour ceux qui gémissent sous le poids de la misère, afin qu'ils en soient délivrés; pour ceux qui sont faibles, afin qu'ils soient fortifiés; pour ceux qui sont dans l'affliction, afin que leurs larmes soient essuyées, et qu'ils soient consolés. Ne cessez d'employer, et vos prières et vos mérites en faveur de tout ce peuple dévoué à votre service, en faveur de votre Eglise et de ses Ministres, en faveur des personnes de votre sexe, le plus vertueux et le plus dévot; que tous ceux enfin qui viennent ici célébrer vos Solennités, ressentent les heureux effets de votre tendresse et de votre médiation auprès de Jésus-Christ votre Fils.

On dira ensuite l'Oraison qui convient à la solennité,

Pour le jour de l'Epiphanie.

OREMUS.

Deus qui Unigenitum tuum Gentibus stellâ

O Dieu, par le moyen d'une étoile, vous avez révélé aux Gentils la naissance temporelle de votre

duce revelasti, eisque per Virginem Mariam, in cujus ulnis noverunt et adoraverunt, manifestare dignatus es: concede propitius ut ipsâ intercedente, per fidem agnoscere, per amorem adorare, et in æternum possidere valeamus eumdem Dominum nostrum Jesum Christum, qui tecum vivit et regnat in sæcula sæculorum.

Verbe, il leur fut manifesté par la très-sainte Vierge Marie sa mère, entre les mains de laquelle ils le reconnurent et l'adorèrent: par l'intercession de cette bienheureuse Vierge, accordez-nous la grâce de connaître, d'aimer et d'adorer en cette vie, et de posséder éternellement le même Jésus-Christ votre divin Fils, qui vit et règne avec vous dans tous les siècles.

Domine, Jesu, cujus potentiâ, præ amore sanctissimæ Genitricis tuæ, vinum ex aquâ factum est; ipsius intercessione, converte nos à tenebris in lucem, et à mundo ad te, qui vivis et regnas cum Deo Patre et Spiritu sancto in sempiterna sæcula.

Seigneur Jésus, qui par votre puissance et par amour pour votre très-sainte Mère, changeâtes autrefois l'eau en vin, laissez-vous fléchir aujourd'hui par les prières de cette incomparable Vierge, et convertissez-nous: changez nos ténèbres en lumières, changez l'amour que nous avons pour le monde, en un véritable amour pour vous qui régnez, qui vivez avec votre Père et le St.-Esprit dans les siècles des siècles.

Pour le jour de la Purification.

OREMUS.

OMNIPOTENS sempiterne Deus, Majestatem tuam supplices exoramus ut beata Virgo Maria, quæ Unigenitum Filium tuum hodiernâ die, cum nostræ carnis substantiâ in Templo præsentavit, ita nos, purificatis tibi mentibus præsentare dignetur, per eumdem Christum Dominum nostrum.

O DIEU tout-puissant et éternel, nous supplions instamment votre divine Majesté de purifier tellement nos ames et nos corps, que la bienheureuse Marie, qui dans ce même jour vous offrit, dans votre Temple, votre fils unique, avec notre humanité dont il s'est revêtu, vous présente et vous fasse trouver agréable le sacrifice que nous vous faisons en ce moment de nous mêmes; par notre Seigneur Jésus-Christ.

Pour le jour de l'Annonciation.

OREMUS.

DEUS qui de beatæ Mariæ Virginis utero Verbum tuum Angelo nuntiante, carnem suscipere voluisti : præsta supplicibus tuis,

O DIEU qui avez voulu que votre Verbe prît chair dans les entrailles de la Ste Vierge Marie, au moment que l'Ange lui annonça que par la vertu du Saint-Esprit elle allait concevoir le Fils du très-Haut : accordez à nos prières, que comme

mulaverit: ita nos et diligere, et ad nos venire, et apud nos cum Patre tuo manere digneris, Spiritusque Sanctus idem in nobis operetur, quod in Genitrice tuâ, quod in Apostolis, quod in orbe terrarum operatus est. Amen.

qu'il a opérés, et dans votre Mère et dans vos Apôtres, et dans tout l'Univers. Ainsi soit-il.

Pour la Fête du Saint-Sacrement.

OREMUS.

Domine Jesu qui de beatissimâ Virgine advocatâ nostrâ, carnem suscipere voluisti quam fidelibus tuis in altari tuo veraciter exibes; fac nos tantis dignos esse Mysteriis, per ejus intercessionem, quæ tibi vitam largita, panem æternæ vitæ nobis impertiit qui cum Patre et spiritu sancto.

Seigneur, c'est la bienheureuse Marie notre avocate auprès de vous, qui de son sang et par l'opération du Saint-Esprit a formé ce corps auquel vous avez bien voulu unir votre Divinité : c'est ce même corps que nous voyons avec les yeux de la foi, réellement exposé sur nos Autels pour y recevoir nos hommages, et y exercer encore en notre faveur l'office de médiateur auprès de votre Père; rendez-nous dignes de participer à un si grand Mystère, Mystère qui est le chef-d'œuvre, et de votre toute puissance, et de votre amour: continuez-nous cet amour, nous vous en conjurons par l'intercession de

cette incomparable Vierge, qui en vous donnant une vie temporelle, nous a donné en même temps un pain de vie éternelle.

Pour le jour de la Visitation.

OREMUS.

Adesto Ecclesiæ tuæ misericors Deus, et filios adoptionis in ejus sinu purifica qui Mariæ clausus utero, Joannem in sinu Elisabeth sanctificasti, qui vivis et regnas in sæcula sæculorum.

Seigneur, faites toujours sentir les effets de votre miséricorde à votre Eglise; purifiez, sanctifiez de plus en plus les enfans qu'elle porte dans son sein, vous qui, quoiqu'enfermé dans les chastes entrailles de Marie, sanctifiâtes Jean-Baptiste qui était encore dans le sein d'Elisabeth sa mère.

Pour le premier Dimanche d'Août.

OREMUS.

Famulorum tuorum, quæsumus, Domine, in nomine tuo nunc congregatorum delictis ignosce; ut qui tibi placere de actibus nostris non vale-

Pardonnez, s'il vous plaît Seigneur, les fautes de ceux que votre service réunit ici aux pieds de vos saints autels, et qui s'assemblent en votre nom; nous savons que nous sommes incapables de vous plaire par nos propres mérites; mais nous espérons que vous ne refuserez pas, et vos grâces

mus Genitricis Filii tui Domini Jesu-Christi salvemur. Per eumdem Christum Dominum nostrum.

et notre salut aux prières de la Mère de Jésus-Christ votre Fils et notre Sauveur.

Pour la solennité de l'Assomption.

OREMUS.

VENERANDA nobis, Domine, hujus diei festivitas; opem conferat salutarem, in quâ sancta Dei Genitrix, mortem subiit temporalem nec tamen mortis nexibus deprimi potuit, quæ Filium tuum Dominum nostrum de se genuit incarnatum.

SEIGNEUR, tout-puissant et éternel, donnez-nous une assistance salutaire dans la solennité de ce jour, digne de toutes nos vénérations, auquel la Sainte Mère de Dieu a souffert la mort temporelle, sans néanmoins avoir éprouvé les rigueurs et les suites humiliantes de la mort, parce qu'elle a mis au monde, dans une chair formée d'elle-même, notre Seigneur Jésus-Christ votre Fils.

Pour le jour de la Nativité de la Sainte Vierge.

OREMUS.

FAMULIS tuis quæsumus: Do-

ACCORDEZ, nous vous en conjurons, Seigneur;

mine, cœlestis gratiæ munus impertire; ut quibus beatæ Virginis partus extitit salutis exordium, Nativitatis ejus votiva solemnitas pacis tribuat incrementum; per Christum Dominum nostrum.

accordez à vos serviteurs le don de votre grâce céleste, et comme nous avons reçu le commencement de notre salut dans la conception de la Sainte Vierge, faites que nous recevions une nouvelle abondance de paix dans la solennité de sa nativité. Par notre Seigneur Jésus-Christ.

Pour la solennité de Notre-Dame de Bon-Espoir.

OREMUS.

Deus, qui præ amore sanctissimæ Genitricis Filii tui, ab hostium nominis tui impetu liberasti et in perpetuâ pace incolumes nos servasti; præsta quæsumus, eâdem Virgine Mariâ intercedente, ut ab omni peccato simus sem-

O mon Dieu, en faveur de la très Sainte Mère de votre Fils unique, vous avez délivré nos pères de la fureur et des embûches des ennemis de votre nom; et vous nous avez fait jouir jusqu'à présent des douceurs d'une paix dans laquelle vous paraissez nous avoir affermis : par l'intercession de la même Vierge, accordez-nous la grâce d'être toujours affranchis de tout péché, et de pouvoir arriver heureusement à notre céleste patrie. Par notre Seigneur J.-C.

per liberi et ad cœlestem patriam feliciter pervenire valeamus. Per Christum Dominum nostrum.

Pour le jour de la Présentation de la Sainte Vierge.

OREMUS.

Deus, qui beatam Mariam semper Virginem Spiritûs Sancti habitaculum hodiernâ die in Templo præsentari voluisti; præsta quæsumus, ut ejus intercessione in Templo gloriæ tuæ præsentari mereamur. Per Christum Dominum nostrum.

O mon Dieu! vous avez voulu que la Vierge, que vous destiniez à être la demeure et le Temple du St-Esprit, vous fût présentée dans votre Temple, et consacrée à votre service dès l'âge le plus tendre; accordez nous par son intercession la grâce d'être présentés et reçus dans le Temple de votre gloire éternelle; par notre Seigneur Jésus-Christ.

Pour la Fête de la Conception de la Sainte Vierge.

OREMUS.

Supplicationes servorum tuorum Deus misericors exaudi, ut qui in

O Dieu! plein de bonté et de miséricorde, exaucez les prières de vos serviteurs; nous nous assem-

Conceptione Dei Genitricis et Virginis Mariæ congregamur, ejus intercessionibus à te ab instantibus periculis eruamur, per eumdem Dominum nostrum Jesum Christum.

blons en ce jour dans votre saint Temple, pour honorer et féliciter votre sainte mère de son immaculée conception : faites que par sa puissante médiation nous soyons délivrés de tant de dangers qui nous environnent, et d'où nous ne pouvons échapper sans la grâce de Jésus-Christ votre Fils.

Pour la Nativité de notre Seigneur.

OREMUS.

Deus qui salutis æternæ, beatæ Mariæ Virginitate fœcundâ humano generi præmia præstitisti; tribue, quæsumus, ut ipsam pro nobis, intercedere sentiamus per quam meruimus Auctorem vitæ suscipere Dominum nostrum Jesum-Christum Filium tuum. Amen.

O Dieu! vous rendez aujourd'hui féconde la virginité de la bienheureuse vierge Marie; le fruit de ses chastes entrailles nous procure le salut éternel; accordez- nous encore la grâce d'éprouver dans nos besoins, combien est efficace auprès de vous l'intercession de celle par qui nous avons reçu l'auteur de la vie, Jésus-Christ votre Fils.

Ainsi soit-il.

Prières pour les Malades.

OMNIPOTENS sempiterne Deus, salus æterna credentium, exaudi nos pro famulis tuis infirmis, pro quibus misericordiæ tuæ imploramus auxilium, ut reddita sibi sanitate, gratiarum tibi in Ecclesiâ tuâ referant actiones.

Per Christum Dominum nostrum.

O Dieu Tout-puissant et éternel, vous êtes le salut de ceux qui mettent toute leur confiance en vous, exaucez les prières que nous vous adressons pour vos serviteurs qui sont malades : hâtez vous de les secourir, faites leur sentir les effets de votre miséricorde, rendez-leur la santé que nous vous demandons pour eux afin qu'ils viennent eux-mêmes dans votre saint Temple vous en rendre de sincères et de solennelles actions de grâces.

Par notre Seigneur Jésus-Christ.

Pour une personne malade à l'extrémité.

OMNIPOTENS et misericors Deus, qui humano generi et salutis remedia, et vitæ æternæ munera contulisti, respice propitius famulum tuum in-

O Mon Dieu également puissant et miséricordieux, qui avez donné aux hommes des remèdes pour guérir leurs maladies, et des moyens de Salut, et qui leur promettez encore le don inéfable de la vie éternelle, jettez des yeux de bonté sur votre serviteur, dont le corps est ac-

firmitatæ corporis laborantem, et animam refove quam creasti : ut hora exitûs illius absque peccati macula tibi creatori suo per manus Sanctorum Angelorum tuorum repræsentari mereatur.

Per Christum.

cablé par une infirmité extrême; ayez pitié de son ame, qui est l'ouvrage de vos mains, soutenez-la, consolez-la, purifiez-la, achevez de la sanctifier, afin qu'au moment qu'elle sortira de la prison de son corps, elle se trouve délivrée de tout péché et de toute tache, et qu'elle puisse vous être présentée, portée dans votre sein par les mains de vos Anges, c'est ce que nous vous demandons par N. S. J. C. votre Fils.

Prières pour les Morts.

De profundis clamavi ad te, Domine : Domine exaudi vocem meam.

Du fond de l'abîme où je suis tombé, j'ai poussé des cris vers vous, Seigneur: Seigneur, ne soyez pas inexorable à ma voix.

Fiant aures tuæ intendentes in vocem deprecationis meæ.

Daignez écouter ma prière: je n'ai de ressource qu'en votre miséricorde.

Si iniquitates observaveris, Domine, Domine, quis sustinebit?

Si vous arrêtez vos yeux sur nos iniquités, Seigneur, qui de nous espérera? Seigneur qui pourra soutenir vos Jugemens.

Quia apud te

Ne trouvant en nous que

propitiatio est et propter legem tuam sustinui te Domine.

Sustinuit anima mea in verbo ejus, speravit anima mea in Domino.

A custodiâ matutinâ usquè ad noctem speret Israël in Domino.

Quia apud Dominum misericordia et copiosa apud eum redemptio.

Et ipse redimet Israël ex omnibus iniquitatibus ejus.

Requiem æternam, dona eis Domine.

Et lux perpetua luceat eis.

des raisons de nous perdre vous trouvez en vous des raisons pour nous sauver: vous vous faites une loi de ne pas résister à nos larmes, et c'est ce qui me fait tout attendre de votre bonté, Seigneur.

Je n'ai jamais oublié les promesses du Seigneur: ces promesses m'ont soutenu dans mes plus grands maux, et j'ai toujours espéré en lui.

Qu'Israël donc ne se lasse point d'espérer: qu'il espère depuis la pointe du jour j'usqu'à la nuit, qu'il espère toujours.

Car la miséricorde du Seigneur est infinie, et le prix de la rédemption qu'il nous a procurée, est non-seulement très-abondant, mais il est encore d'un mérite infini.

Il n'y a que lui seul qui puisse racheter son peuple et nous délivrer de toutes nos iniquités.

Donnez, Seigneur, donnez aux ames de nos frères, qui sont morts le repos éternel.

Et que votre lumière éternelle les éclaire.

On dit ensuite le *Pater*.

A portâ inferi.

Seigneur, délivrez leurs ames des portes de l'enfer.

Erue, Domine, animas eorum.

Requiescant in pace. Amen.

Qu'ils reposent dans la paix.

Ainsi soit-il.

Domine exaudi orationem meam

Seigneur, écoutez ma prière.

Et clamor meus ad te veniat.

Et que mes cris pénètrent jusqu'à vous.

Pour un Homme.

INCLINA, Domine, aurem tuam ad preces nostras, quibus misericordiam tuam supplices deprecamur : ut animam famuli tui quam de hoc sæculo migrare jussisti in pacis ac lucis regione constituas, et Sanctorum tuorum jubeas esse consortem. Per Christum.

Prêtez l'oreille, Seigneur, à nos prières : nous supplions humblement votre miséricorde, d'établir dans la région de la paix et de la lumière éternelle l'ame de votre serviteur N. que vous avez fait sortir de ce monde : ordonnez, Seigneur, qu'elle entre dans la société de vos Saints. Par notre Seigneur Jésus-Christ.

Pour une Femme.

QUÆSUMUS, Domine, pro tuâ pietate miserere

Nous vous conjurons, Seigneur, par votre miséricorde qui est infinie, d'a-

Pour un Mort dont on vient d'apprendre le décès, ou lorsque l'on assiste à ses obsèques.

SUBVENITE, Sancti Dei, occurrite Angeli Domini suscipientes animam ejus offerentes eam in conspectu Altissimi. Suscipiat te Christus qui vocavit te et in sinum Abrahæ Angeli deducant te.

Saints qui régnez avec Dieu dans sa gloire, accourez au secours de son serviteur; Anges du Seigneur venez au-devant de lui, recevez son ame, et présensez-là au très-Haut: ô mon frère, que Jésus-Christ qui vous a appellé, vous reçoive lui-même, et que les Esprits bien-heureux vous conduisent dans le sein d'Abraham.

Requiem æternam dona ei.

Donnez, Seigneur, à votre serviteur un repos éternel.

Et lux perpetua luceat ei.

Et que votre lumière éternelle l'éclaire.

OREMUS.

DEUS, cui est proprium est misereri semper et parcere, te supplices exoramus pro animâ famuli tui quam hodie de hoc sæculo migrare jussisti: ut

O mon Dieu, la compassion est votre caractère particulier et distinctif, votre miséricorde vous porte à pardonner toujours; c'est pourquoi nous osons vous prier en faveur d'un de vos serviteurs que la mort, par votre ordre, vient d'enlever au monde;

non tradas eam in manus inimici, neque obliviscaris in finem; sed jubeas eam à sanctis Angelis suscipi et ad Patriam Paradisi perduci; ut quia in te speravit et credidit, non pænas inferni sustineat, sed gaudia æterna possideat. Per Christum *etc.*

Requiescant in pace. Amen.

ne livrez pas son ame entre les mains de ses ennemis, ne la laissez pas dans un éternel oubli : ordonnez au contraire à vos Anges de la recevoir, et de l'introduire dans la céleste Patrie. Elle a cru, elle a espéré en vous, elle vous a aimé, ne la condamnez donc pas aux supplices de l'enfer, mais ayez la bonté de la mettre en possession des délices de la gloire éternelle. Par Jésus-Christ notre Seigneur.

Que tous les morts reposent dans la paix.

Ainsi soit-il.

***RHYTME** que l'on chante dans l'église paroissiale Notre-Dame, le jour de toutes les solennités de la Sainte Vierge, immédiatement après complies.*

Ave cujus Conceptio, Solemni plena gaudio,
Cælestia, terrestria
Novâ replet lætitiâ.
Ave cujus nativitas

Je vous salue, Marie, vous dont la Conception immaculée remplit, et les cieux et la terre d'une joie toute nouvelle.

Je vous salue, Marie, vous dont l'heureuse nais-

Nostra fuit solemnitas;
Ut lucifer, lux oriens
Verum solem præveniens.

Ave triennis victima
Ad aras velocissima,
Cujus est præsentatio
Deo pinguis oblatio.

Ave pia humilitas,
Sine viro fœcunditas,
Cujus Annuntiatio,
Nostra fuit Redemptio.

Ave dulcis Maternitas:
Erga cognatam charitas:
Nam tua visitatio,
Nostra fuit instructio.

sance excitera à jamais nos allégresses et nos transports, car vous êtes cette brillante étoile du matin qui nous annonce le lever du véritable soleil de justice.

Je vous salue, Marie, vous qui dès l'âge de trois ans déjà conduite par votre amour dans le Temple, courûtes vous y consacrer au Seigneur; ô que cette tendre victime vous fut précieuse et agréable, ô mon Dieu.

Je vous salue, Marie, vous que l'humilité a rendue féconde, vous qui êtes devenue mère de votre Dieu par la seule opération du Saint-Esprit; le moment auquel l'Ange vous annonça cet ineffable mystère, fut le commencement de notre rédemption.

Je vous salue, Mère de mon Dieu: à peine portez-vous dans votre sein l'auteur du salut, que vous vous pressez d'en faire part à votre chère cousine Elisabeth: ô quelle charité! ô que d'instructions nous donnez-vous dans cette vi-

site; que ne puissions-nous les suivre, et nous conformer aux exemples que vous nous avez laissés.

Ave vera virginitas:
Immaculata castitas:
Cujus purificatio,
Nostra fuit purgatio.

Je vous salue ô la plus sainte et la plus pure de toutes les Vierge! votre pureté n'a jamais éprouvé la moindre tache, vous vous soumettez cependant à la loi humiliante de la Purification; mais c'était pour vous mieux conformer à votre adorable Fils, qui s'anéantissait jusqu'à se confondre avec les pécheurs, pour nous purifier et nous délivrer du poids de nos péchés.

Ave sepulchri domitrix:
In nullo morti debitrix:
Mira cujus Assumptio,
Orbis est exultatio.

Je vous salue, ô Marie! vous qui avez été victorieuse de la mort, du tombeau, et de toutes les suites humiliantes de la mort: votre triomphante Assomption dans le Ciel fait la joie de tout l'Univers, et nous fait espérer que vous nous y attirerez après vous, et que vous nous procurerez la gloire éternelle.

OREMUS.

Deus, qui nos Conceptionis, Nativitatis, Præsentationis, Annunciationis, Visitationis, Purificationis et As-

Exaucez-nous Seigneur en faveur de la bienheureuse Vierge Marie, dont toutes les solennités excitent notre joie et animent notre espérance: faites, ô mon Dieu, qu'en exaltant autant qu'il nous est possible

sumptionis, beatæ Mariæ Virginis gaudia recolendo lætificas: concede nobis sic ejus laudibus dignè insistere, ut in omni necessitate et angustiâ, præcipuè in horâ mortis astantem et auxiliatricem sentiamus, ipsiusque meritis adjuti et gratiâ tuâ, sanctè ex hoc sæculo exeamus, et post mortem tecum, et cum ipsâ gaudere mereamur in cælis. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

ses grandeurs et sa gloire, nous méritions le bienfait de sa protection, et de ressentir dans tous nos besoins qui sont sans nombre, sur-tout au moment de notre mort, les secours puissans de ses prières toujours efficaces, afin qu'aidés par ses mérites, soutenus par vos grâces, nous puissions mourir saintement, et passer comme elle des tribulations de cette vie à ces joies éternelles dont vous rassasiez vos élus. Par notre Seigneur Jésus-Christ.

Ainsi soit-il.

PRIÈRE DE SAINT BERNARD.

Memorare, ô piissima Virgo Maria, non esse auditum à sæculo quemquam, ad tua currentem præsidia, tua implorantem auxilia, tua petentem

O Divine Marie, vous qui surpassez en grâces, en charité, en tendresse, tous les Saints et les Anges; souvenez-vous que jamais vous n'avez abandonné personne, mais que vous recevez toujours avec joie, que vous exaucez, que vous secourez tous ceux qui se sont mis sous

suffragia, esse derelictum. Ego tali animatus confidentià, ad te Virgo Virginum Mater, curro, ad te venio, coram te gemens peccator assisto : noli Mater verbi verba mea despicere, sed audi propitia, et exaudi. Amen.

votre puissante protection, tous ceux qui implorent votre médiation auprès de notre Sauveur, c'est ce qui soutient l'espérance que j'ai en vous : ô Mère des vierges, quoique pécheur, je viens, je cours à vous avec empressement; je m'adresse à vous avec confiance, je me prosterne à vos pieds, je gémis devant vous de mes péchés ; je vous supplie de m'en obtenir le pardon, Mère de mon Dieu : ne rejetez pas mes prières, soyez leur propice et favorable; et afin qu'elles soient exaucées, daignez les porter vous-même aux pieds du trône de ce Dieu auquel vous avez donné naissance, qui vit et qui régne dans tous les siècles.

CETTE Prière a été composée par St. Bernard, ce Saint que nos climats ont eu le bonheur d'enfanter, a été l'honneur du Cloître, la gloire de l'Eglise ; il a étonné tout l'Univers par le nouveau genre de ses austérités, par l'étendue de sa science, par la multitude de ses prodiges, et s'est distingué de tous les autres Saints par une dévotion plus grande pour la Sainte Vierge; ensorte qu'il n'y a point de père de l'Eglise qui ait parlé de la divine Marie, d'une manière plus digne d'elle, plus glorieuse à Dieu, plus conforme aux principes de notre sainte religion, plus propre à

allumer dans tous les cœurs l'amour dont il brûlait pour cette incomparable mère de Dieu.

Un autre Saint, né dans cette Ville en 1550, et si connu par toute la France, et sur-tout à Paris, où il mourut en 1641, sous le nom du *pauvre Prêtre*; le bienheureux Bernard (1) avait une si grande confiance en cette prière, qu'il la récitait à chaque instant: il la portait toujours sur lui comme un souverain préservatif contre tous dangers; il mourut en la tenant dans une de ses mains, tandis que dans l'autre il avait un Crucifix; il avouait sans cesse qu'il ne savait pas de Prière plus efficace, et qu'il lui était redevable de toutes les grâces qu'il avait reçues de Dieu; il la recommandait et il la prescrivait à toutes les personnes qui lui demandaient ce qu'il fallait faire pour obtenir la grâce du salut éternel. Il rapporte une multitude infinie de conversions et de prodiges obtenus par cette Prière, à laquelle il attribue l'heureux don que Dieu fit à la France, en lui accordant la naissance du roi Louis XIV, de glorieuse mémoire. » Je ne » cesse, (écrivait-il, un jour, à la Reine qui s'était recommandée à ses prières, parce qu'elle y avait une grande confiance) : » je ne cesse de » dire en votre faveur le *Memorare*; faites-en » de même neuf jours de suite, et j'ose vous » assurer que votre prière et les vœux de toute » la France seront exaucés : vous aurez un fils, » et il sera grand ». Sa prédiction fut accomplie.

---

(1) Il était fils d'Etienne Bernard, qui était conseiller au Parlement de Bourgogne, du temps de la ligue, dont on peut voir l'histoire dans celle du Parlement, par Palliot, pag. 257. M. Bernard de Trouhans, conseiller au même Parlement, mort à Dijon en 1719, était petit neveu du bienheureux Bernard.

La Reine et le cardinal de Richelieu (1) voulurent lui témoigner la reconnaissance, ou plutôt la vénération que tout le Royame avait pour lui, en l'élevant aux premières dignités, mais il refusa constamment toutes les premières places de l'église qui lui étaient offertes : trop heureux disait-il, de pouvoir servir les pauvres. Il voulait, pour obtenir ce que l'on demandait à Dieu par l'intercession de la Sainte Vierge, que l'on récitât pendant neuf jours de suite le *Memorare*, et que l'on portât sur soi cette prière.

A l'exemple de ce Saint qui a été de la connaissance de nos pères, et que nous pouvons regarder comme notre concitoyen, et qui pour ce motif est un modèle que nous ne pouvons nous dispenser d'imiter; il faut souvent réciter cette courte prière : elle sera imprimée particulièrement, et on la débitera séparément du livre.

PRIÈRE A LA SAINTE VIERGE

Pour le jour que l'on se met de la Confrairie, et que l'on doit réciter le plus souvent que l'on pourra, parce qu'elle renferme l'esprit de cette Société, qui est de nous porter à vivre plus saintement.

Touché du désir de mon salut, charmé de vos vertus, pressé par le zèle qui m'a-

---

(1) Le cardinal de Richelieu ayant offert plusieurs fois, Abbayes et Evèchés au *pauvre Prêtre* (car on ne lui donnait pas d'autre nom), il demanda pour toute grâce,

nime pour votre gloire, Vierge Sainte, je viens me mettre au nombre de vos serviteurs ; je me consacre avec joie à votre service, ô reine souveraine des Anges et des hommes. Hélas ! ne me rejetez pas à cause de mes péchés : souvenez-vous que vous êtes le refuge des pécheurs, ô Mère pleine de tendresse ! Mère de miséricorde, je vous choisis en ce jour pour être à jamais ma Patrone et ma Médiatrice auprès de votre adorable Fils : daignez donc me protéger par votre puissance, m'aider par vos mérites, et intercéder sans cesse en ma faveur, parce que mes besoins sont continuels.

C'est sous vos auspices, c'est sous vos étendards, c'est sur vos traces que je m'engage aujourd'hui de marcher. A l'ombre de votre puissante protection je ne craindrai plus les ennemis de mon salut, parce que j'espère que vous m'obtiendrez les secours nécessaires pour en triompher.

Mais parce que je sais que vous me proté-

---

que son Eminence employât son autorité, pour que la brouette dans laquelle on conduit ceux qui sont condamnés à la mort, fût élargie et plus commode tant aux patiens qu'au prêtre qui les conduisait : c'était en effet lui-même qui était chargé de ce ministère, et jamais personne ne s'en est acquitté avec plus de charité et plus de succès : succès qu'il n'attribuait qu'au *Memorare.*

gerez, et que vous n'emploierez le crédit que votre Sainteté vous donne auprès de Jésus-Christ, qu'autant que vous me verrez fidèle à observer ses lois, à me conformer aux maximes de son Evangile, et empressé à imiter vos vertus; je m'engage dès ce moment, et je vous promets Vierge sainte, comme vous me l'ordonnez, d'accomplir toutes les volontés de mon Sauveur et de mon Dieu, avec plus d'exactitude, de fidélité, de ferveur, de soumission, que je n'ai fait jusqu'à présent; je l'aimerai de tout mon cœur, de tout mon esprit, de toutes mes forces: je lui consacrerai toutes mes pensées, je lui rapporterai toutes mes actions, moins parce qu'il me l'ordonne, que parce qu'il surpasse infiniment tous les êtres créés en beauté, en perfection, en sagesse, en grandeur, en sainteté, en puissance; et comme il m'aima le premier, et que son amour pour moi a été excessif, je m'efforcerai, par un juste retour, de l'aimer sans mesure.

J'aimerai mon prochain en Dieu, et par rapport à Dieu: je l'aimerai moins que mon Dieu, mais je l'aimerai comme moi-même; je lui prouverai mon estime et mon amitié, non-seulement par mes paroles, mais sur-tout par mes actions; et en lui rendant tous les services dont

je serai capable, on ne me verra plus me réjouir de ses disgrâces, m'attrister de ses succès, envier sa fortune, mépriser ses talens : on ne verra point ma langue indiscrète et légère percer des traits de la calomnie et de la médisance, tout ce qui pourrait me déplaire. J'éviterai avec soin toutes les paroles dures, aigres, chagrines, ces railleries piquantes, ces fiertés, ces hauteurs, ces mépris, ces dédains, qui affligent, qui rebutent ceux qui sont obligés de vivre avec moi, et je ne me comporterai avec tous, et en toute rencontre, que comme il convient à des Chrétiens qui sont tous frères, tous membres d'un même chef, tous rachetés par le même sang : c'est pourquoi le soleil ne se couchera jamais sur ma colère. Jamais je ne chercherai à me venger ; j'excuserai, je pardonnerai tout, je préviendrai ceux qui me haïssent ; je les aimerai, je leur ferai même du bien, je répondrai aux injures par des prières ; je soulagerai, autant qu'il me sera possible, ceux qui sont dans la misère.

Bien loin d'être un sujet de scandale, une occasion de chûte aux personnes qui me voient, je ne ferai rien, je ne dirai rien qui ne puisse les porter à Dieu, j'éviterai le péché, et tout ce qui peut déplaire à votre Fils, j'en éviterai les occa-

sions, j'expierai mes prévarications dans les larmes de la pénitence; et je ne croirai pas avoir fait pénitence, si je n'en ai produit de dignes fruits. Pour me précautionner contre mes chûtes, et pour n'être pas surpris par les ennemis de mon salut, je veillerai sur moi-même, sur tous mes sens: à la vigilance je joindrai la prière; et pour acquérir cette perfection que Jésus-Christ exige de moi, je fais un sacrifice entier et absolu de ma volonté à celle de Dieu.

Je renonce entièrement au monde, aux vanités, aux maximes du monde; je renonce à moi-même, je veux porter ma croix, et la porter tous les jours: ainsi on me verra plus patient, plus doux, plus tranquille dans mes maux, mes maladies, les disgrâces, les souffrances et les croix, par lesquelles il plaira à Dieu de m'éprouver: car voilà Vierge Sainte tout ce que votre Fils m'ordonne; et avant de vous engager à intercéder pour moi, vous voulez que j'accomplisse exactement tout ce que votre Fils m'ordonne; mais priez-le donc Vierge Sainte de me donner ce qu'il me commande, et qu'il daigne lui-même opérer en moi tout ce qu'il exige de moi.

En reconnaissance de tant de grâces que j'espère obtenir par votre canal, je ne cesserai d'exalter votre Saint Nom, Nom

si redoutable aux puissances infernales, si doux à ceux qui vous aiment, si favorable à ceux qui l'invoquent. Je publierai par-tout vos merveilles; je raconterai à toute la Terre les secours que vous avez procurés à mon ame, et ce que le Dieu de mon salut a fait en moi, en considération de vos mérites. Zèlé, empressé pour votre gloire, je ferai tous mes efforts pour étendre votre culte et pour augmenter le nombre de vos serviteurs; non-seulement je ne dirai, ni ne ferai rien, mais je ne souffrirai pas même qu'il soit jamais rien dit ou fait en ma présence, ou par des personnes sur lesquelles je pourrais avoir autorité, qui puisse blesser en quelque manière que ce soit, l'honneur et la gloire qui vous sont dus si justement par toute la terre.

Et puisque ma Religion m'apprend que je ne puis mieux vous honorer et vous invoquer plus efficacement, qu'en imitant vos vertus; toujours appliqué à les méditer, à les graver dans mon cœur, je ferai tous mes efforts pour les imiter; ensorte qu'à votre exemple, Vierge sainte, je ne me ferai plus connaître, et on ne me distinguera que par une foi plus ferme et plus vive, que par une plus grande simplicité, que par une modestie plus chrétienne dans mes paroles, dans mes habits,

et sur ma personne, que par des mœurs plus innocentes, plus pures, que par une séparation du monde plus entière ; que par un éloignement absolu des plaisirs, des jeux et des spectacles, et de tous les lieux où l'innocence est toujours exposée à quelques dangers; que par une humilité plus sincère, par un amour plus ardent, par une piété plus tendre; que par une continuelle attention à éviter toute singularité toute affectation dans la dévotion même.

Que ma langue s'attache à mon palais, que ma main droite se sèche plutôt que je manque à ce que je promets aujourd'hui à votre très-saint Fils, et à vous même, Mère de mon Dieu: tels sont les désirs de mon cœur, tels sont mes promesses et mes vœux; je les prononce en votre présence, aux pieds des Autels de mon Dieu, d'où il me voit, d'où il m'entend: priez-le donc qu'il les ratifie, et qu'il les scelle du sceau de son amour et de sa grâce, afin que je ne puisse les violer jamais; enfin, obtenez qu'au même instant que l'on écrit ici bas mon nom parmi ceux de vos serviteurs, qu'il soit en même temps gravé avec des caractères ineffaçables, sur ces livres où l'Agneau écrit ceux qu'il a prédestinés pour les rendre participans de sa gloire.

Ainsi soit-il.

Prière à la Sainte Vierge dans le temps d'une affliction ou d'une maladie.

Vierge Sainte, consolatrice des ames affligées, jour et nuit je vous appelle à mon secours; que ma prière arrive jusqu'à vous, prêtez l'oreille aux vœux que je vous adresse. La crainte, la douleur, la tristesse, l'ennui me dévorent et me consument: mon ame est environnée et accablée de maux; j'attendais des biens, des prospérités; je n'éprouve que des pertes, il ne m'arrive que des disgrâces: mon Dieu votre cher Fils est changé à mon égard; il est devenu cruel et terrible envers moi, il appesantit sa main vengeresse sur moi, il ne me nourrit que d'un pain détrempé dans l'amertume de mes larmes, il me fait boire en abondance l'eau de mes pleurs: je crie vers lui, et il ne m'écoute point, je me présente à lui, et il ne me regarde pas: que deviendrai je donc, si vous n'appaisez sa justice irritée, si vous n'attendrissez sa miséricorde en ma faveur?

Je sais bien que je l'ai offensé: j'ai méprisé sa voix, je n'ai pas obéi à sa loi, j'ai manqué de reconnoissance pour ses bienfaits, et de charité pour mes frères. J'ai rejeté ses grâces, ainsi je ne souffre que

ce que j'ai mérité ; je souffre même bien moins que je n'ai mérité, et mes maux sont moins un effet de sa justice, qu'une marque de sa bonté paternelle, qui ne m'afflige que pour me purifier, qui ne frappe que pour m'éprouver, et qui ne m'éprouve que pour me récompenser éternellement. Je sais encore que ce que je souffre n'est pas comparable à ce que je souffrirais après cette vie, s'il m'épargnait à présent : qu'il ne m'épargne donc pas ; qu'il tienne sur moi telle conduite qu'il jugera à propos, qu'il ne consulte point ma volonté, mais la sienne ; j'adore ses Jugemens sur moi et je m'y soumets.

Ha ! s'il m'était permis de sentir de l'impatience et de murmurer, ce serait de ce que je souffre si peu en comparaison de ce qu'il a souffert pour moi ; c'est de ce qu'il me fait une si légère portion de son Calice ; tandis qu'il n'a pas craint de le boire jusqu'à la lie. Quoi, mon Dieu ! vous mourez de douleur et d'amour pour moi, et je refuserais de souffrir pour vous.

Mais afin que je ne souffre pas inutilement, et que je n'aie pas le malheur d'être du nombre de ceux qui souffrent dans ce monde, et qui seront encore plus tourmentés dans l'éternité ; obtenez-moi, Vierge Sainte, cette résignation ardente aux ordres du Ciel, cette soumis-

sion parfaite à la volonté de notre Père Céleste; cette tranquillité que vous fîtes paraître aux pieds de la Croix, à la vue de votre Fils souffrant et mourant: cette patience héroïque que Saint Ambroise trouve plus admirable que toutes vos autres vertus: priez votre cher Fils qu'il soit en moi, qu'il combatte, qu'il souffre en moi, comme autrefois il souffrait et combattait dans les Martyrs : priez le Saint-Esprit, cet Esprit consolateur qu'il répande en moi ces douceurs, ces consolations, ces délices ineffables dont les ames des martyrs étaient pénétrées, absorbées, enivrées, et qui les rendaient si patiens dans les supplices, si constans dans leur patience, si tranquilles, si joyeux au milieu des tourmens les plus cruels, se glorifiant dans leurs maux, s'applaudissant d'être trouvés dignes de souffrir pour Jésus-Christ, le remerciant de la grâce qu'il leur faisait, souffrant et désirant souffrir encore davantage.

Prière à la Sainte Vierge, pour la remercier de nous avoir délivré, ou de l'oppression, ou de quelqu'affliction.

Je vous louerai, Vierge Sainte, je ne cesserai d'exalter votre Saint Nom, et de vous glorifier; je publierai partout les

randes choses que votre Fils a opérées
n moi, par votre intercession; vous êtes
non refuge, vous êtes ma force, vous
vez été mon appui, et vous m'avez protégé; vous avez pris en main mes intérêts. Des hommes amis de l'iniquité, dont
es mains sont pleines d'injustice, dans le
essein de me séparer de mon Dieu, ont
ondu sur moi comme un torrent qui m'a
resque renversé: j'étais devenu l'objet de
a colère du Très-Haut; mes amis, mes
roches m'avaient abandonné; ceux mêmes que j'avais cru devoir être plus attachés à moi, m'ont tourné le dos: on
paraissait ne pas plus penser à moi que
i j'étais déjà mort; on me regardait comme
un vase brisé qui n'est plus bon à rien;
e me suis vu dépouillé de mes biens,
létri dans ma réputation, chargé d'outrages: à tout cela je n'ai opposé que
mon espérance en Dieu, et mon recours
à vous; j'ai mis mon sort entre vos mains.

Au milieu de mon affliction je vous ai
appellée à mon secours, Mère de mon
Dieu; j'ai poussé des cris vers vous, et
par votre puissante protection ma voix
a pénétré jusqu'au Sanctuaire du Très-Haut: il m'a entendu, et il a daigné me
tendre la main; il m'a tiré des ondes où
j'allais périr; et voyant que je ne pouvais
plus résister à des ennemis également

puissans et animés contre moi, il m'a tiré de leurs mains.

En vain ils ont redoublé leurs efforts, votre adorable Fils, touché, attendri par vos prières, m'a mis hors de leurs atteintes, il a rendu leurs mauvais desseins inutiles; il m'a fait un bouclier de ses regards, qui me couvrent et qui me défendent.

A l'ombre donc de votre protection je ne redouterai plus les traits des langues envenimées; je ne craindrai plus de périr; j'espérerai toujours en vous, et je n'aurai pas la confusion d'y avoir espéré en vain, Mère de miséricorde; je trouverai toujours en vous un asyle où mes ennemis ne pourront atteindre; délivré de mes ennemis visibles, aidé par la grâce toute puissante de votre Fils, plein de cette confiance, que vous ne cesserez d'intercéder pour moi; je chercherai les ennemis de mon salut, je les poursuivrai, je les combattrai, et je ne me reposerai point que je n'en aie entièrement triomphé, que je ne les aie détruits et mis hors d'état de pouvoir me nuire; j'offrirai ensuite à mon Dieu un sacrifice d'actions de grâces pour ma délivrance; je louerai son saint nom; et puisqu'il m'a délivré de mes ennemis, puisqu'il a essuyé mes larmes, puisqu'il a procuré à mon ame le repos

qu'elle désirait; sensible à tous ses bienfaits, tant que je serai dans la terre des vivans, je m'occuperai uniquement à lui plaire. Tels sont mes vœux; présentez-les lui vous-même Vierge Sainte, afin qu'ils lui soient agréables, et qu'il me donne la grâce d'accomplir ce que je promets.

Prière après avoir été guéri d'une maladie dangereuse.

On me l'avait bien dit, Mère de Dieu, que ce serait pendant la maladie, et dans un danger de mort, que je ressentirais plus efficacement les heureux effets de votre tendresse : qui les a plus expérimentés que moi?

Tandis que je jouissais d'une santé parfaite, je ne pensais qu'à satisfaire mes passions, j'avais oublié Dieu votre Fils, je faisais le mal devant ses yeux, je méprisais, je violais sa loi sainte, dont l'exacte observance donne la vraie vie aux hommes. En vain par sa grâce il avait essayé de me rappeller à lui; voyant que je ne voulais pas rentrer dans les voies de mon salut, il a pris le calice de sa colère, il l'a répandu sur moi : mon corps a été frappé, la maladie a exercé sur moi toutes ses rigueurs, je me suis vu tout-à-coup environné des douleurs de la mort, des

puissans et animés contr
tiré de leurs mains.

En vain ils ont redoubl
votre adorable Fils, touch
vos prières, m'a mis h
teintes, il a rendu leur
inutiles ; il m'a fait
regards, qui me co
fendent.

A l'ombre don
ne redouterai p
envenimées ; j
rir ; j'espérer
n'aurai pas l ... nt ; pén
en vain, M ... t plus gran
verai touj ... nté de représente
ennemis ... re Fils l'état terrible
de mes ... l'avez prié d'avoir comp
toute ... oi, et de se hâter de venir
cette ... ours.
d'in ... peine mon Dieu m'a-t-il vu accablé
en ... s le poids de mes maux, sa tendresse
je ... excitée par la vôtre, l'a ramené aussi-tôt
vers moi ; ce que je souffrais a redoublé
ses bontés à mon égard ; il m'a relevé, et sa droite m'a retiré de abîmes profonds où j'étais près de tomber pour toujours ; il m'a délivré du tombeau, il m'a arraché du nombre des morts, parmi lesquels on me comptait déjà ; enfin vous m'avez obtenu la guérison que je demandais ;

consolation, la joie, de voir les de mes plaies se refermer, mes guérir, mes langueurs se dis- ...rces se rétablir, comme ... promis par un de ses

[illegible] ces forces qu'il a plu [illegible] de me rendre; je [illegible] ent à son service, [illegible] encore, ne sera [illegible] er mes péchés, [illegible] fruits de pénitence, [illegible] salut avec plus de crainte [illegible] ement.

[illegible] uveaux bienfaits m'engageront ...resser à vous de plus en plus; je ... cesserai de publier vos bontés, et les ...cours salutaires que vous m'avez ob- ...nus; j'éleverai jusqu'au Ciel votre puis- ...ance: continuez donc, Vierge Sainte, à me protéger jusque dans l'extrême vieil- lesse, jusqu'à la fin de mes jours, jusqu'à ce que vous m'ayez introduit dans le lieu de votre repos éternel.

Prière en faveur d'un Malade.

Seigneur, jetez un regard de compassion sur votre serviteur, pour qui j'ose aujourd'hui vous prier, quelqu'indigne que je sois d'être exaucé; que ses souf-

horreurs du tombeau et de la crainte de l'enfer.

Dans ce triste état je me suis hâté de vous invoquer, Vierge Sainte ; on vous a priée pour moi, parce que mes maux étaient si violens, qu'ils m'ôtaient la liberté de vous prier moi-même comme je le désirais ; et de ce séjour de la gloire que vous habitez, vous avez eu la bonté de vous souvenir de moi : comme vous nous aimez avec plus de tendresse que Marthe n'aimait Lazare ; plus sensible à mes douleurs que cette sœur affligée ne l'était pour son frère mourant ; pénétrée d'une charité infiniment plus grande, vous avez eu la bonté de représenter à Jésus-Christ votre Fils l'état terrible où j'étais ; vous l'avez prié d'avoir compassion de moi, et de se hâter de venir à mon secours.

A peine mon Dieu m'a-t-il vu accablé sous le poids de mes maux, sa tendresse excitée par la vôtre, l'a ramené aussi-tôt vers moi ; ce que je souffrais a redoublé ses bontés à mon égard ; il m'a relevé, et sa droite m'a retiré de abîmes profonds où j'étais près de tomber pour toujours ; il m'a délivré du tombeau, il m'a arraché du nombre des morts, parmi lesquels on me comptait déjà ; enfin vous m'avez obtenu la guérison que je demandais ;

et j'ai la consolation, la joie, de voir les cicatrices de mes plaies se refermer, mes blessures se guérir, mes langueurs se dissiper, mes forces se rétablir, comme Dieu me l'avait promis par un de ses Prophêtes.

Mais cette santé, ces forces qu'il a plu à votre adorable Fils de me rendre; je les consacrerai uniquement à son service, ce temps qu'il m'accorde encore, ne sera plus employé qu'à pleurer mes péchés, qu'à faire de dignes fruits de pénitence, qu'à opérer mon salut avec plus de crainte et de tremblement.

Ces nouveaux bienfaits m'engageront à m'adresser à vous de plus en plus; je ne cesserai de publier vos bontés, et les secours salutaires que vous m'avez obtenus; j'éleverai jusqu'au Ciel votre puissance: continuez donc, Vierge Sainte, à me protéger jusque dans l'extrême vieillesse, jusqu'à la fin de mes jours, jusqu'à ce que vous m'ayez introduit dans le lieu de votre repos éternel.

Prière en faveur d'un Malade.

Seigneur, jetez un regard de compassion sur votre serviteur, pour qui j'ose aujourd'hui vous prier, quelqu'indigne que je sois d'être exaucé; que ses souf-

frances attendrissent votre miséricorde : son ame est dans une extrême langueur, elle est accablée par les maux qui la pénétrent, ses douleurs ne lui laissent aucun repos, ni pendant le jour, ni pendant la nuit; tous ses membres sont réduits à rien; il se croit déjà descendu dans le néant d'où il est sorti; son corps, consumé par la maladie, comme le bois à demi rongé par le feu, lui annonce une mort prochaine; frappé de votre justice, la douleur l'empêche de prendre aucune nourriture; à force de se plaindre et de répandre des larmes, il peut dire avec un de vos Prophêtes, qu'il est dans un état si cruel, qu'il n'a plus que la peau collée sur les os; il n'a pas même la force de crier vers vous, il est prêt à succomber sous la pesanteur de votre main qui le frappe.

Ainsi donc, ô mon Dieu! affligez-vous l'homme quand il ose vous offenser; mais Jésus, Fils de David, ayez pitié de ce malade, soyez favorable à ses larmes, écoutez ses prières, exaucez celles que nous vous adressons pour lui; avant qu'il aille rejoindre ses pères, et qu'il cesse d'être du nombre des vivans, faites qu'il ait la consolation de respirer un peu, et de se voir reconcilié avec vous : le nombre de ses années, de ses mois, de ses jours, est entre vos mains, c'est ce qui fait que

nous vous invoquons en sa faveur, retirez-vous encore un peu de lui, ne vous hâtez pas de le faire entrer en jugement avec vous; accordez-lui comme à Ezéchias encore quelque temps pour se rendre digne de paraître devant vous.

Ce sont vos mains qui l'ont formé, ce sont elles qui ont pris plaisir à disposer tous ses organes, à arranger toutes les parties de son corps; voudriez-vous déjà détruire votre ouvrage, et le faire déjà rentrer dans le néant, dont à peine il sort; quel fruit retirerez-vous de sa mort ? A quoi vous sera-t-il bon dans le tombeau? La poussière inanimée peut-elle vous bénir et vous glorifier ? Hâtez-vous donc de le retirer des portes de la mort ? Vous Seigneur qui avez porté nos infirmités, nos langueurs ,nos maladies, dites seulement une parole, et votre serviteur recevra une entière guérison. Joignez-vous à nous, Vierge Sainte, pour obtenir de votre cher Fils ce que nous lui demandons : la gloire de notre Dieu et la vôtre y sont intéressées; de crainte que les ennemis de votre Nom ne nous demandent quels fruits nous retirons de notre dévotion pour vous, ne nous reprochent d'avoir vainement recourru à vous, et ne doute de votre puissance : obtenez-nous promptement l'effet de nos prières.

Prière pour une personne qui est à l'agonie.

Vierge sainte, celui que vous aimez est malade à la mort; il est entre la vie et la mort; il est aux prises avec les ennemis de son salut, hâtez-vous de venir à son secours, ne l'abandonnez pas, c'est ici le temps où votre secours lui est le plus nécessaire, redoublez vos instances en sa faveur, parce que les puissances infernales redoublent leurs efforts contre son ame; obtenez-lui la grâce de vaincre, de triompher, d'achever et de consommer heureusement sa course.

O, si comme vous. Mère de mon Dieu, il pouvait mourir par la force et l'ardeur de son amour, sans que la maladie ou la caducité de l'âge y eussent aucune part, quel avantage! Quelle gloire pour lui! Mais c'est un prodige qui vous était réservé, c'est une grâce particulière qui vous distingue de tous les autres Saints; mais par votre intercession faites qu'il puisse du moins mourir dans l'exercice, dans l'habitude de l'amour, le cœur plein d'amour pour son Dieu; faites qu'il s'endorme doucement dans la paix, dans le baiser de votre Fils. Il va quitter la terre des vivans, il va entrer pour toujours dans la région des morts; faites que les portes de la céleste Patrie, après laquelle

il a tant soupiré, lui soient ouvertes, faites que du sein de la misère et de la corruption, il passe dans le sein d'Abraham ; faites qu'en quittant le monde et la compagnie des hommes, il soit reçu dans celle des Anges et des Saints.

Anges du Ciel, venez au devant de lui ; portez-le dans la Jérusalem céleste ; divin pasteur, c'est une de vos brebis, ne rougissez pas d'elle, permettez qu'elle vous suive dans ces pâturages, pour y goûter ces délices que vous préparez à ceux que de toute éternité votre Père a prédestinés, pour les mettre en possession de votre gloire. Ainsi soit-il.

Prière pour les Morts.

Vierge Sainte, votre Fils est un Dieu plein de bonté, de douceur et de miséricorde envers ceux qui l'invoquent ; il commande à la vie et à la mort ; il domine dans les Cieux, dans les enfers comme sur la terre ; il perd, il dissipe, il anéantit les impies comme la poussière qui est le jouet des vents, et il ne daigne pas s'en souvenir lorsqu'ils sont descendus dans le tombeau : il n'en est pas ainsi de ceux qui sont morts dans la justice, il conserve leur corps dans les sépulcres, et aucun de leurs ossemens ne périra ; ils ne porteront le poids de la mort, ils ne

souffriront les humiliations du tombeau, que jusqu'au jour de la Résurrection générale ; alors les corps réunis à leurs ames seront mis en possession de la gloire éternelle.

Mais ceux dont les ames ne sont pas assez purifiées pour le posséder dans le séjour de sa gloire, qui ne sont pas encore dignes de célébrer leurs noces avec lui, il les conduit dans des lieux de peine, d'affliction, de larmes, de gémissemens, de douleurs, de supplices, de flammes dévorantes, et il les retire de ce lieu d'exil et de tourmens, quand il le juge à propos : engagez-donc cet adorable Fils, ce Juge sévère et inexorable à prêter une oreille favorable aux prières que nous vous adressons en faveur de l'ame d'un de nos frères qu'il vient de retirer de ce monde.

Conjurez-le qu'il ne la livre pas à la cruauté de ses ennemis, et qu'elle n'éprouve pas ses supplices, ces feux éternels qui n'ont été préparés que pour Satan et ses Anges ; elle a cru, elle a espéré en lui, elle le confessait, elle l'adorait, elle l'a aimé, elle l'aime encore ; priez-le donc qu'il ne l'oublie pas pour toujours, qu'il n'entre pas même en jugement avec elle, car est-il sur la terre un seul homme qui ose se flatter de paraître

nnocent devant ses yeux, lui qui trouve les taches dans le Soleil, lui devant qui es Chérubins tremblent ; il l'a créée, il 'a rachetée par l'effusion de son sang, il ;st mort pour elle, voilà jusqu'où il a)orté l'excès de sa charité ; l'abandon-1era-t-il à présent? la laissera-t-il sub-merger dans les fleuves de sa colère? ivrera-t-il pour jamais aux horreurs de l'enfer ce qu'il a tant aimé? si elle a mé-rité de passer par les feux terribles de sa justice vengeresse, priez-le qu'elle y soit purifiée comme l'or qui est dans le creu-set, mais qu'elle n'en soit pas consumée; qu'elle ne porte que pour un temps le poids de l'indignation de son Dieu, qu'il lui plaise d'abréger ses peines, et de finir son exil ; qu'il brise enfin ses fers, et qu'il la mette en liberté.

Dites-lui que toute l'Eglise s'intéresse en sa faveur, et ne cesse de le prier pour elle ; que les justes attendent avec im-patience qu'il la fasse passer dans le lieu de son repos et dans le sein d'Abraham, et qu'il lui mette sur la tête cette cou-ronne de justice due aux ames fidèles ; représentez-lui, que tandis qu'elle sera dans ce lieu d'horreur et de supplices, elle ne pourra le bénir et vous louer ; hâtez-vous donc d'obtenir sa délivrance, afin que possédant son Dieu, elle puisse

à jamais publier ses miséricordes, célébrer votre Nom, vous témoigner sa reconnaissance, et intercéder à son tour pour nous qui gémissons dans cette vallée de larmes et de misères, afin que nous puissions être tous réunis dans la Cité sainte pour y jouir de Dieu, et vous glorifier dans les siècles des siècles.



AVERTISSEMENT.

Les Litanies des Mystères de la Sainte Vierge avec les versets et oraisons qui suivent, sont faites pour être récitées aux jours de fêtes de sa Conception, de sa Nativité, de sa Présentation, de son Annonciation, de sa Visitation, de sa Purification et de son Assomption glorieuse, et à chaque jour des octaves de la Conception, de la Nativité, et de l'Assomption.

Les autres Litanies qui se trouvent à la suite, sont faites pour être récitées tous les samedis de l'année, jours que l'Eglise a spécialement consacrés au culte de cette Mère de Dieu.

Monseigneur l'Evêque, en donnant ces Litanies à la Confrairie de Notre-Dame de Bon-Espoir, a accordé, le 23 mars 1754, une Indulgence de quarante jours aux Confrères et Sœurs de cette Confrairie, qui réciteront dévotement ces Litanies, aux jours ci-dessus marqués, dans les Assemblées de la Confrairie, ou devant l'Autel de Notre-Dame de Bon-Espoir. Et pour augmenter la dévotion envers la Sainte Vierge, et étendre son culte, ce Prélat a encore accordé pareille Indulgence de quarante jours à tous les Fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui dans le même esprit de piété réciteront ces Litanies aux jours et solennités, devant l'Autel de Notre-Dame de Bon-Espoir.



LITANIÆ

Ex verbis Scripturæ sacræ et SS. Patrum, ad piam mysteriorum memoriam beatissimæ Virginis Mariæ.

KYRIE ELEÏSON, Christe eleïson.
Kyrie eleïson,
Christe audi nos, Christe exaudi nos.
Pater de Cœlis Deus, Miserere nobis.
Filii Redemptor mundi Deus, Miserere nobis.
Spiritus Sancte Deus, Miserere nobis.
Sancta Trinitas unus Deus, Miserere nob.
Sancta Maria, Ora pro nobis.
Sancta Dei Genitrix, Ora pro nobis.
Sancta Virgo Virginum, Ora pro nobis.

In mysterium Conceptionis.

Virgo ab altissimo præcognita, et sibi ab æterno preparata,
Virgo longe Patribus repromissa,
Virgo mysticis præfigurata miraculis,
Virgo oraculis prænuntiata Propheticis,
Virgo tota pulchra, et in quâ non est macula,
Virgo sine labe concepta,

Ora pro nobis.

In mysterium Nativitatis.

Virgo ex Semine Abrahæ,
Virgo Stella ex Jacob orta,
Virgo de Tribu Judâ,
Virgo ex Regibus orta,
Virgo de domo et familiâ David,
Virgo ex genere Regum et Sacerdotum propagata,

Ora pro nobis.

In mysterium Præsentationis.

Virgo Infans ſpeciosissima et dulcissima,
Virgo se totam Deo consecrans,
Virgo mente et corpore,
Virgo fortis in proposito,
Virgo quæ totum Filii Dei immaculato servasti pudore,
Virgo immaculata, nullis terrenis inquinata affectibus,

Ora pro nobis.

In mysterium Annunciationis.

Virgo salutata ab Angelo,
Virgo gratiâ plena,
Virgo benedicta in mulieribus,
Virgo in quam Spiritus Sanctus supervenit,
Virgo cui obumbravit virtus altissimi,

Ora pro nobis.

Virgo quæ virum non nosti, et virum utero tuo circumdedisti, Ora pro nobis.

In mysterium Visitationis.

Virgo salutans Elisabeth,
Virgo ad cujus vocem exultat Infans in utero,
Virgo Mater Domini tui,
Virgo cujus anima magnificat Dominum,
Virgo cujus humilitatem respexit Dominus,
Virgo qui fecit magna qui potens est,

Ora pro nobis.

In mysterium Puerperii.

Virgo quæ genuisti tuum Sanctum Genitorem,
Virgo per quam vita genita est mundo,
Virgo per cujus partum deletur culpa,
Virgo anté partum Virgo,
Virgo gaudia Matris habens cum Virginitatis honore,
Virgo post partum integra et pudica,

Ora pro nobis.

In mysterium Purificationis.

Virgo implens dies Purgationis, Ora p. n.

Virgo Puerum Jesum inducens in Templo,
Virgo cui benedixit Simeon,
Virgo Mater et Virgo perpetua,
Virgo domicilium omnium virtutum,
Virgo cujus vita omnium est disciplina, — Ora pro nobis.

In mysterium Assumptionis.

Virgo cujus immaculatum corpus, incorruptum servatur et extollitur,
Virgo ad thronum gloriæ cælestibus canticis deducta,
Virgo honorificé suscepta à Filio, et super omnem exaltata creaturam,
Virgo in quâ hominis natura suprà immortales Spiritus exaltatur,
Virgo cujus potestas in Jerusalem,
Virgo Beatorum gaudium, — Ora pro nobis.

Agnus Dei qui tollis peccata mundi,
Parce nobis Domine.
Agnus Dei qui tollis peccata mundi,
Exaudi nos Domine.
Agnus Dei qui tollis peccata mundi,
Miserere nobis.

℣. Admitte nostras preces, ô Virgo Maria, intrà sacrarium exauditionis.
℟. Et reporta nobis antidotum reconciliationis.

℣. Per te speramus delictorum veniam.
℟. Et in te, Beatissima, nostrorum est expectatio præmiorum.

OREMUS.

Deus, qui nos Conceptionis, Nativitatis, Præsentationis, Annunciationis, Visitationis, Purificationis et Assumptionis Beatæ Mariæ Virginis Festa recolendo lætificas; concede nobis, sic ejus laudibus dignè insistere, ut eam in omni necessitate et angustiâ, prœcipué in horâ mortis, astantem et auxiliatricem sentiamus et tecum post mortem, per ipsam et cum ipsâ gaudere mereamur in cœlis. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

℣. Oremus pro Pontifice nostro quem Spiritus Sanctus posuit Episcopum regere Ecclesiam Dei.

℟. Da ei, Domine, sedium tuarum assistricem sapientiam, ut quæ tibi placent discat grex sibi creditus.

OREMUS.

Miserere nostrî, Deus omnium, respice nos, et ostende nobis lucem miserationum tuarum; mitte de cœlis sanctis tuis, et à sede magnitudinis tuœ sapientiam Pontifici nostro, ut secum sit et secum laboret, ut sciat quid acceptum sit apud te, et unâ cum plebe sibi commissa ad vitam perveniat æternam. Amen.

LITANIES

Composées des paroles de l'Ecriture Sainte et des Pères, en mémoire des glorieux Mystères de la bienheureuse Vierge Marie.

Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus, écoutez-nous.
Jésus, exaucez-nous.
Père céleste, notre Dieu, ayez pitié de nous.
Fils Rédempteur du Monde, notre Dieu, ayez pitié de nous.
Esprit Saint, notre Dieu, ayez pitié de nous.
Trinité Sainte en un seul Dieu, ayez pi-
Sainte Marie, priez pour nous.
Sainte Mère de Dieu, priez pour nous.
Sainte Vierge des Vierges, priez p. nous.

Sur le mystère de la Conception.

Vierge privilégiée que le Très-Haut a choisie et destinée pour son Sanctuaire de toute éternité,
Vierge anciennement promise aux Patriarches,

Priez p. n.

Vierge figurées par des prodiges mystérieux,
Vierge annoncée par les Oracles des Prophêtes,
Vierge toute belle et sans tache,
Vierge très-pure, conçue sans aucune souillure du péché,

Priez pour n.

Sur le mystère de la Nativité.

Vierge très-Sainte, née de la Race choisie d'Abraham,
Vierge, Etoile brillante sortie de Jacob,
Vierge issue de la Tribu glorieuse de Juda,
Vierge, fruit précieux, noble rejeton d'une tige royale,
Vierge enfantée par la maison et la famille de David,
Vierge, Fille Auguste des Pontifes et des Rois,

Priez pour nous.

Sur le mystère de la Présentation.

Vierge, Enfant tout aimable, ornée de candeur et de charmes innocens,
Vierge tendre victime, qui vous êtes dévouée sans réserve au Seigneur,
Vierge pure d'esprit et de corps,

Priez pour n.

Vierge généreuse et constante dans vos saintes résolutions,
Vierge, qui à l'ombre du Temple conservâtes en vous le lit nuptial du Fils de Dieu dans toute sa pureté et sa blancheur,
Vierge consacrée à Dieu, dont le cœur chaste ne fut partagé par aucun attachement terrestre,

Priez pour nous.

Sur le mystère de l'Annonciation.

Vierge heureuse, saluée par l'Ange du Seigneur,
Vierge pleine de grâce,
Vierge bénie entre toutes les femmes,
Vierge sacrée, qui fûtes remplie du Saint-Esprit,
Vierge mystérieuse, que la vertu du Très-Haut a couvert de son ombre,
Vierge intacte, qui avez conçu un Homme dans votre sein par la seule opération de Dieu,

priez pour nous.

Sur le mystère de la Visitation.

Vierge féconde, qui visitâtes Elisabeth dans sa fécondité,
Vierge céleste, dont la voix ravissante fit tressaillir de joie, dans son sein, l'Enfant qu'elle portait,

priez p. n.

Vierge auguste, qu'elle reconnut avec admiration pour la Mère de son Dieu,
Vierge reconnaissante, dont l'ame en glorifia le Seigneur,
Vierge modeste, dont l'humilité a plu au Très-Haut,
Vierge admirable, en qui le Tout-Puissant a opéré de grandes merveilles,

Priez pour nous.

Sur le mystère de son enfantement.

Vierge miraculeuse, qui avez enfanté celui qui vous a faite vous-même,
Vierge de prodiges, par qui l'Auteur de la vie a été mis au monde,
Vierge incomparable, dont le Fruit Divin est venu effacer le péché de l'homme,
Vierge avant votre Enfantement,
Vierge glorieuse, qui seule avez le privilège de réunir l'avantage de la Maternité avec l'honneur de la Virginité,
Vierge encore intègre et pure après votre Enfantement,

Priez pour nous.

Sur le mystère de la Purification.

Vierge volontairement soumise à la Loi de la Purification, priez pour nous.

Vierge fidelle, dont les mains pures présentèrent Jésus au Temple,
Vierge, digne objet des bénédictions du Saint Vieillard Siméon,
Vierge, Mère de Dieu, et toujours Vierge quoique Mère,
Vierge fervente, trésor et sanctuaire de toutes les vertus,
Vierge parfaite, règle et modèle accompli de tous les Chrétiens,

Priez pour nous.

Sur le mystère de l'Assomption.

Vierge victorieuse de la mort, dont le Corps sacré a été conservé incorruptible, et enlevé au Ciel,
Vierge triomphante, portée au Trône de la gloire parmi les célestes cantiques,
Vierge reçue avec honneur par votre Fils, et par lui placée au-dessus de toute créature,
Vierge couronnée, en qui la nature humaine a été exaltée au dessus des Anges,
Vierge protectrice, dont le pouvoir est grand dans la céleste Jérusalem,
Vierge toute resplendissante de gloire dont la vue comble de joie les Bienheureux,

Priez pour nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous.

Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde ayez pitié de nous.

℣. O Vierge Sainte, portez nos prières au pied du Trône de la Miséricorde.

℟. Et rapportez-nous-en la grâce d'une parfaite réconciliation.

℣. C'est par votre médiation que nous espérons le pardon de nos péchés.

℟. Et par votre protection, ô la plus heureuse de toutes les créatures, nous attendons les biens éternels.

ORAISON.

O Dieu, qui nous remplissez d'une sainte joie par le souvenir consolant des Fêtes et Mystères de la bienheureuse Vierge Marie, de sa Conception; sa Nativité, sa Présentation, son Annonciation, sa Visitation, sa Purification, et son Assomption : faites-nous la grâce de célébrer si dignement ses louanges, que nous éprouvions le secours de sa protection dans tous nos besoins et nos peines, principalement à la mort; et qu'après cette vie nous puissions avec

elle participer à votre joie dans les Cieux. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

℟. Ainsi soit-il.

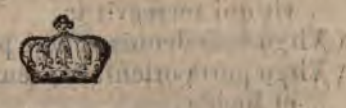
℣. Prions pour notre Pontife que le saint Esprit a établi Evêque pour gouverner et conduire l'Eglise de Dieu.

℟. Donnez-lui, Seigneur, cette sagesse qui est assise auprès de vous sur votre Trône, afin que le troupeau qui lui est confié, apprenne ce qui vous est agréable.

ORAISON.

O Dieu, Seigneur de toutes choses, ayez pitié de nous, regardez-nous favorablement, et faites luire sur nous la lumière de vos miséricordes : envoyez du Ciel votre Sanctuaire, et du Trône de votre gloire la sagesse à notre Pontife, afin qu'elle soit et travaille avec lui, qu'il sache ce qui vous est agréable, et qu'il arrive à la vie éternelle avec le peuple fidèle que vous lui avez confié.

℟. Ainsi soit-il.



LITANIÆ

Beatissimæ Virginis Mariæ per annum, ex verbis Scripturæ Sacræ, et SS. Patrum.

Kyrie eleïson. Christe eleïson.
Kyrie eleïson. Christe audi nos.
Christe exaudi nos.
Pater de Cœlis Deus, miserere nobis.
Fili Redemptor mundi Deus, miserere n.
Spiritus Sancte Deus, miserere nobis.
Sancta Trinitas unus Deus, miserere n.
Sancta Maria, ora pro nobis.
Sancta Dei Genitrix, ora pro nobis.
Sancta Virgo Virginum,
Virgo quam Dominus possedit in initio viarum suarum,
Virgo conterens caput serpentis,
Virgo sacra et animata Dei viventis arca,
Virgo sacrarium Spiritûs Sancti,
Virgo Templum et Mater Dei,
Virgo Tabernaculum in quo requievit qui recreavit te,
Virgo à Gedeonis vellere præsignata,
Virgo porta orientalis, semper clausa et lucida,
Virgo data in signum domui David,

Ora pro nobis.

Virgo unica Matri tuæ, electa Genitrici tuæ,
Virgo quæ invenisti gratiam apud Deum,
Virgo concipiens, et pariens Filium cujus nomen *Emmanuël*,
Virgo Ancilla Domini,
Virgo ex quâ quod natum est Sanctum, vocatur Filius Dei,
Virgo beata, quæ credidisti,
Virgo quæ singulari tuo assensu, mundo succuristi perdito,
Virgo de quâ ortus est sol justitiæ,
Virgo quæ corpus sine corporis contagione generasti,
Virgo quam et infantem positum in præsepio Pastores inveniunt,
Virgo conservans et conferens omnia verba in corde tuo,
Virgo cui subditus erat puer Jesus,
Virgo ad cujus precem Filius aquam in vinum convertit,
Virgo stans juxtà Crucem Jesu,
Virgo cujus animam pertransivit gladius,
Virgo quam Filius moriens Dilecto commendavit,
Virgo à Christo in Matrem Joanni relicta,
Virgo unanimiter cum Apostolis in oratione perseverans,

Ora pro nobis.

Virgo vas admirabile, opus excelsi,
Virgo Cœlum animatum in cœlestibus Tabernaculis collocatum,
Virgo vas Divinitatis,
Virgo stupendum miraculum,
Virgo fons gratiæ,
Virgo quam viderunt Filiæ Sion, et beatissimam prædicaverunt,
Virgo cujus flores, fructus honoris et honestatis,
Virgo Mater pulchræ dilectionis et timoris,
Virgo Mater sanctæ spei,
Virgo spes vitæ et virtutis,
Virgo Virginitatis corona,
Virgo Vexillum fidei,
Virgo micans meritis,
Virgo illustrans exemplis,
Virgo errantium Stella,
Virgo mediatrix et advocata nostra,
Virgo Regni Franciæ præsidium et tutela,
Virgo Ecclesiæ nostræ decus et gloria,
Virgo hostium fuga,
Virgo urbis obsessæ salus,
Virgo cujus memoria in generationes sæculorum,

Ora pro nobis.

Agnus Dei qui tollis peccata mundi, parce nobis Domine.

Agnus Dei qui tollis peccata mundi, exaudi nos Domine.

Agnus Dei qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

℣. Sit pietatis tuæ ô Virgo Maria, ipsam quam apud Deum gratiam invenisti, notam facere mundo.

℟. Reis veniam, medelam ægris, afflictis consolationem, sanctis tuis precibus obtine.

℣. Assiduè precare pro nobis, ô Beatissima, Jesum Filium tuum, et Dominum nostrum.

℟. Ut per te misericordiam invenire in die judicii possimus.

OREMUS.

Concede misericors Deus fragilitati nostræ præsidium: ut qui sanctæ Dei Genitricis memoriam agimus, intercessionis ejus auxilio à cunctis iniquitatibus resurgamus. Per eumdem Christum Dominum nostrum.

℟. Amen.

℣. Oremus pro Pontifice nostro quem Spiritus Sanctus posuit Episcopum regere Ecclesiam Dei.

℟. Da ei, Domine, sedium tuarum assistricem sapientiam, ut quæ tibi placent discat grex sibi creditus.

OREMUS.

Miserere nostri, Deus omnium, respice nos, et ostende nobis lucem miserationum tuarum; mitte de Cœlis Sanctis tuis, et à sede magnitudinis tuæ sapientiam Pontifici nostro, ut secum sit et secum laboret, ut sciat quid acceptum sit apud te, et unâ cum plebe sibi commissa ad vitam perveniat æternam.

℟. Amen.

LITANIES

DE LA SAINTE VIERGE,

Composées des paroles de l'Ecriture Sainte et des Pères, pour le cours de l'année.

Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus, écoutez-nous.
Jésus, exaucez-nous.
Père céleste, notre Dieu, ayez pitié de nous.
Fils Rédempteur du Monde, notre Dieu, ayez pitié de nous.
Esprit saint, notre Dieu, ayez pitié de nous.
Trinité Sainte, en un seul Dieu, ayez pitié d. nous.
Sainte Marie, priez pour nous.
Sainte Mère de Dieu, priez pour nous.
Sainte Vierge des Vierges, priez pour nous.

Vierge prédestinée, que le Seigneur a possédée au commencement de ses voies, priez pour nous.

Vierge prédite, qui avez brisé la tête du serpent infernal,

Vierge, Arche sacrée et animée du Dieu vivant,

Vierge, auguste Sanctuaire de l'Esprit saint,

Vierge, Mère de Dieu, Temple vivant de la Divinité,

Vierge, Tabernacle précieux, où s'est reposé celui qui vous a crée,

Vierge comparée à la Toison miraculeuse de Gédéon,

Vierge figureé par cette porte de l'orient toujours fermeé et toujours brillante,

Vierge annoncée à la maison de David comme un grand prodige,

Vierge, unique et précieux don du ciel accordé à votre sainte Mère,

Vierge qui avez trouvé grâce devant Dieu,

Vierge privilégiée, dont le chaste sein a conçu et enfanté un Fils, appellé *Dieu avec nous*,

Vierge, humble Servante du Seigneur,

Vierge, dont le fruit Saint est appellé Fils de Dieu,

Vierge, heureuse pour avoir cru,

Vierge dont le favorable consentement au mystère de l'Incarnation a été le salut du monde,

Vierge, qui avez produit au monde le Soleil de Justice,

Vierge devenue Mère sans lésion de votre intégrité virginale,

Vierge que les Bergers trouvent avec Jésus dans la Créche, et qu'ils reconnaissent pour sa Mère,

Vierge attentive aux merveilles de la nais-

Priez pour nous.

sance de votre Fils, pour les repasser dans votre cœur,
Vierge à qui fut soumis l'Enfant Jésus,
Vierge qui obtîntes de votre Fils qu'il changeât l'eau en vin aux noces de Cana,
Vierge, qui suivîtes Jésus à la Croix, pendant que les Apôtres épouvantés étaient en fuite,
Vierge, dont les yeux virent Jésus mourant sur la Croix, et dont le cœur fut percé par le glaive que Siméon avait prédit,
Vierge, que Jésus mourant confia à son Disciple bien-aimé, pour être comme sa Mère,
Vierge, qui reçûtes alors comme un fils ce Disciple bien-aimé,
Vierge, avec qui les Apôtres persévéraient dans l'oraison après l'Ascension de votre Fils.
Vierge, vase admirable, ouvrage du Très-Haut,
Vierge, Ciel animé, placé dans les Tabernacles éternels,
Vierge, précieux vase plein de la Divinité,
Vierge, étonnante merveille, prodige de la nature et de la grâce,
Vierge, source salutaire de grâces et de bénédictions,
Vierge qu'ont vue les Filles de Sion, et dont elles ont exalté le bonheur,
Vierge, dont les fleurs sont des fruits d'honneur et d'édification,
Vierge, Mère de l'amour pur et de la crainte religieuse,
Vierge, Mère de la sainte espérance,
Vierge, l'espoir d'une bonne vie et d'une vertu solide,

Priez pour nous.

Vierge, la couronne et le triomphe de la virginité,
Vierge, l'exemple et l'étendard de la foi,
Vierge, admirable trésor de mérites éclatans,
Vierge, brillant modèle de toutes les vertus,
Vierge, étoile lumineuse de ceux qui s'égarent,
Vierge, puissante médiatrice des hommes, et notre Avocate,
Vierge, la défense et l'appui de la France,
Vierge l'ornement et la gloire de l'Eglise et de notre Temple,
Vierge, la terreur de nos ennemis en fuite, et le salut de nos Concitoyens.
Vierge, Protectrice et Libératrice de cette *Ville assiégée*, (en 1513),
Vierge, dont le culte et le souvenir précieux se conservera d'âge en âge et de génération en génération,

Priez pour nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péhés du monde, pardonnez-nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.

℣. O Vierge Marie, que votre cœur compâtissant nous fasse trouver grâce devant Dieu, comme vous l'avez trouvée.

℟. Obtenez le pardon aux coupables, le soulagement aux infirmes, la consolation aux affligés.

℣. O la plus heureuse de toutes les créatures, priez pour nous sans cesse Jésus-Christ votre Fils et Notre-Seigneur.

℟. Afin que par votre intercession nous puissions en obtenir miséricorde au jour de notre Jugement.

ORAISON.

O Dieu miséricordieux, soutenez notre faiblesse par la puissance de votre grâce, afin que célébrant la mémoire de la Sainte Mère de Jésus-Christ votre Fils et notre Sauveur, nous trouvions dans ses prières un secours efficace pour nous relever de nos chûtes, et nous purifier de toutes nos iniquités. Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. ℟. Ainsi soit-il.

℣. Prions pour notre Pontife que le saint Esprit a établi Evêque pour gouverner et conduire l'Eglise de Dieu.

℟. Donnez-lui Seigneur, cette sagesse qui est assise auprès de vous sur votre Trône, afin que le troupeau qui lui est confié, apprenne ce qui vous est agréable.

ORAISON.

O Dieu, Seigneur de toutes choses, ayez pitié de nous, regardez-nous favorablement, et faites luire sur nous la lumière de vos miséricordes: envoyez du Ciel votre Sanctuaire, et du Trône de votre gloire la sagesse à notre Pontife, afin qu'elle soit et travaille avec lui, qu'il sache ce qui vous est agréable, et qu'il arrive à la vie éternelle avec le peuple fidèle que vous lui avez confié. ℟. Ainsi soit-il.

FIN.

TABLE




Stanford University Libraries
3 6105 008 075 512

